Poisson
Une si grande richesse

La Tunisie et la transition écologique

N° 144 - Mai 2023 - 6 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

Un livre-événement

CHEDLY AYARI
Carnet de route

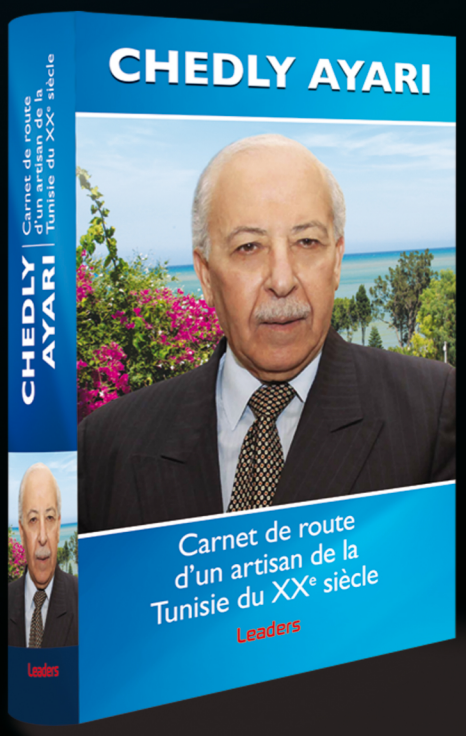

Nizar Ben Néji : Vers une transformation digitale réelle

FIBRE RAPIDO

للّي يتنفّس

INTERNET

20 Mb/s **46 DT 500 /MOIS**

Installation en 72h pour les 50 et 100Mb/s

Tunisie Telecom

ELU PRODUIT DE L'ANNÉE 2023 إنتخب منتج العام من المستهلك التونسي

PRODUIT SERVICE

Sommaire

Editorial

3 Quatre grandes batailles
Par Taoufik Habaieb

Opinion

12 Transformer plutôt que réformer le système éducatif et changer de paradigme
Par Riadh Zghal

En couverture

14 Poisson : une si grande richesse
32 Un livre-événement : le carnet de route de Chedly Ayari

Nation

41 Vers une transformation digitale réelle
Par Nizar Ben Néji
46 La Tunisie et la transition écologique
Eclairages sur la nouvelle stratégie
48 Fériel Chabrak
Directeur général de la Banque de Tunisie et des Emirats
BTE : passer à une banque verte et digitale
52 La fraise dans tous ses éclats

Chronique

56 Paradoxes : le terme cheveu ne fait pas partie du lexique coranique
Par Abdelaziz Kacem

International

60 Un coup d'œil sur la nouvelle doctrine de politique étrangère de la Russie
Par Mohamed Ibrahim Hsairi

Société

70 Malek Ellouze & Inès Chtourou : la musique en Lettre au paradis
76 Mohamed Amine Hamouda : l'artiste en jeune artisan alchimiste
82 Les Normands en Ifriqiya
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
88 Le génie de la cité
Par Ammar Mahjoubi
93 Hela Ouardi : aux origines de l'Islam Muhammad et le califat

Billet

96 L'austérité économique en vue
Par Habib Touhami

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS
• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Mohamed Derbal • Samy Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafaa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane• Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaïes • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI
Habib Abbassi • Lamia Alayet • Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

TUDOR

#BORN TODARE

Qu'est-ce qui nous pousse à nous dépasser ? À braver l'inconnu ? À nous aventurer au-delà de nos propres limites ? C'est l'état d'esprit à l'origine de la marque TUDOR, le même qui habite les femmes et les hommes qui portent ces montres. Sans eux, il n'y aurait ni histoires, ni légendes, ni victoires. C'est l'état d'esprit qui donne chaque jour à la **TUDOR Pro Cycling Team** l'envie de se dépasser. Celui incarné par chaque montre TUDOR. Certains se contentent de suivre. D'autres sont nés pour oser.

BLACK BAY CHRONO

BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1, TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1, TÉL +216 71 963 555
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 70 863 224

• Par Taoufik Habaieb

Quatre grandes batailles

Nul besoin de plonger dans des statistiques détaillées pour se rendre à l'évidence : nous perdons pied dans plusieurs secteurs. L'avancée économique accomplie durant les cinq premières décennies de l'indépendance a subi une cassure de la dynamique historique de croissance, notamment industrielle et agricole. Par inadvertance ? Délibérément ? Tout à la fois ?

En dix ans, la Tunisie a perdu plus de 700 entreprises industrielles, détruisant ainsi 15% de son tissu industriel. On ne crée plus que de petites entreprises, et les investissements ne sont plus qu'au quart seulement de ceux de 2010. Jadis première en Afrique, la Tunisie dégringole au 5e rang sur le continent et perd 45 places dans le classement mondial.

Les causes sont multiples, mais essentiellement le démantèlement de tous les instruments efficaces pour promouvoir et soutenir une industrie moderne, compétitive et solidement placée sur les marchés extérieurs. Ce désarmement industriel au profit de l'importation génère de lourdes conséquences. Il prive l'économie tunisienne d'activités à haute valeur ajoutée et intensives en main-d'œuvre qualifiée. Pourtant, les atouts ne manquent pas.

L'agriculture aussi marque le pas. Nous l'avons vu avec la pénurie de nombreux produits, la hausse des prix, la réduction des terres arables et la désaffection des petits cultivateurs, mais aussi des éleveurs et des aviculteurs. L'accès à la propriété agricole devient prohibitif, les charges d'exploitation très élevées et la rentabilité de plus en plus ponctionnée.

Les énergies renouvelables n'arrivent pas à décoller. Beaucoup de retard a été pris dans l'amorce de la transition environnementale. Le plan solaire tunisien, adopté en 2009, alors premier du genre en Afrique, peine encore à atteindre son rythme de croisière. La fracture énergétique s'élargit. Les coûts sont de plus en plus élevés. Les répercussions pénalisent à la fois les ménages et l'économie. Le développement durable et la lutte contre les changements climatiques constituent des enjeux cruciaux.

Les nouvelles technologies progressent, même si elles restent encore embryonnaires. Des progrès notables sont enregistrés. Le génie tunisien s'exerce avec brio. Des start-up suscitent de grands espoirs. Le potentiel est cependant beaucoup plus large. Il suffit de s'y mettre à bras-le-corps.

Réindustrialisation, relance de l'agriculture, accélération des énergies renouvelables et développement des nouvelles technologies: dans ces secteurs, quatre grandes batailles à gagner. Comment rattraper le retard, réamorcer la montée en puissance, aller vers plus de modernité et de rentabilité et reprendre pied à l'international? Seul un Etat stratège et développementaliste peut offrir aux investisseurs, aux entrepreneurs, aux agriculteurs et aux innovateurs un nouvel écosystème entrepreneurial incitatif.

Mobiliser l'Etat, mobiliser les secteurs, mobiliser les entrepreneurs constitue un devoir national. De nombreuses études, stratégies et recommandations sont formulées, mais elles sont restées lettre morte. Il suffit de les reprendre et de les convertir en mesures concrètes.

Une réindustrialisation en mode 4.0 offre un raccourci technologique à même de tirer profit des relocalisations au sein de l'Union européenne. La Tunisie demeure un site prisé. La facilitation de l'accès à l'exploitation des terres domaniales, la bonification des crédits agricoles, le soutien aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs et la réorganisation des circuits de distribution imprimeront un réel élan au secteur agricole capable de générer deux points supplémentaires et plus du PIB.

Un engagement massif dans la transition environnementale, avec un effort particulier en faveur des énergies renouvelables, portera ses fruits. Un appui catalyseur aux nouvelles technologies pour créer de grands champions nationaux, adossés à de puissants groupes économiques et financiers, marquera la vocation nouvelle de la Tunisie.

C'est dire qu'un très grand boulevard s'ouvre devant nous. Le rater, c'est ne plus pouvoir se rattraper. L'emprunter, c'est à coup sûr la voie de la réussite.

T.H.

Une série de sommets en 2023

L'Arabie saoudite s'apprête à accueillir le 19 mai prochain le 32e Sommet arabe qui se tiendra à Riyad au niveau des chefs d'Etat. Il intervient après des changements significatifs dans la région, notamment la reprise des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran, et celles d'autres pays avec la Syrie, ainsi que les perspectives de sortie de crise au Yémen, mais aussi les affrontements internes au Soudan. Un deuxième Sommet arabo-africain est également en vue à Riyad, alors que la Mauritanie œuvre à l'organisation du Sommet arabe du développement économique et social.

Début décembre prochain, les Emirats arabes unis accueilleront à Dubaï le Sommet mondial sur l'action climatique qui marquera le coup d'envoi officiel de la 28e Conférence des parties sur le climat de l'ONU (COP 28). D'ores et déjà, le président des EAU, Cheikh Mohammed ben Zayed Al Nahyane, a adressé une invitation au président Kaïs Saïed.

Santé : des indicateurs qui nous interpellent

Avoir une bonne santé constitue la principale préoccupation des Tunisiens, arrivant largement en première position avec 76.9% des opinions exprimées, selon une enquête d'opinion récemment publiée par Sigma. Disposer d'un bon enseignement pour les enfants vient en deuxième position (60%) et se sentir en sécurité, en 3e rang (52.1%). La santé suscite en effet inquiétude, tant pour la préserver que pour se soigner en cas de maladie. L'accès aux soins n'est pas toujours facile, et les coûts sont de plus en plus élevés.

La perception générale du secteur de la santé laisse apparaître, selon la même enquête, un état général de détérioration pour plus d'un Tunisien sur deux, le manque de moyens étant pointé du doigt. Mais, le niveau de confiance placé en les médecins s'avère élevé, avec un taux de 87% pour ceux exerçant dans les structures de santé publique et 79.8% pour ceux en libre pratique.

La pénurie de certains médicaments se fait ressentir. C'est ainsi que 56.8% des enquêtés ont déclaré avoir trouvé des difficultés à trouver certains médicaments spécifiques.

La cartographie présentée par Hassen Zargouni, président de Sigma, mentionne que la Tunisie dispose de 15.839 médecins (dont 7.079 exercent au sein de la santé publique). Les médecins spécialistes sont au nombre de 9.045, dont 5.596 sont installés en libre pratique. Les médecins dentistes sont au nombre de 4.436 et les pharmaciens au nombre de 2.920. Quant aux paramédicaux, les effectifs totaux sont de 47.363 personnes, essentiellement dans le secteur public, les établissements privés n'employant que 4.378 salariés.

Chronologie Avril 2023

30 mars 2023

- Limogeage du gouverneur de Gabès, Mosbah Kardemine.
- Le ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar, s'entretient par téléphone avec son homologue russe, Serguei Lavrov.

5 avril 2023

L'inflation se replie légèrement à 10,3% en mars 2023 après des hausses successives observées depuis le mois d'octobre 2022 selon l'Institut national de la statistique (INS).

6 avril 2023

Le président de la République, Kaïs Saïed, se rend au mausolée d'Habib Bourguiba à Monastir à l'occasion de la 23e commémoration de son décès.

11 avril 2023

Séance plénière à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) consacrée à l'examen du projet de règlement intérieur de l'Assemblée sans la participation des médias.

12 avril 2023

La Syrie annonce la réouverture de son ambassade en Tunisie.

13 avril 2023

Visite à Rome du ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar. Entretiens avec Antonio Tajani, vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale italien, Giulio Tremonti, président de la commission des Affaires étrangères au Parlement italien, et la sénatrice Mme Stefania Craxi, présidente de la commission des Affaires étrangères et de la Défense au Sénat italien, lors d'une visite de travail de deux jours à Rome, en Italie.

17 avril 2023

- Le ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Al Mokdad, effectue une visite de travail de trois jours en Tunisie.
- Arrestation de Rached Ghannouchi, chef du parti Ennahdha.

18 avril 2023

- Célébration du 67e anniversaire des forces de sécurité intérieure.
- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit le ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Al Mokdad.

PLAN EPARGNE LOGEMENT
LA MEILLEURE OFFRE SUR LE MARCHÉ

Remboursement sur

25 ans

Taux fixe de 5%

Montant du crédit pouvant atteindre
(Cas d'un ménage disposant de 2 PEL)

500 000 DT

PLAN EPARGNE LOGEMENT

BH BANK

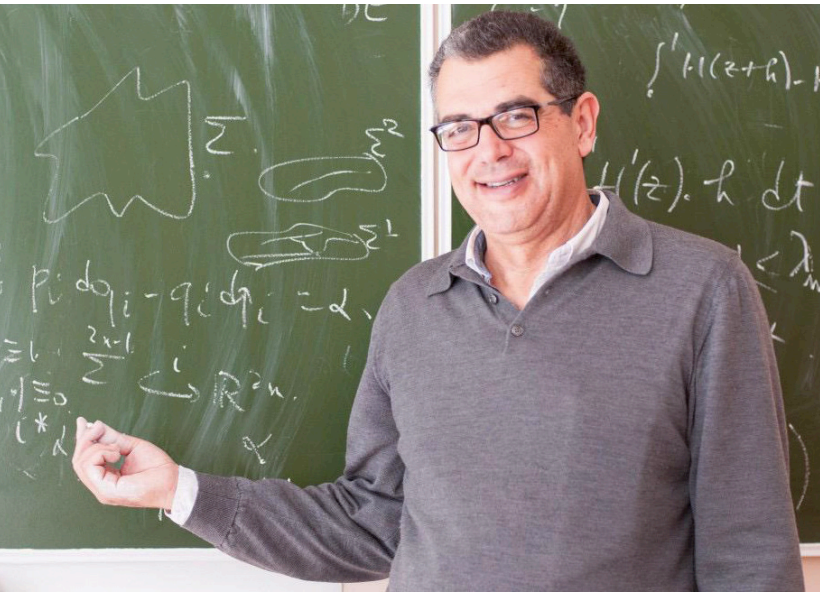

Investiture de la chaire Abbas Bahri

Véritable icône dans la sphère des mathématiques à travers le monde, Abbas Bahri, décédé en 2016, a désormais une chaire qui porte son nom au sein de la faculté des Sciences de Tunis. L'initiative en revient à l'Association méditerranéenne des sciences mathématiques (Mims). Elle offre à partir de cette année un poste de professeur invité pour une semaine. Le premier titulaire de cette chaire est le professeur Otared Kavian, professeur émérite à l'université de Versailles, qui a connu Abbas à la fin des années 70. Tous deux ayant préparé leur doctorat d'Etat à la même période et avec le même patron, Haim Brézis. Otared Kavian est un grand mathématicien. Il est réputé pour être un pédagogue hors pair. Son livre «*Introduction à la théorie des points critiques*» en témoigne.

«*Abbas Bahri est une référence incontournable qui a marqué de son empreinte la discipline scientifique tout entière, multipliant les prouesses et les performances spectaculaires dans les plus prestigieuses universités et centres de recherche*», a indiqué à cette occasion Mohamed Ali Jendoubi. Il a occupé les postes de professeurs à l'université de Tunis, à l'université de Chicago, à l'Ecole polytechnique de Palaiseau, à l'Enit et à l'université de Rutgers où il a présidé le centre d'analyse non linéaire pendant 22 ans. Abbas a publié environ 80 articles et cinq livres. Il a encadré plus d'une vingtaine de thèses dont 12 présentées par des Tunisiens. Au milieu des années 1980, Abbas a présenté sa nouvelle théorie des «*points critiques à l'infini*», et a reçu dans la foulée les prestigieux prix de Fermat et Langevin de l'Académie des sciences française.

Décès

1 - **Pr Azzedine Guellouz**
91 ans, professeur émérite de l'Université de Tunis et de la Sorbonne, docteur d'État en histoire moderne, ambassadeur délégué permanent de Tunisie auprès de l'Unesco, membre du Conseil exécutif de l'Unesco, ancien P.D.G. de la Société tunisienne du sucre (1960-1962) et président de la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT) (1974-1982), auteur et traducteur de plusieurs ouvrages dont L'islam(2004), L'avènement de Hussein Bey (1705-1706) : fondateur de la dynastie husseinite (2019).

2 - **Hassine Bouzid**
Ancien ambassadeur de Tunis au Brésil (2001-2005) et ambassadeur chef du bureau de la Ligue arabe à Madrid. Il fut le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (1994-2001).

3 - **Habib Guerfel**
92 ans, ancien militant destourien et chef scout, fondateur de l'Organisation tunisienne de l'éducation et de la famille (Otef) et de l'Organisation tunisienne de défense des consommateurs (Otdc).

4 - **Pr Hassouna Mzabi**
Professeur de géographie, ancien doyen de la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis et directeur général de la Bibliothèque nationale de Tunisie, auteur.

5 - **Kadhem Mankaï**
77 ans, architecte, professeur enseignant à l'Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme (Enau), ancien président de l'Ordre des architectes de Tunisie (OAT) pour le mandat 1993-1996.

6 - **Fares Bouguerra**
68 ans, journaliste, directeur de la maison Afek-Perspectives éditions, ancien cadre au ministère des Affaires culturelles. Il a été le rédacteur en chef des journaux Al Aked et Al Hourria.

7 - **Malika Ben Khamsa**
98 ans, journaliste, première animatrice et productrice à la radio (1946) et à la télévision tunisiennes (1964), membre fondatrice de l'Union nationale des femmes tunisiennes (Unft).

8 - **Raouf Bahri**
Journaliste au magazine Réalités, membre fondateur du groupe Maghreb Média.

9 - **Mohamed Mrabet**
Artiste, chercheur, animateur à Radio Tataouine.

10 - **Ahmed Zaouia**
Artiste compositeur.

11 - **Larbi Baratli**
Ancien joueur du Club athlétique bizertin (CAB).

Aroussi Nalouti
Journaliste, député (2004-2009) du Mouvement des démocrates socialistes, ancien membre du Conseil supérieur de la communication.

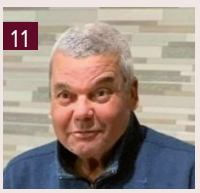

في AZIZA عزيزة

تيليشرجي

AmenPay

و خلّص قضيتك في

مغازات عزيزة الكل

برشا avantages يستناو فيكم

Application متوفرة للناس الكل
حرفاء و غير حرفاء
AMEN BANK

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Adresse du siège: Av.Mohamed V - 1002 Tunis - Tunisie
Tél.: (+216) 71 148 000 • Fax: (+216) 71 833 517
www.amenbank.com.tn • Centre de Relations Clients: 71 148 888
N°Vert 80 106 000

AMEN BANK, certifiée au standard financier MSI 20000*
ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2023 TUNISIE
ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2023 TUNISIE

بنك الأمان
AMEN BANK
Le Partenaire de votre Succès

Présidence du Gouvernement

• ***Agence Tunis-Afrique Presse (TAP)***

1 - **Najeh Missaoui**
P.D.G.

• ***Commission chargée de l'examen des dossiers d'octroi des indemnisations et des avantages alloués aux victimes des actes terroristes***

2 - **Faouzia Yaakoubi**
Présidente

Amine Ben Amor
Vice-président

Ministère de l'Intérieur

3 - **Abdelmajid Khalfallah**
Chef de cabinet

Ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger

Maher Ben Salem
Chef de cabinet

• ***Promotion au grade de ministre plénipotentiaire hors classe***

• **Kais Darragi**
• **Ahmed Ben Sghaier**
• **Mohmed Kahloun**
• **Mohamed Ben Youssef**
• **Lotfi Ben Ameur**
• **Chokri Ltaief**
• **Adel Ben Lagha**
• **Lotfi Ben Gaied**
• **Mohamed Karim Boudali**
• **Slah Salhi**
• **Dhia Khaled**
• **Sami Saidi**
• **Adel Elarbi**

• ***Promotion au grade de ministr plénipotentiaire***

• **Kaouthar Chelbi**
• **Mustapha Wassim Abid**
• **Nadia Barhoumi**
• **Mohamed Nejib Gorgi**
• **Mohamed Maher Meddeb**
• **Rabii Zenati Anis Saadaoui**
• **Ghazi Grioui**
• **Basma Charfi épouse Mahjoub**
• **Mehrez Ferchichi**
• **Dhouha Chouikh**
• **Rafika Kharrazi**
• **Adel Ben Abdallah**
• **Jalel Ben Belgacem**
• **Mohsen Antit**
• **Salah Chebbi**

Instance supérieure indépendant des élections (Isie)

4 - **Mohamed Naoufel Frikha**
Vice-président

VIENT DE PARAÎTRE

Aux temps des émirs et des beys

Episodes de l'histoire tunisienne

Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

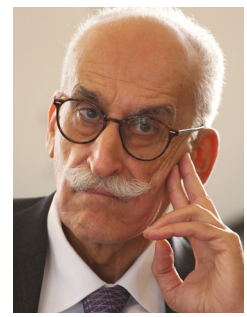

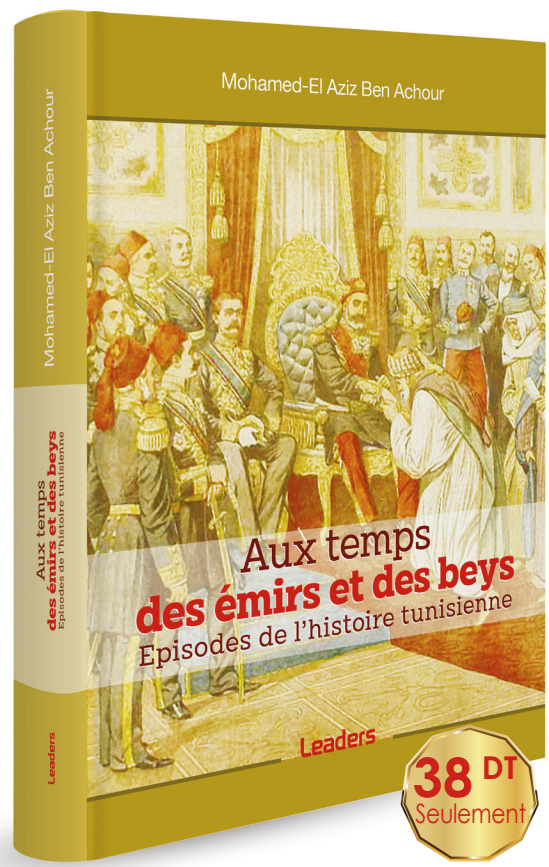

RRC

Numéro Bleu
82 10 10 90

www.carte.tn

Je signe électroniquement mes contrats d'assurance

où je veux, quand je veux.

L'avenir
avec assurance

CARTE
ASSURANCES

Couffins traditionnels tunisiens

Qoffa tunisienne tissée par nos talentueux artisans avec du jonc ou en fibre végétale de palmier. Le couffin ou le sac tissé adoptés pour leur praticité et leur grand volume ont l'avantage d'être durables et réutilisables et de protéger l'environnement !.

• Par Mohamed Hammi

Opinion

Transformer plutôt que réformer le système éducatif et changer de paradigme

> La nourriture intellectuelle donnée par l'instruction est comparable à la nourriture matérielle. Ce n'est pas ce qu'on mange qui nourrit, mais seulement ce qu'on digère.
>
> ***Gustave Le Bon***

Comme tous les autres secteurs d'activités dans notre pays, le système éducatif est géré conformément au paradigme de l'administration centralisée et standardisée des curricula et de l'administration sans considération des différences parmi les apprenants ni des spécificités locales.

Ce paradigme apparaît de moins en moins adapté à un nouveau contexte bousculé par le développement vertigineux des savoirs et de la technologie en plus des crises politiques et géopolitiques annonciatrices d'un monde en mutation. Tout cela contribue à générer une incertitude sur ce que sera l'avenir. Néanmoins, les forces motrices des changements sont connues : domination d'une économie de la connaissance qui traverse tous les secteurs de l'activité humaine, ce qui induit des exigences nouvelles en matière de compétences recherchées pour l'emploi et l'entrepreneuriat ; crise des modèles de gouvernance du fait d'une crise de citoyenneté.

Si le système éducatif a pour mission de donner une formation aux nouvelles générations qui soit en harmonie avec l'avenir qui les attend, le besoin de transformer ce système et non de le réformer paraîtra évident. Or il ne peut y avoir de transformation sans changement de paradigme. Le paradigme touche aux principes fondateurs de l'action. Selon Thomas Kuhn, *«un paradigme désigne une constellation de croyances, valeurs, techniques, etc. partagées par une communauté donnée.»*[1]

Le changement de paradigme devrait commencer dès la petite enfance. C'est à cet âge que l'on peut découvrir les prédispositions et les talents de tout un chacun. Les talents sont physiques, artistiques et pas seulement intellectuels. C'est aussi l'âge où l'on jette les bases des compétences à développer qui soient en harmonie avec ce monde en mutation. Sir Ken Robinson, un leader en matière de créativité et de réforme éducative, affirmait lors d'une conférence en 2006 : *«Nous devons repenser les principes fondamentaux sur lesquels nous éduquons nos enfants. Et la seule façon d'y parvenir est de voir nos capacités créatives pour la richesse qu'elles sont, et de voir nos enfants pour l'espoir qu'ils sont. Notre tâche est d'éduquer tout notre être pour qu'il puisse affronter cet avenir. Nous ne verrons peut-être pas cet avenir, mais eux le verront. Et notre tâche est de les aider à en faire quelque chose.»*[2]

Quand il y a crise du système éducatif, il y a tout à craindre pour le présent et surtout pour l'avenir du pays. A cet égard, le rôle de l'enseignant est stratégique. L'enseignant-formateur-éducateur creuse dans une mine vitale pour la société, une mine qui constitue à court, moyen et long terme le capital humain de l'ensemble du pays. En situation de crise du système éducatif, ce sont eux qui en souffrent le plus. Aujourd'hui, les maux du système éducatif sont multiples :

- Une pédagogie désuète qui n'attire plus les enfants d'un monde qui a changé, encourage au décrochage scolaire, à la violence dans les établissements scolaires, la désaffection de l'école et de l'université. En témoignent les milliers d'élèves qui décrochent et la décroissance des effectifs d'étudiants dans notre pays depuis 2009.
- De mauvaises conditions matérielles, des programmes peu attractifs, des méthodes pédagogiques inadaptées aux changements technologiques auxquels accèdent les apprenants (Internet, réseaux sociaux) et souvent le manque de compétence des enseignants par rapport aux changements générés par la technologie et l'économie de la connaissance.
- L'intérêt porté par le milieu social pour les diplômes davantage que pour le savoir. La rage d'obtenir des diplômes ou des certificats de niveau sans rapport avec les acquis de savoir et de capacités ouvre une grande avenue pour la triche aux examens et diverses formes de corruption.

• Le profond changement de profil des apprenants que Michel Serres qualifie de «mutants»[3], davantage sollicités par les réseaux sociaux, la pratique, le pragmatisme que par la lecture et la spéculation intellectuelle, d'où la tendance à saisir les messages au premier degré plutôt que de s'approfondir et d'exercer un esprit critique.
• Parallèlement, l'observation de diplômés sans emploi qui peuplent les cafés alimente un désintérêt pour les études, d'où le désengagement d'abord, puis le décrochage scolaire.
• L'absentéisme des apprenants et le déficit de confiance dans l'enseignant.
• Dans un monde dominé par l'argent et la consommation, l'enseignant mal rémunéré est exposé à une dévalorisation sociale et aux tentations de corruption.
• La bureaucratie qui, au lieu de réaliser les changements qui s'imposent au moment opportun, décourage, sinon freine l'initiative de ceux parmi les enseignants engagés et innovants…

Finalement, toutes les défaillances, le déficit cumulé de performance du système éducatif rejaillissent sur le capital intellectuel et humain national. Le mal a atteint une telle gravité qu'il y a besoin de transformer le système éducatif en changeant de paradigme.

Cela nous amène à poser la question : comment le système éducatif est-il perçu par les décideurs, aussi bien ceux qui décident des politiques que ceux qui décident du tir au flanc et des grèves ? L'éducation et la formation constituent un système ouvert, un espace d'interactions internes et externes entre une multitude d'acteurs. L'enseignant est impliqué dans un effort d'adaptation au contexte particulier dans lequel il est inséré professionnellement. Il est également tenté d'innover selon son degré d'engagement envers sa mission. Mais ses innovations restent limitées à son expérience et rares sont les initiatives qui bénéficient de l'écoute des décideurs puis de leur diffusion. Les apprenants sont aussi potentiellement innovateurs si la pédagogie employée stimule sans cesse leur curiosité, leur offre des opportunités de s'exprimer, de réaliser collectivement un projet dans le cadre d'un club, d'une activité parascolaire. Prenons le cas de l'enseignant qui exerce dans une zone rurale reculée. Il fait désormais partie de cet environnement qui lui était plus ou moins étranger. S'il porte un regard scrutateur sur cet environnement, il va constater que ce n'est pas un désert de connaissances car, dans leur effort d'adaptation à leur milieu, voire de survie, les habitants ont développé des connaissances et l'adaptation pousse à l'innovation : «الحاجة تولد الحيلة»

Parmi ces connaissances, certaines peuvent être utilisables pédagogiquement. Accorder un intérêt à la connaissance produite et détenue par les populations locales, tel l'exemple d'une institutrice qui fait collecter par ses élèves des graines locales et les planter à l'école ou cette professeure d'arabe exerçant dans un milieu urbain qui propose à ses élèves adolescents, dans le cadre d'un club de l'entrepreneuriat, d'écrire des histoires courtes inspirées de leur vécu au quotidien. Les histoires sont lues, discutées en classe puis servent à confectionner des livrets. De telles expériences innovantes au sens où elles sont en marge des programmes établis valorisent le savoir de la population locale, donnent l'occasion à l'apprenant d'être un observateur de son milieu, un acteur-animateur dans sa classe, son école, sa communauté. Cela rejaillit sur la perception de soi chez les apprenants amenés à poser un regard positif sur leur communauté, particulièrement si elle vit dans une localité périphérique sous-estimée ailleurs.

La crise actuelle du système éducatif a pour conséquence un profond malaise parmi les enseignants, qui s'exprime à travers les mouvements syndicaux, l'absentéisme, les demandes de retraite anticipée. Au lieu de se contenter de prendre des décisions au sommet, même en faisant appel à des experts choisis par l'administration, il est fort utile d'accorder une écoute attentive à la parole des enseignants et des apprenants. Deux moyens pourraient servir à cela : a) des enquêtes périodiques sondant le moral des enseignants et leur degré d'engagement afin d'identifier les problématiques nationales et celles relatives aux différences locales. Les problématiques différenciées conduiront à des solutions adaptées, donc à une meilleure performance dans leur application, b) la collecte, la valorisation et la diffusion des innovations réalisées par des enseignants. Cela fournit le moyen de mettre à profit l'intelligence collective pour la gestion des changements profonds dont a tellement besoin le système éducatif. A cet égard, le débat devrait s'appuyer sur une approche humaniste et pragmatique, de valorisation des savoirs et des ressources humaines qui font marcher le système éducatif du pays.

R.Z.

(1) Thomas Kuhn (1962), The structure of Scientific Revolutions, The University of Chicago Press.
(2) Ken Robinson est l'auteur de Out of Our Minds: Learning to Be Creative, John Wiley & Sons, 2011
(3) Michel Serres (2012), petite poucette, Le Pommier

Poisson
Une si grande richesse

Qu'y a-t-il de plus savoureux pour les fins gourmets qu'un rouget, un loup ou une daurade, enduits d'huile et de cumin, grillés sur un feu de charbon, assaisonnés de citron et accompagnés d'une salade méchouia ou d'une tastira ? Ou encore un couscous au mérou ? Le poisson est le roi de la table, rivalisant avec la viande. Les connaisseurs savent vérifier la luisance des yeux ainsi que la fermeté de la peau et sa fraîcheur, prisant particulièrement les espèces à leur saison appropriée. Quitte à payer le prix fort. Avec ses 1 300 km de côtes au cœur de la Méditerranée, la Tunisie voue au poisson une passion particulière. Mais, qu'en est-il en vérité ? Où en est la pêche ? Où en sont les pêcheurs ? Et comment s'y retrouve le consommateur ? Tout un univers à découvrir.

Un poisson sur cinq pièces consommées en Tunisie provient d'un élevage. La pisciculture connaît en effet ces dernières années une croissance soutenue. Sur une production annuelle de 150 000 tonnes de poisson, les fermes de cultures fournissent près de 26 000 tonnes. Alors que les ressources halieutiques se stabilisent, le secteur de la pêche en Tunisie s'emploie à relever de nombreux défis, notamment face à l'augmentation des charges d'exploitation et l'inflation des prix de vente sur le marché. Comment accroître la production dans le respect des bonnes pratiques et du milieu marin, promouvoir l'exportation, augmenter la consommation en maîtrisant les prix, et développer la pisciculture ? La question cruciale reste sans doute d'offrir au consommateur tunisien, non seulement dans les régions côtières, mais aussi dans l'arrière-pays, du poisson de bonne qualité à des prix abordables.

Contrairement aux apparences, le Tunisien n'est pas un grand consommateur de poisson : 11 à 13 kg seulement par personne par an, selon les estimations. Les Espagnols en sont à 25 kg et les Japonais à 35 kg. En termes de dépenses, le Tunisien consacre, d'après la dernière enquête de l'INS, 68,361 D par an à l'achat de produits de la mer, contre 376,761 D pour les viandes. Les produits de la mer qualifiés de noble (mérou, crevettes royales, etc.) ont connu de fortes hausses de prix. Les autres espèces de poisson sont moins impactées par cette hausse, mais subissent toutes l'effet de l'inflation à hauteur de 9%, selon l'indice des prix de l'INS.

«Le secteur de la pêche est essentiel, souligne à Leaders Ridha Mrabet, directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche. La production annuelle est d'environ 150 000 tonnes avec une moyenne de 145 000 tonnes durant les cinq dernières années, dont 26 000 tonnes en aquaculture. Les exportations totales ont été en 2022 de 30 000 tonnes d'une valeur de 870 MD. Le secteur compte 13 500 unités de pêche et s'appuie sur 41 ports dont 10 ports de pêche hauturière (Tabarka, Bizerte, La Goulette, Kélibia, Sousse, Téboulba, Mahdia, Sfax, Gabès et Zarzis). Il emploie 52 000 marins-pêcheurs en direct et 30 000 personnes en indirect (unités de transformation et conserveries).»

La gouvernance du secteur est assurée par le ministère, en étroite coordination avec divers autres départements concernés (Equipement, Transport, Défense, Industrie, Commerce, etc.), et en partenariat avec l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (Utap). Le ministère s'appuie dans son action sur le Centre technique de l'aquaculture (CTA), le Groupement interprofessionnel des produits de la pêche (Gipp), l'Agence des ports et des installations de pêche (Apip), l'Institut national des sciences et technologies de la mer (Instm), l'Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles (Avfa), et d'autres organismes. Si la formation de base à divers métiers de la pêche est dispensée dans des centres dédiés, l'Institut supérieur

de la pêche et de l'aquaculture de Bizerte assure la formation des techniciens supérieurs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, notamment en vue de l'obtention de la licence appliquée en technologies halieutiques et aquacoles. En outre, il apporte son assistance aux entrepreneurs et nouveaux promoteurs et contribue à la recherche développement et au transfert technologique.

Face à des enjeux multiples, quatre objectifs stratégiques ont été fixés pour le secteur durant la période 2023-2025, nous indique la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture. Il s'agit de :

1. Veiller à une exploitation rationnelle des ressources halieutiques, notamment les stocks de poisson,
2. Développer les services : aménagement des ports de pêche (extension, protection…), marchés de gros, formation, sensibilisation aux bonnes pratiques, etc.
3. Améliorer la rentabilité du secteur et du pêcheur: subvention des carburants (de 40 à 50% selon les régions), la recherche de marchés extérieurs, la valorisation des produits…
4. Développer l'aquaculture : introduction de nouvelles techniques et de nouvelles espèces.

Tant d'obstacles à surmonter

Les difficultés rencontrées sont nombreuses, explique à Leaders Salem, propriétaire d'un chalutier au port de Béni Khiar. Elles sont essentiellement dues à la hausse des charges (carburant, filets, entretien, etc.). La rentabilité est en baisse continue. N'était-ce l'exportation, pour les plus heureux qui y parviennent,

■ Ridha Mrabet, directeur général de la pêche et de l'aquaculture

le secteur aurait rencontré de graves problèmes. Il faudrait y ajouter la pénurie de main-d'œuvre. Les jeunes affichent une réelle désaffection pour la formation professionnelle et le travail sur les bateaux de pêche. Ceux qui s'inscrivent dans les centres de formation visent surtout une formation pour servir sur des chalutiers d'envergure.»

Salem ne cache pas d'autres «problèmes» rencontrés. *«Les ressources halieutiques se font de plus en plus rares et lointaines, se plaint-il. Il faut partir loin et rester plus longtemps en mer, soit des charges supplémentaires, pour garantir le minimum escompté à chaque sortie en mer. Il y a aussi une exploitation abusive, par certains, de ces ressources et des pratiques prohibées.»*

Le contrôle des zones de pêche se renforce, en étroite collaboration avec la Garde nationale notamment. Des appareils de surveillance par GPS doivent être installés dans les unités de pêche. En appui aux différents efforts, des vedettes sont déployées par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture qui s'apprête à recevoir à l'automne prochain deux grands bateaux de surveillance offerts par le Japon.

Répartition de la production nationale de pêche et d'aquaculture par catégorie au titre des années 2021 et 2022

	2021	2022*
Poissons marins	96 145	85 600
Poissons d'élevage	25 970	25 000
Crustacés	17 573	31 500
Mollusques	8 444	9 200
Autres (corail, éponge)	3	8
Total	**148 135**	**151 308**

Unité : kg
**Provisoire*

GAGNEZ L'APPARTEMENT DE VOS RÊVES

Soyez parmi les gagnants du grand jeu Fortuna quiz.
Tapez *822# et répondez aux questions, plus vous répondez correctement plus vous augmentez votre chance de gagner :

-Un appartement d'une valeur de 350 MD
-5 MD chaque Semaine
-1 lot High tech chaque semaine
Vous pouvez participer au jeu aussi sur Fortuna.tn

COMPOSEZ *822#

FORTUNA QUIZ

Jeu gratuit pendant 3 jours, ensuite 0,6DT/j pour le club Premium et 0,750DT/j pour le club Car.
Règlement du jeu déposé auprès du Notaire Maître Adel Chouikhia sis au N°1 rue El Jallouli-2040 Rades.
Photos non contractuelles.

ooredoo
طوّر عالمك

Ce que nous exportons, ce que nous importons

Si la Tunisie est un pays exportateur de produits de la pêche et de l'aquaculture, elle en importe aussi, essentiellement pour les besoins de la transformation et le grossissement des poissons de l'aquaculture. La balance commerciale est cependant largement excédentaire. C'est ainsi que les exportations ont totalisé en 2022 pas moins de 38.447 tonnes, pour une valeur de 871 millions de dinars, contre respectivement, en 2021, 33.189 tonnes et 708 millions de dinars.

Les poissons, crustacés et mollusques viennent en première position, suivis des conserves et semi-conserves. Le crabe bleu de Tunisie est très prisé à l'étranger, notamment en Asie, totalisant 8 116 tonnes pour une valeur de 90,5 millions de dinars, au prix moyen de 11 D. La daurade aussi, avec 6 293 tonnes pour une valeur de 95 millions de dinars, au prix moyen de 13,4 D. L'Italie est la première destination des exportations, suivie de la Libye, l'Espagne, Malte, le Japon, les Émirats arabes unis, la Corée du Sud, l'Indonésie, le Vietnam, etc.

Répartition des exportations des produits de la pêche et de l'aquaculture par catégorie au titre des années 2021 et 2022

	2021		2022	
	Quantité (T)	Valeur (MDT)	Quantité (T)	Valeur (MDT)
Poissons	11 795,1	278,1	14 108,5	348,8
Crustacés	11 532,2	234,2	11 958,8	255,2
Mollusques	3 603,4	88,7	3 902,3	108,6
Conserves et semi-conserves	6 248,1	101,7	8 461,1	151,7
Autres (invertébrés aquatiques: corail, éponges, etc.)	10,6	5,4	16,3	6,7
Total	**33 189,4**	**708,1**	**38 447,0**	**871,0**

L'UIB CERTIFIÉE PCI-DSS POUR LA 5ème ANNÉE CONSÉCUTIVE

L'UIB se conforme, depuis 2018, au standard international PCI-DSS en matière de fiabilité, d'assurance et de sécurité des supports, données et processus monétiques

الإتحاد الدولي للبنوك
UIB

GROUPE SOCIETE GENERALE

Quant aux importations, elles ont été en 2022 d'une quantité de 65.680 tonnes pour une valeur de 406 millions de dinars. Le thon congelé occupe la première place avec 48 328 tonnes (pour une valeur de 244,2 millions de dinars), suivi notamment de l'anchois, des sardines (pour le grossissement des poissons), des crevettes et autres. La balance commerciale enregistre un solde positif de 464,7 millions de dinars, contre 367,8 millions de dinars en 2021, avec un taux de couverture de 214% contre 208% en 2021.

Répartition des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture par catégories au titre de l'année 2021-2022

	2021		2022	
	Quantité (T)	Valeur (MDT)	Quantité (T)	Valeur (MDT)
Poissons	66 736,4	304,0	61 846,9	363,2
Crustacés	171,0	4,4	426,9	12,0
Mollusques	606,9	3,4	1 435,5	8,0
Conserves et semi-conserves	2 852,3	28,4	1 964,5	22,9
Autres (invertébrés aquatiques: corail, éponges, etc.)	2,0	0,0	7,0	0,1
Total	**70 369,3**	**340,2**	**65 680,8**	**406,2**

(Source : Direction générale de la pêche et de l'aquaculture)

Pisciculture : un large potentiel

Foued Mestiri, directeur général du CTA

La pisciculture est une tradition très ancienne en Tunisie, comme le rapportent de nombreuses mosaïques, mais il aura fallu les avancées concluantes des recherches menées par l'Institut national des sciences et technologies de la mer (Instm), pour amorcer la naissance d'un secteur structuré. Parmi les entrepreneurs visionnaires, M'hammed Driss, en hôtelier avisé, a réalisé tout le potentiel qu'il offre, et procédé, à la fin des années 1980, à l'implantation de la première ferme d'élevage. Nous en sommes aujourd'hui à 33 unités de diverses vocations.

La pisciculture offre de bonnes perspectives, indique à Leaders Foued Mestiri, directeur général du Centre technique de l'aquaculture (CTA). Avec une production de 26 000 tonnes, générant des revenus de l'ordre de 380 millions de dinars, et employant plus de 2 000 personnes, le potentiel de croissance est porteur. Sur les 26 000 tonnes produites, plus de 6 500 tonnes sont exportées (pays du Golfe, Italie, Libye, etc.), avec de nouveaux marchés à explorer. Quant au marché local, il absorbe plus de 17 000 et peut atteindre 25 000 tonnes. Un effort de marketing est cependant nécessaire pour changer la perception des produits d'élevage et encourager les Tunisiens à les consommer.»

Actuellement, 24 fermes aquatiques en mer sont en exploitation. Elles assurent l'élevage notamment des daurades, du loup et du maigre (une espèce entre le mérou et le loup de mer). Cinq projets s'adonnent à l'élevage des coquillages (moules, huitres…), et un autre projet pilote

s'est spécialisé dans l'élevage de la crevette à pattes blanches en eau de mer. De plus, trois autres fermes assurent le grossissement du thon rouge, alors que d'autres se sont concentrées sur la culture de l'algue marine (spiruline) aux multiples bienfaits. Par ailleurs, trois unités assurent la fabrication d'aliments de poisson.

Le cycle de production et ses coûts sont intéressants à connaître, explique à *Leaders* un spécialiste du secteur. Il y a d'abord l'alevin, qui est le poisson nouveau-né, à la base de l'élevage. Son prix moyen se situe entre 3 et 5 D. Si la Tunisie continue à en importer, des écloseries se développent dans divers sites pour fournir les fermes de pisciculture. La maîtrise des coûts et, partant, du prix de vente au public exige un grand effort pour renforcer ces écloseries et les multiplier.

Outre l'alevin, c'est l'alimentation qui se taille la part du lion des coûts. Pour la daurade, il faut compter un élevage pendant un an afin qu'elle atteigne un poids de 350 g environ. Le loup prend 14 mois. Chaque kg produit nécessite deux kg d'aliments, au prix de 10 D le kg. Les aliments sont produits à 60% en Tunisie et importés à 40%.

La pisciculture est très exigeante en expertise spécialisée, nécessitant un suivi rigoureux et une gestion attentive. De nombreux aléas l'exposent à des risques, notamment sanitaires, d'où l'importance de mettre en place des caméras sous-marines et tout un dispositif d'analyse et de contrôle.

La question des coûts se pose alors avec acuité. Le prix public d'un kilogramme de daurade varie entre 16 et 19 D. Au départ de la ferme de culture, il est de 14,5 dinars, la marge, bien réduite, est partagée entre le producteur et le poissonnier.

Comment retrouver notre longueur d'avance ?

La Tunisie a été pionnière dans ce secteur au début des années 1990. Elle était le premier pays à s'y adonner dans le bassin méditerranéen, bien avant d'autres pays riverains comme la Turquie ou la Grèce. Cette longueur d'avance n'a pas été maintenue et développée. Divers facteurs y ont contribué. « Si nous pouvons affirmer qu'une véritable école tunisienne de pisciculture n'a cessé de confirmer ses atouts, des freins sont à lever afin de développer cette activité, déclare à Leaders un opérateur du secteur. Le tout premier est la complexité des formalités administratives et leur lenteur pour la création d'un projet aquacole. Le parcours du combattant prend jusqu'à deux années, empruntant des méandres interminables, notamment au niveau de l'Agence nationale de protection de l'environnement et d'autres administrations concernées. Aussi des incitations spécifiques à l'investissement tout comme un soutien à la production et à la distribution sont-ils nécessaires.

Le centre d'appel QNB, un service à la hauteur de vos attentes.
QNB Tunisia met à votre disposition une équipe professionnelle de conseillers clients disponible pour répondre à vos demandes, du Lundi au Vendredi de 8h à 18h et le Samedi de 10h à 18h.
QNB
Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

Aquaculture

STEP, pionnière de l’impact social et environnemental en Tunisie

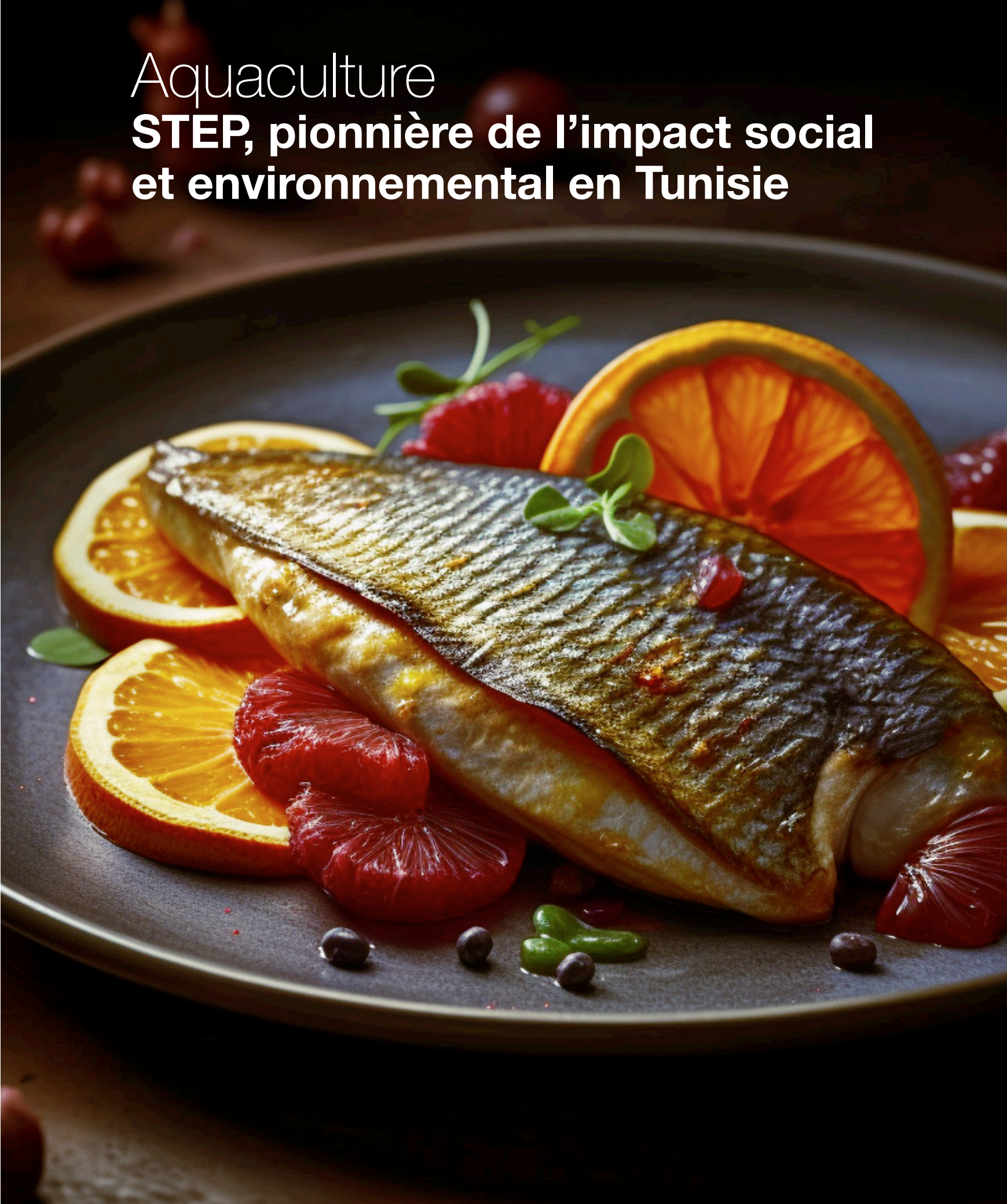

Au commencement était l'alevin…

Basée dans la région du Sahel, en bord de mer, la Société tunisienne d'élevage de poissons (STEP) a démarré son activité en 2013. La dernière décennie accuse une croissance exponentielle dans le secteur aquacole : on estime que la production mondiale a atteint, en 2018, environ 179 millions de tonnes[1]; cela démontre un changement radical des habitudes alimentaires. Avec une production projetée de 3 000 tonnes de poisson par an en 2023, 3 500 en 2024, et 4 500 à l'horizon 2026, STEP se positionne comme l'un des leaders du secteur. La majorité de sa production est vendue sur les marchés locaux, 30% est exportée vers le Moyen-Orient et le Canada. Totalement consciente de son apport à l'économie locale, l'entreprise adopte une approche novatrice et durable, alignée sur les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD ou SDG). Au quotidien, elle fait face à la complexité d'un écosystème qui manque souvent de transparence.

Les défis de l'aquaculture en Tunisie

Concurrence : en Tunisie, le circuit de distribution manque de structure. En effet, seulement 15% de la production nationale aquacole arrive en grande surface. Mais encore, les producteurs locaux ont souvent tendance à tirer les prix vers le bas pour couvrir une insuffisance de trésorerie. Au cours de la semaine précédant l'Aïd el-fitr 2023, le prix de la daurade sauvage chute à moins de 3 dollars USD (10 dinars) le kilo, alors que le prix du produit d'élevage s'élevait à presque 6 dollars USD (17 dinars) en grande surface[2]. Pour faciliter l'accès aux produits aquacoles (daurade et loup de mer) à un prix plus équitable, STEP ouvrira, dans quelques semaines sur le Grand Tunis, un point de vente agréé par le ministère de l'Agriculture afin de réduire les intermédiaires et d'améliorer la traçabilité : le consommateur devient ainsi consomm'acteur.

Dépendance à l'importation : les alevins et aliments sont encore majoritairement importés. Ils représentent 80% du coût de production et cela en raison du manque de capacité des écloseries locales. En revanche, pour l'alimentation, la production tunisienne est suffisante. Il reste cependant à améliorer la qualité de l'aliment pour répondre aux normes internationales et aux exigences des consommateurs. En effet, cela peut modifier de façon significative la valeur nutritive du produit fini. Grâce à la législation actuellement en vigueur en Tunisie, STEP utilise une nourriture équilibrée exempte de protéines animales transformées (PAT) généralement issues de viande porcine ou de volaille. Cela assure la croissance salutaire du cheptel et garantit un produit "halal", pour les clients.

PPP à renforcer : le renforcement des partenariats public-privé pour soutenir le développement du secteur aquacole en Tunisie est désormais incontournable. Dans ce sens, STEP a signé un partenariat avec l'INSTM(3) pour renforcer sa présence sur le terrain et multiplier les opportunités de développer et déployer des solutions innovantes, bénéfiques pour l'ensemble des acteurs.

(1) FAO intitulé «Défis de l'aquaculture et perspectives pour le développement durable», https://www.fao.org/3/ca9231fr/CA9231FR.pdf
(2) Enquête de terrain réalisée par Novambre Consulting Avril 2023
(3) http://www.instm.agrinet.tn/index.php/fr/

L'impact au cœur de l'ADN d'entreprise

Pour répondre à ces challenges, STEP entend se positionner comme ce que les anglophones qualifient de "purpose-driven company". Une entreprise qui s'engage pleinement dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD). A ce titre, elle contribue en particulier à la réalisation des ODD 2 (Faim zéro), 5 (Egalité entre les sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Inégalités réduites), 14 (Respect de la vie sous-marine) et 17 (Partenariats).

Impact social

ODD2 Faim zéro

L'aquaculture contribue de manière significative à la sécurité alimentaire en étant une alternative durable à la pêche traditionnelle et une garantie de nourriture saine. En Tunisie, en particulier, le poisson est une source importante de l'apport alimentaire : composé de protéines, vitamines et minéraux essentiels à une nutrition équilibrée .

ODD5, 8 et 10

L'innovation sociale est au cœur de la mission de STEP. En employant plus de 100 personnes à Bekalta, Monastir, où elle est implantée, cette dernière s'évertue à créer de la valeur ajoutée au sein des communautés locales en générant des emplois durables et contribue de fait au développement économique de la région. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint, Mohamed Trimeche, s'est donné pour mission de rétablir une parité homme-femme au sein de la compagnie. Le secteur ne s'y prête guère, STEP, modèle en la matière, s'efforce de dépasser la barre des 20% d'employés de sexe féminin. ***"La femme est l'avenir de l'homme"***: Aragon avait bien raison ! confie Si Mohamed lors de notre échange.

Impact environnemental

Rights Bob Brewer Unsplash®

ODD14 Respect de la vie sous-marine

STEP arbore avec brio une panoplie de certifications : C'est la première entreprise tunisienne qui obtient le label BRCGS, référentiel britannique destiné aux fournisseurs de produits alimentaires ; Iso 22000: 2018, et en cours de validation de la certification Global G.A.P. pour la seconde fois. STEP garantit la qualité du produit du début à la fin de la chaîne, sans compromis. Entreprise engagée à réduire son empreinte carbone, elle met en place à la fois un processus de recyclage des déchets plastiques et envisage de transformer son activité pour adhérer aux principes de l'économie verte.

ODD17 Partenariats

Il est sans conteste l'axe stratégique majeur de la société. En effet, STEP fait partie des fervents défenseurs de l'ODD 17 des Nations unies.

Concentrée sur les 3 points suivants : elle agit au quotidien pour un meilleur avenir, en développant la coopération scientifique et technologique (17.6) ainsi que le partage des meilleures pratiques d'aquaculture. Puis, STEP favorise le désengorgement du marché local, entaché par la concurrence déloyale en favorisant les exportations de ses produits - à l'heure actuelle, vers Dubaï, le Koweït, la Jordanie et le Canada. Dernier point et non le moindre, STEP développe les partenariats avec le secteur public et la société civile et met en oeuvre des initiatives dont l'impact local est tangible (17.17).

What's next ? Les Leaders à la tête de la compagnie ont pour objectif d'améliorer de façon constante la productivité et le service au client. Leur objectif : l'excellence. Après avoir mis en place un ERP spécifique à son secteur, il est question pour l'entreprise d'explorer les pistes pour la Blockchain en collaboration avec des start-ups étrangères.

Une chose est sûre, pour STEP, **Sea is not the limit !**

QUELLE EST LA VIANDE LA PLUS NUTRITIVE ?

Pour 100 grammes	Energie	Protéines	Lipides
	171 kcal	19 g	10 g
	210 kcal	16 g	16 g
	250 kcal	26 g	15 g

Valeurs nutritives du poisson STEP, décembre 2022, résultats fournis en partenariat avec l'INSTM, laboratoire B3 Aqua, homologué ISO / CEI 17025 (2017) sous le numéro 1-0101.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE
D'ELEVAGE DE POISSONS

https://www.step.com.tn

https://www.facebook.com/societestepsa/

Article rédigé par Ambre NAIJA
Novambre Consulting, in@novambre.com

Un livre-événement

Le carnet de route de Chedly Ayari

Il aura tout connu, ou presque. La pauvreté, ses dérivés et ses frustrations, la consécration ; universitaire, en tant que premier Tunisien agrégé en sciences économiques et premier Tunisien doyen de la faculté de Droit et des Sciences économiques de Tunis ; diplomatique, aux Nations unies à New York ; politique en tant que ministre à la tête de quatre grands départements; financière, en tant qu'administrateur à la Banque mondiale à Washington, et en créant la Banque arabe de développement économique en Afrique, puis en dirigeant la Banque centrale de Tunisie… Mais aussi des traversées du désert et des retours à l'Université.

> J'avais fini par m'y atteler. Tardivement, ou juste à temps. Je ne sais pas.
>
> *Feu Chedly Ayari, aux prémices de l'écriture du présent ouvrage.*

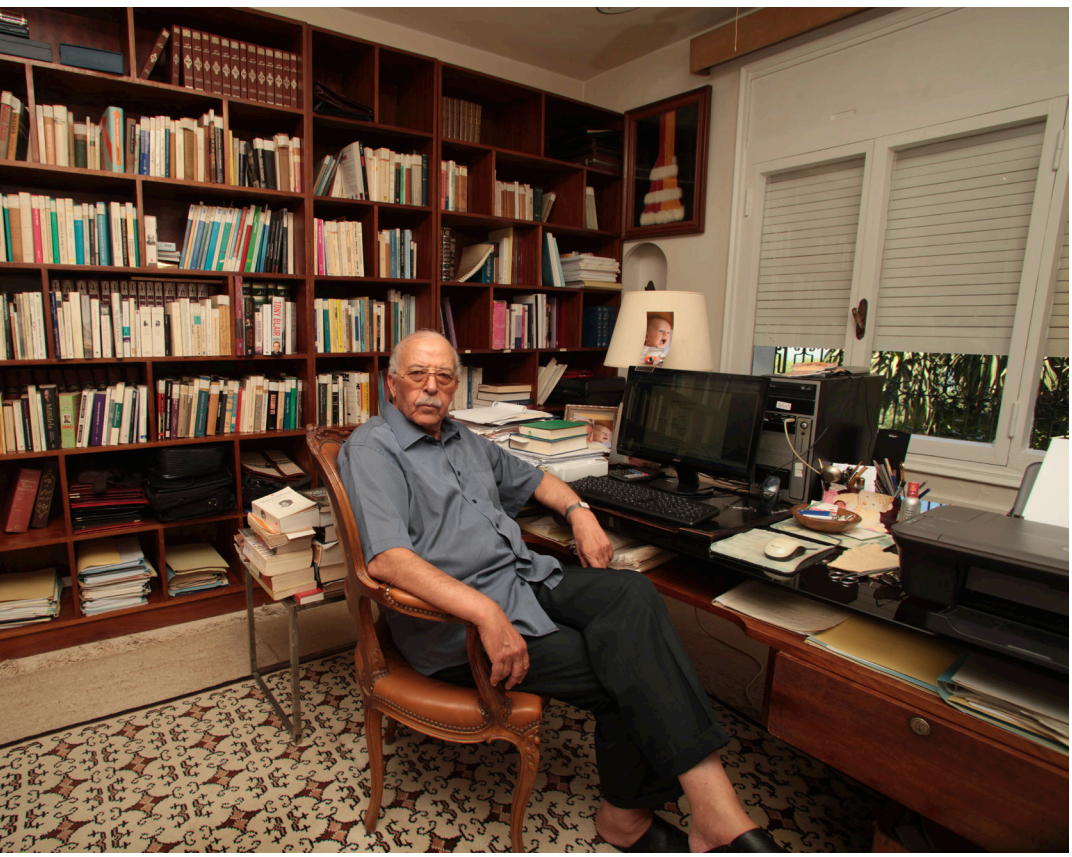

Le parcours professionnel éclectique de Chedly Ayari est édifiant à plus d'un titre. Jamais il ne s'y était épanché auparavant, se contentant parfois, sollicité par les siens, de livrer quelques bribes, mentionner certains évènements, évoquer certaines figures marquantes. Pourtant, son récit était très attendu.

Il aurait eu 90 ans ce 23 août 2023…

Chedly Ayari, qui nous a quittés discrètement il y a deux ans, le 28 janvier 2021, en pleine pandémie de Covid, aura marqué sa génération. Universitaire, diplomate, ministre de Bourguiba et financier, il a été témoin et acteur pendant près de 60 ans de moments forts vécus en Tunisie et à l'étranger. A peine avait-il remis sa démission de ses fonctions de gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, le 16 février 2018, qu'il retrouva avec bonheur son bureau-bibliothèque, chez lui, surplombant la baie de Tunis. De ces hauteurs, il contemplera la mer, réfléchira sur ce qui s'est passé et ce qui se passe, replongera dans ses lectures.

Longtemps, Chedly Ayari rechignera à rédiger ses mémoires. Par modestie. Par discrétion. Jusqu'au déclic. «*En cet automne pandémique de l'année 2020, l'octogénaire que je suis aujourd'hui*, écrira-t-il, *est, une fois de plus, brutalement rappelé à l'ordre par les silences qu'il a observés jusqu'à présent, au grand dam des siens, et peut-être bien de certains de ses amis, sur sa vie, et plus encore sur son parcours professionnel, long de cinq décennies et demie.*».

Assidu à la tâche, il se mettra à l'ouvrage, prenant de la hauteur, ne gardant que l'essentiel, ciselant son texte d'une plume raffinée, nourrie

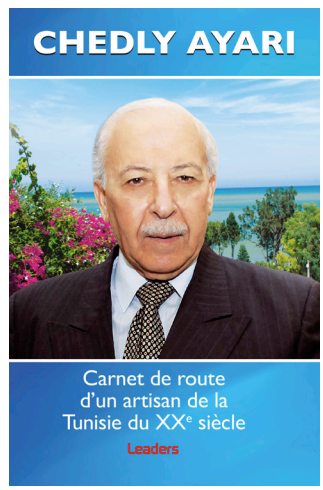

Carnet de route d'un artisan de la Tunisie du XXe siècle
De Chedly Ayari
Éditions *Leaders*, 2023, 560 pages, 55 D
Disponible en librairie
et sur www.leadersbooks.com.tn

d'une pensée dense, enrichie d'une analyse pertinente. L'ouvrage était quasi finalisé, mais le destin ne lui laissea pas le temps de passer à une ultime relecture avant de lancer l'édition. Le titre qu'il avait choisi s'inscrit dans sa modestie naturelle : *«Carnet de route d'un artisan de la Tunisie du XXe siècle»*. Un legs précieux à porter et à transmettre.

«Pour avoir été sa fidèle compagne pendant plus de soixante ans, il me revient naturellement le devoir d'honorer sa mémoire à sa juste valeur, lui qui a consacré toute sa vie à la construction et au développement d'une Tunisie indépendante», écrit en introduction son épouse Eliane Ayari. *«De quelle(s) façon(s), allais-je pouvoir restituer ce devoir de mémoire, d'hommage et de reconnaissance»*, poursuit-elle. *«Tout d'abord, en recueillant l'ensemble de ses écrits figurant sur son ordinateur, écrits que j'ai sensiblement étayés de photos—précieusement répertoriées—illustrant chacune des nombreuses étapes de son parcours. Ensuite, en ajoutant en annexe le Chapitre XII qu'il n'avait qu'effleurer, relatif à la tranche de vie au cours de laquelle il occupait exclusivement sa fonction d'universitaire, sa véritable profession, l'objectif de sa vie, et la plus enrichissante, intellectuellement parlant.»* Soutenue par ses enfants, Mme Ayari fera aboutir le projet jusqu'à sa publication aux Éditions *Leaders*.

Y voir plus clair

Sur plus de 500 pages, Chedly Ayari revient sur son parcours pluriel. Mais, d'emblée, il prévient le lecteur qu'il ne s'agit ni de devoir de mémoire, ni d'essai historique, ni d'essai autobiographique, ni de témoignage. Mais, plutôt, d'un travail de mémoire *«dans l'espoir de pouvoir y voir plus clair,* écrira-t-il, *dans ma pérégrination à travers les quatre moments qui ont rythmé mon parcours : le moment universitaire, le moment diplomatique, le moment politique, et le moment financier.»*

Chedly Ayari nous décrit son enfance parmi une nombreuse fratrie (comptant jusqu'à 10 frères et sœurs) au sein d'une famille aux très modestes ressources venue s'établir au Kram. *«Comme de nombreux autres Tunisiens, j'avais évidemment connu la pauvreté et ses dérivés,* écrira-t-il. *Suffisamment longtemps pour que ma mémoire demeurât à jamais empreinte des misères et des frustrations vécues, de ma naissance à l'âge adulte, aux côtés de mes nombreux frères et sœurs. A l'ombre de parents analphabètes, dont les ressources étaient réduites à la très maigre pitance que le père, simple garçon de café, et la mère, femme de ménage occasionnelle, avaient du mal à assurer à une famille nombreuse qui fut la mienne.»*

Du droit à l'économie

Chedly Ayari comprendra rapidement que l'école sera le seul ascenseur social. Bravant toutes les difficultés, fort de la détermination de ses parents, réussissant ses études à Sadiki, puis à l'Institut des hautes études de Tunis, il décrochera en major de promotion sa licence de droit, qu'il complètera dans la foulée par un diplôme d'études supérieures en droit privé, obtenu à Paris. Mais, c'est l'économie qu'il choisira en post-licence, réussissant un doctorat ès sciences économiques, puis l'agrégation ès sciences économiques. Son rêve se réalise, il sera le premier universitaire tunisien à porter la même robe que ses professeurs français, une distinction à laquelle seuls les professeurs agrégés avaient droit. Une symbolique qui a beaucoup compté pour lui.

Son parcours sera pluriel, à rebondissements. Un premier âge d'or, lors de ses années américano-onusiennes, des âges d'argent et des âges de plomb. C'est ainsi qu'on le suivra lorsqu'il rejoindra le ministère des Affaires étrangères et sera affecté à la Mission de Tunisie auprès des Nations unies à New York, conduite par Mongi Slim. Une période exceptionnelle, exaltante où il se distinguera au sein de la Deuxième Commission, vivra de près des évènements majeurs et l'émergence d'une nouvelle génération d'institutions onusienne (Cnuced, Pnud, Onudi…) On retrouvera Chedly Ayari administrateur à la Banque mondiale, et de retour à Tunis, doyen de la faculté, avant d'accéder au gouvernement. Successivement, il sera secrétaire d'Etat au Plan, ministre de l'Education nationale, ministre de la Jeunesse et des Sports, ministre de l'Economie nationale, et ministre du Plan. Chaque charge porte ses défis, ses contraintes et ses accomplissements, souvent difficiles à réussir.

Sans aucun plan préalable

Le récit est passionnant. La carrière politique ne manque pas, elle aussi, de révélations. Chedly Ayari décrit le fonctionnement du système, les défis à relever et les équipes à mobiliser. Il connaîtra une brève traversée du désert, sera nommé ambassadeur à Bruxelles, mais rappelé de justesse avant de présenter ses lettres de créance, pour réintégrer le gouvernement en avril 1972, en tant que ministre de l'Économie nationale, et retournera au ministère du Plan. Mais, voilà Chedly Ayari élu en 1975 président-directeur général de la toute naissante Banque arabe de développement économique en Afrique (Badea), installée à Khartoum. Il la dirigera pendant 10 ans, et en fera une grande institution financière régionale. Lorsqu'on décidera de scinder ses fonctions en deux, il préfèrera démissionner.

A son départ définitif de la Banque en avril 1988, il avait 54 ans… *«Je n'avais aucun plan,* écrira-t-il. *De toutes les façons, les nouveaux maîtres de la Tunisie ne m'en proposaient aucun. Je les comprenais. Mais à moitié…»*
Au cœur d'un grand projet à la Banque centrale

Avec bonheur, il retrouvera l'université. Jusqu'à son départ à la retraite. Il s'y plaira. En 2012, survint une grave crise entre le chef du gouvernement, Hamadi Jebali, et le gouverneur de la Banque centrale, Mustapha Kamel Nabli. Au lieu de chercher une réconciliation, ou une voie de sortie, l'Assemblée nationale constituante (ANC) a été sollicitée pour un vote de défiance. La rupture était consommée et il fallait trouver rapidement un successeur. Immédiatement, Mustapha Ben Jaafar, président de l'ANC, avait songé à son ami de longue date, Chedly Ayari, se faisant fort de le convaincre d'accepter la charge. Commencera alors pour lui une lourde mission qui se prolongera pendant cinq ans et demi, en pleine tempêtes en tous genres… Il mettra cependant son mandat à profit pour conduire nombre de réformes et introduire plusieurs changements, comme il le détaillera dans son livre.

Le charisme en plus

Ces «pérégrinations» sont en fait riches d'enseignements. Chacune des étapes s'avère édifiante, instructive, agréable à découvrir. L'évocation des faits est croisée par l'analyse du contexte, le décryptage des enjeux, la mise en perspective des décisions prises.

Chedly Ayari nous introduit dans les coulisses du Palais de verre, siège de l'ONU à Manhattan, en pleine effervescence du début des années 1960, nous fait découvrir les mécanismes de la Banque mondiale, présente l'action en profondeur menée en tant que ministre, écrit la genèse

de la Badea et décrit son déploiement, et détaille son plan pour la BCT. Ministre de Bourguiba, il aura vécu le démantèlement de la politique collectiviste conduite par Ahmed Ben Salah, la nouvelle orientation imprimée par Hédi Nouira, l'accord de Djerba avec la Libye, rattrapé de justesse, de grands accords conclus avec l'Algérie et autres moments forts.

Avec la pédagogie de l'universitaire, la précision du financier, le charisme de l'homme d'Etat et la plume d'un fin lettré, Chedly Ayari, en grand acteur et témoin, nous livre un éclairage exceptionnel.

Un album de plus de 130 photos et documents qui viennent illustrer un récit passionnant.

Un demi-siècle au service de la République

En cet automne pandémique de l'année 2020, l'octogénaire que je suis aujourd'hui est, une fois de plus, brutalement rappelé à l'ordre par les silences qu'il a observés jusqu'à présent, au grand dam des siens, et peut-être bien de certains de ses amis, sur sa vie, et plus encore, sur son parcours professionnel, long de quelque cinq décennies et demie.

De tous ces silences, se profile avec une insistance particulière celui de l'absence d'une écriture sur toutes ces longues années qui s'étalent entre les premiers temps de l'enfance et l'aube de la pleine séniorité et qui me rapprochent, chaque jour un peu plus, du terme d'une vie, qui aura été, tout compte fait, suffisamment longue.

Un retour sur images, en somme, où la mémoire de toutes ces années serait, enfin, revisitée.
Cependant, le retour sur images, objet de cet essai, n'est pas la narration d'une vie – en l'occurrence la mienne– du berceau à l'âge "senior", qui est le mien aujourd'hui. J'ai choisi de ne pas me livrer dans cet ouvrage à un exercice autobiographique, comme l'ont fait certains de mes aînés, contemporains et non contemporains, pionniers ou acteurs, peu ou prou, de l'édification du premier Etat national tunisien indépendant. Non pas seulement en raison de mon aversion de me voir verser, à mon tour, dans l'insupportable nombrilisme ou les règlements de comptes qui marquent nombre de récits autobiographiques. Plus prosaïque encore, dirons-nous, je n'en avais ni le savoir-faire, ni le désir. Comme j'ai choisi de ne pas accabler ceux qui voudront bien me lire par une profusion de chiffres, de citations et d'archives historiques, si abondantes, par ailleurs, dans la littérature rétrospective sur la Tunisie indépendante pré-républicaine (mars 1956-juillet 1957), puis républicaine-bourguibienne (juillet 1957 - 7 novembre 1987), puis républicaine post-bourguibienne (7 novembre 1987- 14 janvier 2011), puis républicaine révolutionnaire.

Ni devoir de mémoire. Ni essai historique. Ni essai autobiographique. Ni témoignage. Non seulement, parce que je n'excelle dans aucun de ces genres littéraires ; mais aussi parce que j'ai choisi de faire autrement que nombre de mes contemporains, aujourd'hui partis ou encore en vie. Principalement, ceux-là qui ont écrit sur ce premier temps républicain

de la Tunisie indépendante : le temps bourguibien ; accessoirement, sur la "démocrature" tunisienne, l'Ere du Changement qui lui a succédé (1987-2011) ; voire sur les années de braise de la transition de la Tunisie dite post-révolutionnaire vers son deuxième temps républicain depuis 2011.

Mémorialistes, historiens, biographes, autobiographes ou témoins, tous ont fait œuvre utile. J'ai choisi de ne compter ni parmi les uns, ni parmi les autres. J'ai choisi le travail de mémoire.

Travail de mémoire, dis-je ? Oui. Je le dois sûrement à moi-même. Je le dois ensuite aux miens, notamment aux plus proches d'entre eux, mon épouse, mes enfants et petits-enfants, auxquels je n'ai raconté mon histoire qu'à travers des albums photo muets. Je le dois, enfin, peut-être, à un public, proche et lointain, connu ou inconnu – mais que je crois peu nombreux– peut-être passablement curieux de savoir des choses. Sur le passé d'une des survivances –de plus en plus rares– de la première génération des bâtisseurs du nouvel Etat national tunisien, compagnon de route modeste des grands bâtisseurs de la saga de la Tunisie indépendante, longue de quelque soixante années que j'ai eu l'honneur et le privilège de servir, à domicile et à l'étranger, le plus souvent à des postes décisionnels, politiques, économiques et financiers.

Il faudrait entreprendre, au soir d'une traversée, qui fut contemporaine de la naissance, puis de l'adolescence, puis de la magnificence, puis de la décadence du premier temps républicain néo-patrimonial tunisien, bourguibien/ post-bourguibien ; contemporaine aussi de ce second temps républicain démocratique post-révolutionnaire tunisien, encore mineur et dont la crise d'adolescence semble s'être affranchie de la contrainte du temps, une sorte d'entrée à reculons dans une fausse post- modernité tunisienne , qui n'aura jamais cessé de clamer et de réclamer son caractère "exceptionnel"- la fameuse "exception tunisienne", y compris celui de se vouloir une post-modernité orpheline de toute modernité passée.

Ceci, dans l'espoir de pouvoir y voir plus clair dans ma pérégrination à travers les quatre moments qui ont rythmé mon parcours : le moment universitaire, le moment diplomatique, le moment politique et le moment financier. Y voir plus clair dans le comment et le pourquoi de ce que j'ai accompli, et de ce que je n'ai pas accompli ; de ce que j'ai réussi et de ce que je n'ai pas réussi.

J'avais fini par m'y atteler. Tardivement, ou juste à temps. Je ne le sais. Sous réserve qu'on me reconnaisse, à moi aussi, le droit à l'oubli, qu'autorise tout travail de mémoire, pour parler comme Paul Ricoeur (1913-2005 ; philosophe français).

VIENT DE PARAÎTRE

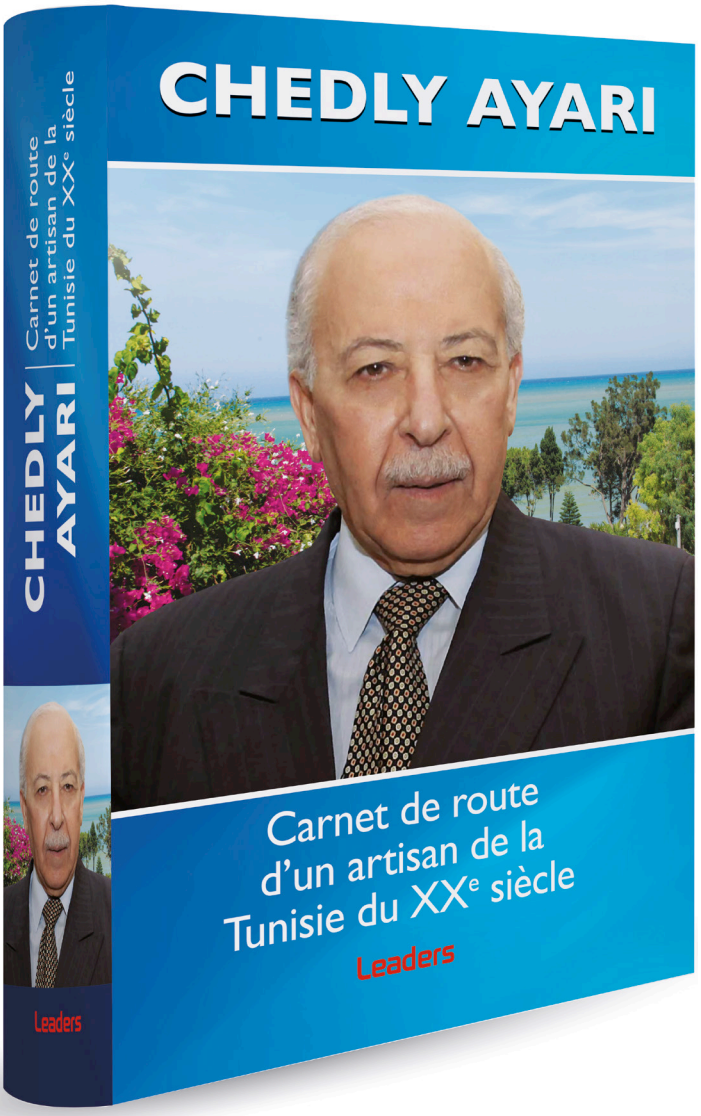

CHEDLY AYARI

Carnet de route d'un artisan de la Tunisie du XXe siècle

Volume : **556 pages** • **147** photos • Format : **15 x 23 cm**

Bon de commande

Nombre d'exemplaires ..... **x 55 DT Total** .....

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn

/SAMA

CONCESSIONNAIRE VÉHICULES INDUSTRIELS
ET ENGINS DE TERRASSEMENT

SHACMAN

REMISE

ALLANT JUSQU'À

20 000 DT

Du 1er au 31 Mai

500 000 km
de garantie*

100 000 km
de vidanges gratuites*

X3000 Series

* ou 2 ans

70 130 010

alBaraka

ATL 30 LEASING

التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

BTK LEASING

CIL Leasing

Shell HELIX

Vers une transformation digitale réelle

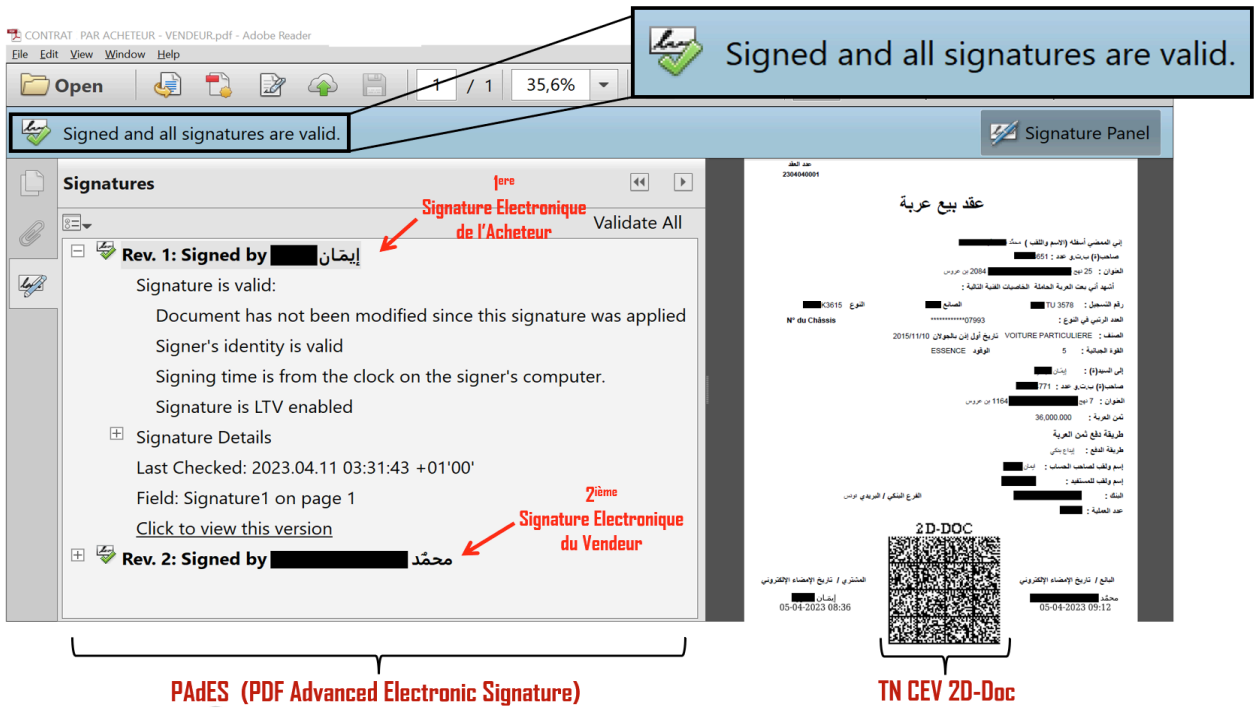

La nouvelle stratégie Tunisie digitale 2025 mise en place par le ministère des Technologies de la communication vise à introduire la vraie transformation digitale dans le pays. Cette stratégie englobe un ensemble de projets prometteurs. S'ils portent leurs fruits, la Tunisie fera un pas de géant vers une administration moderne et efficace. Parmi les projets qui ont vu le jour lors des deux dernières années et qui s'inscrivent dans l'axe e-Gov, on cite : l'identité numérique sur mobile (e-Houwiya), le portail national des services en ligne (e-Bawaba), le mailbox officel du citoyen (e-Barid), le portemonnaie et la carte de paiement électronique associés à l'id-digital en plus de l'interopérabilité entre les systèmes d'information des entités gouvernementales. L'objectif ultime du chantier e-Gov est de diversifier les canaux de service et de notification, unifier les techniques d'accès, connecter les registres, catégoriser et simplifier les services électroniques et moderniser la façon avec laquelle le citoyen est servi en ligne.

Les efforts du ministère des Technologies de la communication se poursuivent et se concrétisent par le lancement du premier contrat électronique en Tunisie, et ce pour rendre possible l'usage du support électronique dans un environnement où seule l'utilisation du support papier domine. Le 11 avril 2023, le nouveau service du contrat électronique a été lancé, lors d'une conférence de presse à la Kasbah, sous l'égide de la présidente du gouvernement. Le nouveau contrat concerne en premier lieu la cession de propriété des véhicules privés. En fait, le contrat électronique s'établit à distance et se conclut sans le besoin de la présence physique simultanée des deux parties contractantes. Il est exclusivement élaboré à travers le portail citoyen e-bawaba.tn en utilisant l'identité digitale e-houwiya, qui va d'une part garantir l'identité des deux signataires et d'autre part apposer au contrat les preuves électroniques à valeurs probantes nécessaires pour protéger et pérenniser l'opération faite totalement en ligne.

L'encadrement juridique du contrat électronique relève du droit général des contrats et des obligations mais également des dispositions spécifiques de la loi n°83 du 9 août 2000 relatives aux échanges et au commerce électronique qui donnent au contrat électronique la même valeur juridique qu'a le contrat papier. Malgré la reconnaissance juridique des contrats dématérialisés en Tunisie, cette démarche électronique est malheureusement restée inappliquée jusqu'à aujourd'hui vu, d'une part, l'absence de l'identité numérique citoyenne et d'autre part l'usage très restreint de la signature électronique au niveau des démarches administratives en ligne. L'objectif de la nouvelle stratégie digitale était d'éviter que la loi, par son attachement au support papier, n'entrave l'utilisation des nouvelles technologies et plus largement le développement des échanges dématérialisés.

La conclusion du contrat par voie électronique suppose que les deux parties contractantes possèdent au préalable des identités numériques activées et valides. L'établissement du contrat à travers le portail citoyen suit les étapes suivantes:

1. Le vendeur initie l'opération de vente par la création du projet de contrat à partir de son espace citoyen, là où il doit mentionner l'identité de l'acheteur et les détails du paiement (prix de vente, modalité et méthode de paiement);
2. A partir de son espace citoyen, l'acheteur examine les détails et les alertes concernant le véhicule, objet du contrat, puis valide et signe électroniquement agissant en son propre nom. La signature électronique apposée au document en question permet de verrouiller les informations incluses et d'y associer l'identité du premier signataire ;
3. Le vendeur conclut à son tour le contrat en rajoutant sa signature électronique qui prouve son consentement et qui associe au contrat l'identité du deuxième signataire;
4. A la fin, le contrat co-signé et horodaté est envoyé systématiquement à l'Agence tunisienne de transport terrestre (ATTT) pour traitement et sera immédiatement disponible pour le téléchargement en version PDF au niveau de l'espace citoyen des deux parties contractantes.

La signature électronique adoptée est de type PAdES (PDF Advanced Electronic Signature) et le cachet électronique visuel ajouté au contrat papier est au format TN CEV 2D-Doc. Les signatures électroniques sont établies sur des serveurs distants appartenant à l'Agence nationale de certification électronique (Ance) qui joue le rôle de tiers de confiance dans les transactions du commerce électronique. Il est important de rappeler que les procédés techniques de signature et de cachet électronique visuel vont nous permettre d'éliminer progressivement les démarches classiques de signature légalisée et de copie conforme exigées par la plupart des procédures administratives en Tunisie.

Le contrat électronique établi en ligne identifie clairement les deux parties contractantes et mentionne avec précision les caractéristiques du bien vendu/acheté extraites directement depuis les registres officiels, éliminant ainsi le risque d'erreurs humaines et de fraudes. Le contrat électronique conclu à travers le portail citoyen est conçu pour être archivé pour une période de plus de 10 ans et contient toutes les preuves cryptographiques nécessaires qui prouvent :

- L'identité des auteurs de l'opération
- La non-répudiation de l'acte conclu en ligne
- L'intégrité du contrat et sa protection contre la contrefaçon
- Le temps de l'opération moyennant les contre-marques de temps ajoutés d'une manière irréversible au contrat final.

Ce nouveau service cible la simplification de plus de 250 mille opérations de cession de propriété conclues annuellement auprès de l'Attt. Et pour rester fidèle aux démarches classiques, il est aussi important de signaler que les deux parties contractantes peuvent exercer leurs droits de rétractation par la conclusion d'un contrat d'annulation signé aussi d'une manière électronique et ce à travers le même portail citoyen.

MERCI
INFINIMENT

ALICE EVENTS

www.alice.com.tn

ALICE EVENTS
A VINGT ANS !

Sans doute parce qu'elle est entrée en activité un 14 juillet, Alice Events aura connu plusieurs révolutions. Celle du 14 janvier 2011 aura marqué sa première décennie et aura sonné le glas de sa jeunesse. Celles du numérique, de l'expansion planétaire du terrorisme, du Covid, du 25 juillet 2021 … auront, quant à elles, forgé son caractère et marqué sa deuxième décennie.

De 2003 à 2023, de profonds bouleversements auront accompagné la progression de l'agence. Plus qu'un anniversaire, plus qu'un chiffre rond, plus qu'un symbole, la vingtième année d'Alice Events a un goût de lendemain de révolution. Un lendemain où, après avoir levé fièrement l'étendard de l'agence, il est commun de faire un bilan de ses vingt ans, de tirer les enseignements de notre longévité pour asseoir les fondements d'une nouvelle décennie.

L'histoire de nos vingt ans a débuté le 14 juillet 2003.

L'évènementiel était tourné vers l'Europe. Les agences évènementielles locales qui accueillaient brillamment les groupes de collaborateurs européens en voyage d'incentive, partout sur le territoire, souffraient de la crise du tourisme mondial qui suivit le 11 septembre 2001. Tout espoir de reprise avait été anéanti par la crise du tourisme tunisien, qui suivit l'attentat de Djerba, le 11 avril 2002.

Nous avons été une poignée à lancer nos agences dans ce contexte. Partir à la conquête d'un marché européen, comme nos confrères, était provisoirement sans perspective et relativement coûteux. Nous nous sommes naturellement tournés vers le marché local. Le segment du tourisme d'affaires y était encore une niche à explorer.

La résistance au changement fut le premier obstacle de taille à franchir. Les évènements étaient organisés en interne et de manière autonome. Le sentiment de perte de contrôle inspiré par notre offre sous forme de package fut un frein commun à la plupart de nos prospects. Heureusement, pas tous !

Par ailleurs, une relation de collaboration à long terme s'était installée entre un grand nombre d'hôtels d'affaires et la majorité de nos prospects. Nous étions perçus comme un intermédiaire, qui viendrait diminuer les marges et faire jouer la concurrence.

Convaincre de nouveaux prospects, tel était le défi à relever pour survivre. Quelques années furent nécessaires avant que notre argumentaire de vente n'arrive à ébranler la citadelle. La fin de la crise du tourisme, l'implantation d'un grand nombre de multinationales, la démocratisation d'Internet, l'affinement des stratégies de communication … incitèrent nos clients potentiels à se lancer dans l'aventure.

Petit à petit, l'évènement devient alors un élément décisif de la communication en Tunisie. Les entreprises intègrent des responsables en communication qui sous-traitent leurs demandes à des agences spécialisées.

Soutenues par cet engouement, les agences évènementielles connaissent un sursaut de croissance et commencent à rentabiliser les efforts déployés dans la prospection.

La révolution tunisienne, suivie par la révolution libyenne, opère une mutation sur le marché. Pendant les mois qui suivirent, la multiplication des partis politiques et des associations, l'engouement des bailleurs fonds pour la Tunisie, la logistique internationale créée par le flux migratoire en provenance de Libye, créèrent de la demande, favorisant l'élargissement du paysage concurrentiel et stimulant l'émergence de nouveaux besoins.

La panoplie des services offerts va au-delà des services touristiques haut de gamme et comprend, désormais, le conseil, la sécurité, la gestion des médias, la création, la production audiovisuelle …

Susciter l'intérêt, valoriser, informer, faire connaître… sont de nouveaux enjeux que le client planifie et budgétise à l'avance. L'évènement est un outil stratégique pour les dirigeants.

Dans son ensemble, le marché local de l'évènementiel résiste. Cependant, les réalisations enregistrées avec le marché européen s'estompent. De nouvelles destinations profitent de l'instabilité politique pour s'approprier le flux de groupes incentives en provenance d'Europe. Des agences disparaissent alors que d'autres se diversifient et promeuvent de nouveaux services sur le marché local.

En 2015, l'attaque du musée du Bardo, l'attentat de Sousse et l'attaque du bus de la garde présidentielle stoppent l'activité évènementielle pour quelques mois. La sécurité et la sécurisation des sites deviennent une priorité pour les clients. Les hôtels investissent dans du matériel de sécurité en tout genre : caméras, scanners, portiques… La formation du personnel dans les techniques de prévention s'intensifie.

Faire revenir les incentives à moyen terme n'est plus envisageable. Les land-rovers, qui se comptaient par centaines dans la région de Tozeur, disparaissent, récupérées par les compagnies de leasing ou vendues au plus bas prix. Les longues caravanes de voitures qui vrombissaient sur les dunes du désert laissèrent place au silence.

Habituellement silencieux, le musée du Bardo se transforme en lieu de pèlerinage, visité par les officiels. Le site est convoité par les ambassades et les ONG pour l'organisation d'évènements institutionnels.

De toutes les crises, celle du Covid fut la plus dévastatrice. Les rassemblements, les rencontres, l'accueil et la convivialité qui représentent le cœur de l'activité de l'agence se transformèrent en un mauvais plan à éviter.

Le confinement, le couvre-feu et les restrictions sanitaires furent à l'origine d'une réduction significative du volume de l'activité. Etranglées par la chute de la demande et une quasi-absence des aides, un grand nombre d'agences furent contraintes à la fermeture.

La reprise de l'activité fut timide. Les tests rapides, le marquage au sol, la distribution de produits d'hygiène sanitaire, les réunions en mode virtuel… devinrent les services incontournables à proposer aux clients.

Le rebond économique après la crise sanitaire se fait toujours attendre.

La révolution du 25 juillet 2021 est la dernière révolution en date. Celle qui se veut révolution du changement et de la reconstruction. Avec de la volonté et du travail, notre infrastructure dédiée aux évènements sera renforcée, nos universités formeront les prochains hauts cadres de l'évènementiel, le sud tunisien retrouvera une desserte aérienne internationale qui lui permettra de retrouver sa compétitivité.

Alors que la conjoncture économique a toujours suscité des craintes, nous avons toujours veillé à garder le pied sur l'accélérateur, nous avons toujours veillé à être grands. Cette révolution nous rendra-t-elle encore plus grands ! En attendant, nous ne nous sommes pas vus grandir.

A tous ceux qui nous ont fait confiance, à nos clients, partenaires, collaborateurs, fournisseurs … Merci infiniment !

Sélim Farouk ENNABLI
Le gérant
Alice Events

ALICE EVENTS
SEE YOU ON THE OTHER SIDE

La Tunisie et la transition écologique

Eclairages sur la nouvelle stratégie

De grands enjeux, mais aussi de réelles opportunités : l'essentiel est de s'y prendre tout de suite et avec résolution. La transition écologique s'impose en effet à la Tunisie de toute urgence et avec acuité. Une stratégie nationale est quasi finalisée. Le gouvernement s'y est mis et le ministère de l'Environnement, en chef de file, a redoublé d'efforts ces derniers mois pour boucler cette stratégie, en collaboration avec les différentes parties concernées. Elle sera mise en débat lors d'assises nationales prévues les prochaines semaines. Quelles sont les grandes lignes de cette stratégie et comment sera-t-elle mise en œuvre ? Eclairages.

«*La transition écologique vise (…) à mettre en place un modèle de développement résilient, durable, socialement juste et inclusif,* souligne à Leaders Leila Chikhaoui-Mahdaoui, ministre de l'environnement. *Un modèle qui transforme nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble en tenant compte des facteurs spatio-temporels et intergénérationnels. En l'état actuel de la planète, la Tunisie ne peut rester à l'écart des changements mondiaux et a tout intérêt à se doter d'une Stratégie de transition écologique ambitieuse, à la hauteur des enjeux et opportunités d'une telle démarche dont la pertinence est aujourd'hui évidente*».

Passant en revue les enjeux, la ministre mentionne notamment :

- La rareté et la dégradation des ressources en eau, en termes quantitatifs et qualitatifs.
- La gestion peu rationnelle des ressources en eau et de l'énergie et l'existence de gaspillages et de pertes énormes (ex. près de 30% en eau et presque autant en produits alimentaires) induisant une très faible productivité des ressources.
- La gestion inefficiente des déchets ménagers et assimilés, industriels et dangereux.
- L'aggravation de la pollution hydrique, atmosphérique et terrestre, avec une forte exposition des populations les plus vulnérables, tant en milieu urbain que rural.
- La désertification et la dégradation des sols.
- La dégradation du littoral.
- La perte de la biodiversité continentale et marine.

En outre, ajoute la ministre, à côté de ces défis endogènes, la Tunisie se trouve confrontée à des menaces exogènes globales : le réchauffement climatique et ses conséquences désastreuses ; la perte de la biodiversité et la disparition des espèces ; la pollution marine, notamment en Méditerranée, dont celle par le plastique et l'accroissement de la production de déchets.

Face à tant de défis, de bonnes opportunités s'offrent à la Tunisie, à travers notamment l'Agenda 2030 des Nations unies, l'Accord de Paris sur le climat, les contributions déterminées au niveau national, les financements, les gains technologiques, l'industrie 4.0 et la mise à l'échelle de l'économie numérique, le développement de la mobilité électrique et la coopération internationale.

Les éléments de la Stratégie de transition écologique, indique Mme Leila Chikhaoui Mahdaoui, se fondent sur une vision intégrée et inclusive déclinée en une série d'objectifs et de domaines d'intervention spécifiques, l'ensemble en interaction avec les stratégies, plans et programmes d'action nationaux, ainsi qu'avec les instruments internationaux signés et ratifiés par la Tunisie en matière d'environnement, de développement durable et de lutte contre les changements climatiques.

La vision de la transition écologique à l'horizon 2035-2050 est claire. Il s'agit d'assurer « le bien-être matériel et immatériel des générations actuelles et futures, dans le cadre d'un modèle de développement économique et social juste et inclusif, sobre en ressources naturelles et en énergie, écologiquement neutre, adapté aux changements climatiques et résilient aux crises et catastrophes. »

Cinq objectifs et cinq domaines

Cette vision est déclinée en cinq objectifs stratégiques et cinq domaines d'action. L'objectif central est « d'assurer la pérennité du capital naturel et améliorer l'efficience des ressources dans les activités de développement. » A cet effet, cinq objectifs spécifiques sont fixés :

1. Instaurer une gouvernance institutionnelle systémique, intersectorielle et territoriale et mettre à disposition des systèmes de financement adaptés et accessibles.
2. Renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des secteurs, des milieux et des populations vis-à-vis des changements climatiques et de leurs effets et réduire l'intensité carbone pour atteindre la neutralité en 2050.
3. Assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles, préserver et restaurer les écosystèmes (terrestres et marins), y compris la lutte contre la désertification.
4. Asseoir les bases de l'économie verte, bleue et circulaire dans le cadre de modes de consommation et de production durables et éradiquer à terme les points chauds de pollution, décontaminer et réhabiliter les sites pollués.
5. Développer la culture environnementale, les sciences, la connaissance et la qualification des ressources humaines dans les domaines de la protection de l'environnement, du développement durable et de la lutte contre les effets des changements climatiques et diffuser ces valeurs auprès des divers acteurs.

Quant aux domaines d'intervention de la Stratégie de transition écologique, ils sont aussi au nombre de cinq et développent les objectifs stratégiques, à savoir :

1. La gouvernance et le financement.
2. La prise en compte des changements climatiques, via la CDN nationale (2015, actualisée en 2021) et la Stratégie nationale de développement neutre en carbone et résilient aux changements climatiques (SDNC-RCC 2050).

3. La gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes et la lutte contre la désertification.
4. La promotion de modes de consommation et de production durables et la lutte contre la pollution.
5. Le développement de la culture environnementale, de la science et de la connaissance en faveur du développement durable, de l'adaptation aux changements climatiques et de la transition écologique.

Des recommandations appropriées

Au titre de la gouvernance institutionnelle, la stratégie propose notamment la création auprès de la Présidence du Gouvernement d'une Haute instance spécialisée présidée par le/la Chef(fe) de Gouvernement et composée de tous les ministres, ainsi que d'unités chargées du suivi de la transition écologique dans tous les secteurs. Pour ce qui est des changements climatiques en termes d'atténuation, d'adaptation et de renforcement de la résilience, une mise en œuvre immédiate et concertée de la Contribution déterminée au niveau national (CDN 2015, actualisée en 2021) est recommandée. Il est également proposé la conception, l'adoption et la mise en œuvre de mesures d'adaptation et de résilience du littoral et des écosystèmes insulaires aux effets des changements climatiques (proposition de Kerkennah : système insulaire modèle d'adaptation aux CC dans le cadre du Plan 2023-2025), ainsi que la mise en place d'un système national d'alerte climatique précoce, connecté aux réseaux internationaux en la matière, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action national relatif au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

S'agissant de la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes, la stratégie préconise notamment l'élaboration d'une vision et d'un programme national pour une agriculture durable et résiliente, la protection, la restauration et la régénération des écosystèmes (continentaux et marins) et de la biodiversité biologique et la lutte contre la désertification et la dégradation des sols (mise en œuvre du Programme national de lutte contre la désertification 2018-2030).

Au titre de la promotion des modes de consommation et de production durables et de la lutte contre la pollution, la stratégie entend œuvrer à la rénovation et au renforcement des mécanismes et des instruments de précaution et de prévention de la pollution, à la modernisation et au renforcement des mécanismes de surveillance des milieux et de contrôle de la pollution, à l'éradication progressive des points chauds de pollution, à la restauration des sites contaminés et à la mise en œuvre immédiate du Plan d'action national de consommation et production durables, élaboré en 2016. Elle recommande le développement d'un transport en commun commode, sûr et durable et d'une mobilité électrique et hybride dans le cadre de la Stratégie des transports durables à l'horizon 2035, la mise en œuvre de la Stratégie industrielle verte et résiliente, de la Stratégie de transition énergétique (promotion des énergies alternatives telles que le solaire ou l'hydrogène vert dans le mix énergétique), de la Stratégie du tourisme durable et alternatif, de la Stratégie de gestion circulaire globale et sectorielle des déchets, basée sur l'intégration des secteurs et la durabilité et incluant essentiellement la lutte contre la pollution par les plastiques, la gestion durable des déchets de démolition et de construction (DDC – gravats) et leur usage comme matière première dans la construction de routes, autoroutes et autres éléments de mobilier urbain, la généralisation du compostage en vue de restaurer les sols, réduire les quantités de déchets et créer des emplois, la lutte contre les pollutions diffuses issues des activités économiques autorisées (engrais, pesticides …), via la promotion de mesures d'accompagnement destinées à modifier les pratiques irrespectueuses des milieux, ainsi que la conception et la mise en place d'un programme d'action national de santé environnementale, via la réalisation d'enquêtes épidémiologiques et le suivi de l'état de santé des populations, notamment les plus exposées à la pollution.

Le développement de la culture environnementale, de la science et de la connaissance en faveur de la transition écologique constitue lui aussi un pilier important. Ce domaine inclut notamment la promotion d'une culture de transition écologique, le développement des connaissances scientifiques et de la recherche transdisciplinaire en la matière ainsi que la formation académique et professionnelle des ressources humaines dans tous les domaines servant la transition écologique.

Participation et concertation

La Stratégie de transition écologique est adossée à des cibles précises et des indicateurs de performance fixés sur la base d'une série de mesures opérationnelles. Ces mesures sont détaillées et énoncées par acteur(s) de mise en œuvre et indicateur(s) et leur impact est projeté à divers horizons, du plus proche (plan 2023-2025) au plus lointain (2050) en passant par le moyen terme (2035).

Pour la ministre de l'environnement, ce travail de réflexion et de conceptualisation stratégique est important. Il s'agit à présent de le doter du portage administratif, sociétal et financier nécessaire. C'est ainsi que préalablement à leur adoption, il est prévu de soumettre les mesures et cibles proposées à une concertation interministérielle élargie, ainsi qu'à un dialogue constructif avec les parties prenantes du secteur privé et de la société civile.

Fériel Chabrak

Directeur général de la Banque
de Tunisie et des Emirats

BTE : Passer à une banque verte et digitale

Renouant avec des résultats positifs, la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) entame une transformation profonde devant lui permettre d'évoluer en un véritable acteur du développement économique en Tunisie, mais aussi de contribuer à l'accroissement du courant d'affaires entre la Tunisie et les Emirats Arabes Unis. Renforçant son potentiel pour la création de valeur, elle vient d'adopter une nouvelle stratégie pour les années 2023 -2025 fondée sur son engagement dans le développement durable, la digitalisation et la promotion de ses ressources humaines. La célébration du 40e anniversaire de la BTE et son installation dans son nouveau siège viennent donner un signal fort à cette transformation.

Nouvellement désignée directeur général de la Banque en novembre dernier, Fériel Chabrak apporte une longue expertise et une grande détermination pour conduire ces vastes chantiers. Spécialiste en marketing et finances (Université Paris I – Panthéon Sorbonne), elle aligne plus de 30 ans d'expérience bancaire à des positions élevées au sein de la STB, la TQB et la TSB (ex-Stusid). Elle a également siégé en tant qu'administrateur et présidé le conseil d'administration de nombreuses entreprises.

Sa conviction est faite : *«La stratégie de développement pour les trois années à venir conduira à une véritable transformation de la banque,* affirme-t-elle*. Elle constituera une chaîne de création de valeur reposant sur des leviers à court et à moyen terme assurant le retour à la profitabilité et aux équilibres financiers. ».*

Interview

Comment s'annoncent les indicateurs du 1er trimestre 2023 ?

Ils marquent une bonne amorce avec une envolée de 60% du produit net bancaire, une évolution significative des produits d'exploitation bancaire et une stabilisation des charges financières, avec une augmentation du portefeuille titres d'investissement. Evidemment, de grands efforts restent à faire, mais nous sommes sur le bon chemin.

Plus en détail, les indicateurs montrent que les produits d'exploitation bancaire ont enregistré au cours du premier trimestre 2023 une évolution de 6,735 millions de dinars (+24,3%) par rapport au premier trimestre 2022, du fait de la hausse des intérêts de 3,984 millions de dinars, des gains nets sur opérations de change de 1,573 million de dinars et des revenus du portefeuille commercial et d'investissement qui ont affiché une hausse de 70,1% (+1,268 million de dinars).

Les charges financières ont enregistré une certaine stabilité pour se situer à 16,118 millions de dinars.

Par conséquent, le Produit net bancaire a enregistré à fin mars 2023 une évolution de 60,3% par rapport à fin mars 2022. Il a atteint 18,287 millions de dinars à fin mars 2023. Le portefeuille titres d'investissement a enregistré une augmentation de 45,256 millions de dinars (+38,1%).

L'encours net des crédits s'est élevé à fin mars 2023 à 856,486 millions de dinars contre 878,333 millions de dinars à fin mars 2022, enregistrant ainsi une régression de 2,5% (-21,847 millions de dinars) ; résultant essentiellement de la baisse des crédits CT aux entreprises de 26,467 millions de dinars (-12,7%) et des crédits MLT aux entreprises de 11,761millions de dinars (-7,3%). En revanche, l'encours des crédits aux particuliers s'est élevé à 411,889 millions de dinars, enregistrant une évolution de 17,553 millions de dinars (+4,5%).

Les dépôts ont affiché une hausse de 11, 186 millions de dinars, soit +1,2%, pour passer de 908,4 millions de dinars à fin mars 2022 à 919,6 millions de dinars à fin mars 2023. Les dépôts à terme ont connu une augmentation de 100,345 millions de dinars (+26,0%). Les dépôts à vue ont subi une baisse de 95,267 millions de dinars (-29,1%). Les certificats de dépôts sont passés de 49,5 millions de dinars à fin mars 2022 à 113,0 millions de dinars à fin mars 2023. Les dépôts sous forme d'épargne se sont élevés à 161,913 millions de dinars, enregistrant ainsi une évolution de 3,8% (+5 ,865 millions de dinars).

Quels ont été les évènements majeurs pour la BTE au cours de l'exercice écoulé ? Et quel est leur impact ?

L'année 2022 a été marquée par le déménagement vers un nouveau siège social moderne alliant fonctionnalité et esthétisme, sis au Centre Urbain Nord. La symbolique était forte : célébrer le quarantième anniversaire de la BTE dans un nouveau siège imposant, qui incarne le parcours accompli et prépare un avenir prometteur.

Le siège comprend des espaces bureautiques, avec des open-spaces, des salles de réunion et une agence centrale. Des locaux ont été dédiés à un Datacenter, une salle des marchés et des espaces de détente, offrant des conditions de travail privilégiées aux employés. Le nouveau siège est également doté d'un business center qui nous a permis de mettre en place un centre de formation intégré, comme préalable pour développer le capital humain et le valoriser.

Bâtiment intelligent, totalement connecté aux réseaux numériques, le nouveau siège est également un édifice ami de la nature, respectueux de l'environnement. La conception a en effet pris en compte des solutions techniques relatives à l'écoconstruction, visant à réduire la demande et les besoins énergétiques.

L'année 2022 a été aussi marquée par l'entame du projet de digitalisation dans le cadre de la stratégie nationale de promotion du paiement électronique. En effet, la BTE a été l'une des premières banques de la place à avoir adhéré à la plateforme PaySmart.

En novembre 2022, lors du Forum consacré au thème « Innovation et paiement digitaux : véritables leviers pour une croissance inclusive en Tunisie », organisé par la Banque centrale de Tunisie et l'IFC, la BTE a été l'une des 5 banques lauréates ayant réussi le challenge de lancer le service « Grand facturier » qui consiste à payer en ligne et via des applications mobiles les factures des services publics via 3 canaux : Wallet, carte et virement.

La BTE a été également l'une des premières banques à avoir adhéré au système de règlement inter-arabe « BUNA ». Ce système, affilié au Fonds Monétaire Arabe, permet d'effectuer des paiements en monnaies arabes et internationales en vue de favoriser l'intégration économique et monétaire dans la région arabe.

Et le challenge continue sous le slogan « La BTE, une banque digitale avant tout».

Un nouveau positionnement de la BTE se dessine. Quels en sont les axes et les perspectives ?

Les orientations stratégiques de la BTE sur les trois prochaines années (2023-2025) s'inscrivent dans le cadre de sa politique RSE qui se voit en harmonie avec les objectifs de développement durable ainsi qu'avec les stratégies nationales dans les domaines technologique, énergétique et environnemental. Elles s'articulent autour des 3 axes stratégiques suivants :

1. *«La BTE, une banque qui se met au vert»* ; la BTE ambitionne de se positionner sur le marché de la finance verte à même d'ancrer sa vocation de banque citoyenne qui se mobilise et participe à l'effort collectif en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. L'accompagnement des entreprises et des particuliers dans le financement des investissements favorisant la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement

climatique constituera la pierre angulaire de sa stratégie de développement orientée vers l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

2. *« La BTE, une banque digitale avant tout »* ; la BTE a entamé une démarche de transition digitale à un rythme soutenu qui a été couronné en avril 2023 par le lancement de la première agence virtuelle dans le secteur bancaire « NéoBTE » ainsi que l'étoffement de son offre de produits de paiement 100% digitaux. Et le challenge continue pour évoluer en un véritable fer de lance de l'Etat tunisien dans sa stratégie d'accélération de l'inclusion financière visant à atteindre toute la population en quête de services financiers.

3. *«La BTE, il n'est de richesses que d'Hommes»* (citation du philosophe Jean Bodin) ; la BTE place le capital humain au cœur de ses préoccupations, considérant que le bien-être des employés est un facteur clé de succès et un levier important d'efficacité et de productivité. La stratégie RH sur les 3 prochaines années aura pour but de favoriser le développement des compétences, l'égalité des genres et l'équité des chances. La mise en place d'un centre de formation intégré n'est qu'un préalable pour la promotion des compétences, le développement de l'engagement collectif et la dynamique coopérative.

Bio express

Etudes & diplômes

- Diplôme d'Etudes Approfondies de Gestion (DEA), Spécialité Finance, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 1994
- Diplôme Supérieur de Gestion, Spécialité Marketing, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 1993
- Maîtrise en Gestion Commerciale – Marketing *LAUREATE*, Faculté des sciences économiques & de gestion Sfax, 1989
- Diplôme de Technicien Supérieur en Gestion, Spécialité Marketing, *Prix Journée de Savoir*, Faculté des sciences économiques & de gestion Sfax, 1987
- Certificat d'Expert en Finance numérique, Frankfurt School of Finance & Management, 2021
- Diplôme d'Etudes Supérieures de l'institut Technique de Banque, Conservatoire Nationale des Arts et Métiers, Paris, 2002

Expérience professionnelle

- **Novembre 2012 - à 2022 :** Directeur Central chargée de la Direction de la Trésorerie à la TSB (Ex STUSID BANK – Tunisie)
- **Mars 2012 - octobre 2012 :** Chargée de la Direction de la Trésorerie à la Tunisian Qatari Bank TQB (actuellement QNB – Tunisie), en charge de la salle des marchés : marché monétaire dinar et devises et marché des changes, de la Caisse Centrale et Compensation et du Portefeuille Central
- **2010 - 2012** Chargée de la Direction de la Trésorerie à la Société Tunisienne de Banque STB – Tunisie, en charge de la Salle des Marchés : marché monétaire dinar et devises et marché des changes, du SVT et du Portefeuille Central
- **2009 - 2010** Membre du comité ad hoc pour l'élaboration de plans d'actions 2009, chargée de l'élaboration du plan stratégique de la STB 2010-2012, rattachée au conseiller auprès de la Direction Générale, Direction de la Trésorerie Société Tunisienne de Banque STB – Tunisie
- **1999 - 2008** Spécialiste en valeurs du Trésor, Direction de la Trésorerie Société Tunisienne de Banque STB – Tunisie
- **1997 - 1999** Chargée de mission auprès de la Société Partner Conseil (Filiale STB), Bureau d'étude spécialisé dans la mise à niveau des entreprises tunisiennes Direction de la Trésorerie Société Tunisienne de Banque STB – Tunisie
- **1996 - 1997** Chargée d'études des dossiers de mise à niveau des entreprises tunisiennes, Direction du Contrôle des Engagements Société Tunisienne de Banque STB – Tunisie
- **1995 - 1996** Chargée de la gestion des Bons du Trésor cessibles, Direction de la Trésorerie Société Tunisienne de Banque STB – Tunisie
- **1989 - 1992** Chargée d'études et d'analyse des dossiers de Crédits Extérieurs et de Gestion (Analyste Crédits), Direction des Crédits à Court Terme Société Tunisienne de Banque STB – Tunisie
- **2018 - 2 022 :** Présidente du Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement de Sfax El Jadida
- **03/2017 - 09/2017 :** Directeur Général (Administrateur Délégué) de la Société Tunis Center « Le Palmarium »
- **2013 - 2015 :** Présidente du Conseil d'Administration de la Société d'Investissement à Capital Variable « SICAV El Hifadh »
- **2013 - 2014 :** Administrateur, Société El Kanaouet – Tuyaux en Béton –
- **2012 - 2013 :** Administrateur, Société d'Investissement LAFICO «SICAF non-résidente de nationalité libyenne »
- **2010 - 2012** Administrateur, Banque d'Affaires de Tunisie «BAT»

La fraise dans tous ses éclats

• Par Ridah Bergaoui

Avec l'arrivée du printemps, la fraise est très présente sur les étals des marchands de fruits et légumes. Elle fait la liaison entre la saison des agrumes et celle des fruits d'été (nèfles, abricots, pêches…). Son arrivée et sa disponibilité sur les marchés à des prix abordables font le bonheur de tous, petits et grands, aussi bien les ménages que les professionnels des métiers de bouche et des industriels.

La fraise est un produit savoureux, très agréable. Fruit élégant et raffiné, sa couleur rouge ne laisse jamais indifférent et on est tenté, jeunes et vieux, d'en gouter. C'est un produit qui fait rêver et annonce l'arrivée des beaux jours. Il incarne la beauté, la fragilité. Sa forme en cœur est symbole d'amour, de fécondité et de fertilité.

Riche en vitamines (surtout vitamine C), minéraux, oligoéléments, antioxydants et en fibres, la fraise est peu calorique et très nutritive. On lui attribue de nombreux mérites : fruit minceur pour sa faible teneur en énergie, effets cardiovasculaires protecteurs et anticancer grâce à sa richesse en antioxydants, facilement digestible et bon pour le transit grâce à sa richesse en fibres, la fraise est un produit à la fois plaisir et santé, à consommer sans modération.

La fraise peut être dégustée nature ou avec un peu de sucre et parfumée chez nous par de l'extrait de la fleur de bigaradier, un vrai délice. Elle est également appréciée en jus et très demandée dans les cafés-restaurants et hôtels ou lors des fêtes (mariages, réussites…). Les pâtissiers l'utilisent souvent pour garnir leurs gâteaux, fabriquer des glaces et des sorbets. On en fait de la confiture et elle est utilisée pour préparer de nombreux produits laitiers parfumés et au goût de la fraise.

La culture de la fraise en Tunisie

La culture de la fraise en Tunisie est relativement récente. Démarrée dans les années 1990, les surfaces réservées à la culture de la fraise n'ont cessé d'augmenter pour atteindre 614 ha en 2019. Toutefois, avec le manque de pluie et l'épuisement des nappes, les surfaces tendent à diminuer. Pour l'année en cours, les surfaces cultivées n'ont atteint que 420 ha, soit 100 ha de moins que l'année dernière. La production prévue pour cette année serait de 16 000 q alors que l'année dernière, la production avait atteint 23 000 tonnes.

La culture du fraisier est essentiellement localisée dans la région du Cap Bon qui occupe plus de 90% de la surface cultivée. C'est surtout la région de Korba qui représente la capitale de la fraise puisqu'elle détient 60% des surfaces cultivées. Korba abrite, depuis quelques années, et à la fin du mois d'avril, un festival de la fraise, une occasion intéressante pour des manifestations aussi bien agricoles que culturelles, touristiques et sportives. La fraise est cultivée en plein air ou sous serre. La culture est généralement faite sur billons couverts de plastique noir. Cette technique permet d'économiser de l'eau d'irrigation, de limiter le désherbage, de protéger les fruits et de garder la chaleur. Les plants sont placés à une vingtaine de centimètres de distance et irrigués en goutte à goutte. La plantation se fait selon le type de plants, surtout en septembre-octobre, et la récolte commence en mars-avril pour s'étaler jusqu'au mois de juin.

De nombreuses variétés existent selon la précocité, la taille, le goût et la saveur, remontantes donnant une seule récolte ou non remontantes avec une plus longue période de récolte… Le catalogue national comporte une douzaine de variétés homologuées, seules cinq variétés sont les plus cultivées. Près de 20 millions de plants frigo sont importés chaque année, essentiellement d'Espagne. Le fraisier attire de nombreux ennemis (insectes, nématodes, acariens, champignons…) et l'agriculteur est amené à traiter fréquemment pour protéger ses plants et sa récolte. La fraise exige beaucoup de travail et de main-d'œuvre, surtout en période de récolte et de mise en barquettes, le fruit étant fragile et se conservant mal.

La production de la fraise est destinée essentiellement au marché local. Quelque 400 q sont exportés chaque année vers les pays du Golfe (EAU, Arabie Saoudite, Koweït…). La consommation se fait en frais, une partie est congelée et transformée pour en faire des préparations surtout utilisées pour parfumer les produits laitiers (yaourts, boissons lactées…) ou pour faire de la confiture.

Les fraisiculteurs se trouvent confrontés à de nombreux problèmes. D'une façon générale, les coûts de production sont de plus en plus élevés. Les prix de l'énergie, des plants, des produits chimiques et autres intrants sont en hausse continue. La main-d'œuvre est de moins en moins disponible et de plus en plus exigeante et chère. Compte tenu du pouvoir d'achat du consommateur en nette régression et le plafonnement des prix à la vente par les autorités, les marges bénéficiaires ne cessent de diminuer et la rentabilité de la culture de s'effriter. Par ailleurs, les professionnels se plaignent de l'absence d'une structure professionnelle pour les organiser et les défendre ainsi que le manque d'usines de transformation et de conditionnement. Toutefois, le problème principal demeure le manque d'eau d'irrigation suite à la sécheresse que connaît la Tunisie depuis de nombreuses années.

La fraise et le réchauffement climatique

La sécheresse a entraîné une diminution sensible de la pluviométrie et une baisse des niveaux des nappes phréatiques. La chaleur s'accompagne

d'une augmentation de l'évapotranspiration des plantes et des besoins en eau. La chaleur précoce entraîne une baisse des productions, sachant que le fraisier a besoin d'une certaine quantité de froid pour fructifier. Elle peut accélérer la maturité des fruits avec comme conséquence de quantités importantes de produit à récolter en un temps très court. Ceci conduit à une demande importante en main-d'œuvre et un risque de détérioration rapide de la qualité et de pourrissement du fruit très fragile.

La chaleur favorise le développement des maladies et la multiplication des pathogènes, ce qui oblige l'agriculteur à utiliser plus de pesticides et de produits chimiques pour protéger ses cultures. Ceci conduit à une augmentation des coûts de revient et encore plus de résidus sur les fruits et plus de menaces pour la santé du consommateur.

Avec le réchauffement climatique, la culture de la fraise se trouve sérieusement menacée, la production risque de diminuer et les coûts de revient d'augmenter. La fraise pourrait devenir, dans les prochaines années, un produit de luxe, rare et coûteux. Il est nécessaire de revoir le mode de production pour s'adapter au changement climatique et à la raréfaction des ressources hydriques. La fraise, un produit plein de pesticides

Le fraisier attire de nombreux parasites et ennemis divers. Afin de protéger sa culture et sa production, l'agriculteur est amené à intervenir fréquemment et traiter régulièrement pour avoir de beaux fruits rouges qui attirent le consommateur. La fraise est certainement le produit agricole qui risque d'être le plus contaminé par les pesticides. Certains agriculteurs utilisent plus d'une vingtaine de traitements.

En Tunisie, les pesticides posent un sérieux problème. On se rappelle tous le problème du rappel en France de la Maltaise de Tunisie au mois de mars dernier, avec au moins 40 tonnes refusées et réexpédiées en Tunisie,

à cause de pesticides qui dépassaient les normes autorisées.

Mal suivis et mal contrôlés, les pesticides, destinés initialement à aider les agriculteurs, sont devenus une véritable charge économique dont l'efficacité est très douteuse. Ils représentent un sérieux danger sur la santé tant pour l'agriculteur que pour les consommateurs, particulièrement les enfants sensibles. Les effets néfastes sur la biodiversité et l'environnement ne sont pas non moins importants. Le délai avant récolte (DAR) n'est généralement pas respecté et souvent l'agriculteur continue à traiter sa culture jusqu'à la mise en barquettes.

Pourtant, de nombreuses méthodes existent pour réduire les résidus des produits phytosanitaires. Les produits bio sont les moins contaminés. Des méthodes de lutte biologique, l'utilisation des prédateurs, la lutte intégrée, les biopesticides, des pratiques culturales efficaces… existent et permettent de limiter l'utilisation des pesticides.

L'encadrement et la formation des agriculteurs à l'usage convenable des pesticides sont indispensables. L'Etat se doit de veiller à l'application de la réglementation, au suivi et au contrôle rigoureux de ces produits dangereux et toxiques.

Pour le consommateur, il est conseillé de bien laver les fraises avant de les consommer. Les laver à l'eau vinaigrée ou salée et bien les rincer permet de les débarrasser d'une grande partie de pesticides sur la surface du fruit.

La culture hors sol de plus en plus pratiquée dans le monde

De nombreux pays ont opté pour la production abritée, hors sol de la fraise. En France, plus de la moitié de la production de fraises se fait en hors sol. La culture est pratiquée sous serre, en tunnels ou multi-chapelles, qui assurent une bonne aération et une bonne luminosité. L'humidité et la température sont contrôlées. Les plants sont installés dans des sacs de terreau ou de fibres naturelles placés sur des supports à une certaine hauteur mais facilement accessibles. Ils reçoivent de l'eau en goutte-à-goutte ainsi que tous les éléments fertilisants nécessaires. La pollinisation est meilleure en présence de bourdons à l'intérieur de la serre.

Ce mode de culture présente de nombreux avantages dont une productivité élevée durant toute l'année. Il permet l'élimination des problèmes du sol (surtout les nématodes), de faire des économies d'eau, de produits chimiques et d'éliminer le désherbage. Le travail est plus agréable et plus facile, sans devoir se baisser. L'installation présente beaucoup moins de risques de maladies pour les plantes et les interventions phytosanitaires limitées avec des fraises saines contenant peu de résidus. Celles-ci sont bien protégées du soleil et des intempéries, ont un meilleur aspect et sont plus attrayantes.

Les cultures sous serre permettent de réduire l'évapotranspiration et la consommation d'eau. Le système hydroponique peut également être envisagé et se révéler intéressant. Il permet de faire de sérieuses économies d'eau.

L'avenir de la fraise se décide aujourd'hui

Compte tenu des difficultés auxquelles se trouvent confrontés les fraisiculteurs - exposées précédemment - et suite à l'importance socioéconomique du secteur et l'intérêt porté par le consommateur pour ce produit plaisir-santé, il est nécessaire d'agir afin d'éviter le déclin de cette production et l'abandon de la culture de la fraise par les agriculteurs.

La culture hors sol semble la solution la plus adéquate permettant de surmonter les effets négatifs du réchauffement climatique et de la rareté des ressources hydriques. Ce mode de production permet également de réduire le nombre de traitements chimiques, de dépenser moins dans les pesticides tout en offrant au consommateur un produit de qualité, peu contaminé.

Il serait nécessaire d'encourager et d'aider les fraisiculteurs dans cette reconversion et d'instaurer un système d'aide et de subvention adéquat. La culture du fraisier en hors sol exige une technicité élevée. Une formation et un encadrement rapproché des agriculteurs seront nécessaires. On peut spécialiser un centre de formation professionnelle dans les cultures hors sol en général et celle du fraisier en particulier. Et pourquoi ne pas créer un centre technique dédié à la culture de la fraise, au même titre que le Centre technique de la pomme de terre et de l'artichaut à Saïda, qui pourrait aider les agriculteurs dans le choix des variétés, les systèmes d'irrigation, les maladies et les moyens de lutte… Aider les fraisiculteurs à se regrouper en une société mutuelle de services permettra de résoudre de nombreux problèmes de production et de commercialisation.

L'avenir de la fraise se décide aujourd'hui. Il est primordial de ne pas laisser disparaître une culture aussi importante que celle du fraisier qui présente un intérêt certain pour les fraisiculteurs, les consommateurs, la région du Cap Bon, tout le pays et l'économie nationale d'une façon générale.

R.B.

Chronique

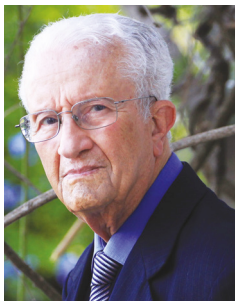

• Par Abdelaziz Kacem

Paradoxes

Le terme cheveu ne fait pas partie du lexique coranique

1

Paris, automne 1994. Invité par l'association Coup de Soleil, pour le lancement du Maghreb des livres, j'ai rencontré deux intellectuels algériens de premier plan: le romancier Rachid Mimouni, quelques mois avant qu'il ne soit emporté, à 49 ans, par une hépatite aiguë et le sociologue Lahouari Addi. Le premier venait de publier un pamphlet, *De la barbarie en général et de l'intégrisme en particulier* (Cérès Productions, Tunis, 1992), ce qui lui vaut d'être condamné à mort par le FIS, le second, critiquant, en 1992, l'interruption par l'armée algérienne du processus électoral qui allait donner le pouvoir aux islamistes, crée la notion de *«régression féconde»*. Il pensait que les intégristes, une fois aux commandes du pays, ne tarderaient pas à révéler leur totale incompétence et se seraient fait discréditer à tout jamais.

2

Nous en avons discuté. Rachid Mimouni, réfugié avec sa famille à Tanger, traumatisé encore par la mort de son ami, l'écrivain Tahar Djaout, *«assassiné par un marchand de bonbons sur l'ordre d'un ancien tôlier»*, ne pouvait nullement acquiescer à une

telle démonstration. J'étais moi-même du côté des *«éradicateurs»*. Avec le temps et face aux échecs répétés de ces derniers, je me suis, de guerre lasse, interdit de faire bon marché de l'alternative préconisée par le sociologue.

3

L'expérience islamiste en Tunisie, et encore davantage en Égypte, semble avoir donné entièrement raison au théoricien de la *«régression féconde»*. Les fréristes, avec l'aide du Tout-Puissant, et, surtout, grâce à la bénédiction active des très laïques puissances occidentales, se sont emparés *«démocratiquement»* du pouvoir, suite aux troubles de janvier 2011. Par leur cupidité, leur gestion calamiteuse, ils grugèrent l'État. Au pays des pharaons, il fallut recourir aux grands remèdes. L'armée, sourde aux clameurs effarouchées des gardiens des urnes, dut intervenir pour mettre un terme à la gabegie. Un terrorisme résiduel continue de faire rage, mais la partie est gagnée. En Tunisie, Ennahdha, un rejeton de l'organisation-mère qui donne encore du fil à retordre au général Sissi, se cramponna au tiroir-caisse jusqu'à l'assèchement des ressources. Jusqu'ici, le Pr Addi peut être satisfait de son raisonnement. Mais les choses sont plus compliquées qu'il n'y paraît. Les islamistes ont lamentablement échoué à l'épreuve du pouvoir, mais l'islamisme, en tant qu'idéologie surannée, résiste : ce n'est pas la religion qui défaille, pense la piétaille, mais des religieux indignes qui ont failli.

4

En vérité, les victoires remportées par les intégristes sur le plan sociétal sont sans appel. Le marché de l'irrationnel est florissant. Irréversible, le voile, depuis les guerres rétrogrades d'Afghanistan et la révolution iranienne, se développe par-delà les quartiers populaires, jusqu'au saint des saints, l'alma mater où des étudiantes, voire des enseignantes, se reconnaissent comme *'awra* de la tête aux pieds, littéralement partie honteuse, un sexe à dérober aux regards masculins concupiscents, car en tout mâle sommeillerait un monstre mi-Priape, mi-daéchien. Cela fait des décennies qu'en la matière le bourguibisme, le nassérisme, le sécularisme à la Assad, à la Saddam, battent en retraite.

5

Le 21 mars dernier, dans le New Jersey, l'avocate musulmane d'origine syrienne Nadia Kahf (نادية قحف) est nommée juge à la Cour suprême de cet État. Toute la presse en a parlé. Avant elle, d'autres coreligionnaires, sans grand tapage médiatique, avaient accédé à la même dignité, Halim Dhanidina en Californie, Carolyn Walker-Diallo à New York ou Hina Shahid au Texas. Elle, c'est différent. La couverture exceptionnelle de la cérémonie de sa prestation, elle la doit à son orthodoxie : elle est la première juge à porter le voile bien ajusté à l'ovale de son visage et, devant un public nombreux et bien croyant, venu la soutenir, elle prêta serment, la main sur un vieux Coran hérité de sa mère. *«Je suis fière, déclare-t-elle, de représenter les communautés arabes et musulmanes dans le New Jersey et aux États-Unis […] Je souhaite que les jeunes générations voient qu'il est possible de pratiquer leur religion sans peur »*. Elle sait pourtant que ce n'est pas la Charia qu'elle va appliquer, mais bien la loi américaine.

6

Aux antipodes de Nadia Kahf, la Franco-Algérienne Kahina Bahloul. Tout aussi bonne musulmane, sinon davantage, elle est islamologue, diplômée

de l'École pratique des hautes études, à Paris. Entrée en sacerdoce par la porte soufie, elle échappe aux restrictions de la Sunna. Nulle part dans le Coran ou dans la tradition prophétique, se dit-elle, il n'est interdit aux femmes de diriger la prière. Elle se fait *«imame»*, au grand dam des machos de la religion. Cofondatrice de l'association cultuelle *«la Mosquée Fatima»*, elle se bat pour un islam libéral. Elle accomplit son ministère sans porter le voile. Allah ne l'a jamais imposé. C'est l'esprit morbide des docteurs de la loi qui en fait une obligation par diverses interprétations arbitraires. Bien entendu, l'hérétique reçut son lot de dévotes insultes et de ferventes menaces de mort. Mais l'autrice de *Mon islam, ma liberté* (Paris, Albin Michel, 2021) n'en a cure.

7

En 1989, en pleines festivités du bicentenaire de la Révolution française, éclate l'affaire du voile au Lycée de Creil (département de l'Oise). Le choix de la période n'est pas innocent. Deux élèves franco-maghrébines, soutenues par une horde de jeunes barbus, au défi de la laïcité, entrent en classe portant un foulard bien ajusté. Elles sont sommées de quitter leur fichu. Elles refusent, crânent. Elles sont privées de cours mais restent dans la cour de l'établissement. Au même moment, dans un lycée britannique, un cas similaire se pose. Finalement, la solution trouvée à l'anglaise était que les élèves en question se couvriraient la tête avec un foulard de la même couleur que la tenue réglementaire en vigueur. La chaîne al Jazeera fustige l'insoutenable intolérance française et rend hommage à la magnanimité de la perfide Albion. En France, les médias s'enflamment, l'affaire prend une ampleur inouïe. Une fiévreuse consultation nationale est organisée. Mais la montagne a fini par accoucher d'une souris. Une loi est promulguée, qui interdit aux élèves de porter à l'école des signes ostensibles de leur obédience religieuse. Pour l'anecdote, un lycéen sikh obligé de se décoiffer en classe porta plainte auprès de la Commission onusienne des droits de l'homme…

8

En marge de ladite consultation, le Forum femmes Méditerranée m'invita à participer à son colloque *«La visibilité et l'invisibilité du corps des femmes»* (Marseille, 2003). J'y ai fait une conférence intitulée *«Le voile est-il islamique ou le corps des femmes enjeu de pouvoir»*. Une association féministe montpelliéraine s'en ai saisie et, moyennant quelques ajouts, en fit un petit livre à succès (Éditions Chèvre-

feuille étoilée, 2003). J'y explique notamment que le terme *Hijab* apparaît 7 fois dans le Coran au sens de rideau ou écran. Pas une seule fois comme tenue vestimentaire…Quant au *khimar* (sourate XXIV, verset 31), il n'est autre qu'une écharpe, un carré, un châle, que met une femme sur les épaules et dont il convient de rabattre les pans sur la poitrine…Pour le réformateur insigne Cheikh Muhammad Abdou (1849-1905), grand Qâdî du Caire, le hijab est un usage qui nous vient des temps immémoriaux…

9

Cela vient de très loin en effet.

La doyenne des archéologues turcs, Muazzaz Ilmiye Cig, âgée aujourd'hui de 108 ans, est connue pour ses brillantes recherches sur les civilisations hittite et sumérienne. Elle publie, en 2005, un essai politique intitulé Mes réactions de citoyenne. Elle y démontre, tablettes à l'appui, que le voile remonte à plus de 5 000 ans avant l'islam. Il était apparu à l'époque sumérienne. Des prêtresses le portaient pour initier sexuellement les jeunes hommes dans des temples. Les milieux islamistes s'indignent et un avocat de leur bord porte plainte contre elle, l'accusant d'insulte et d'incitation à la haine raciale. «*Je suis une femme de science, je n'ai insulté personne*, déclare-t-elle devant une cour d'Istanbul, le 1er novembre 2006. *Le fait*, ajoute-t-elle, *de se couvrir la tête est apparu bien avant l'ère chrétienne, mais pas pour des motifs religieux. Il servait à indiquer le rang social d'une femme. C'est juste un fait historique.*» Elle est acquittée.

10

Quand une voilée refuse de me serrer la main, je compatis à son sort et considère qu'elle est menottée. Les intégristes commencent par vider les têtes qu'ils veulent enserrer. Quand, demain, les voilées seront «*acquittées*», à leur tour, commencera la vraie révolution.

«Je déclare avec Aragon
La femme est l'avenir de l'homme».

A.K.

Un coup d'œil sur la nouvelle doctrine de politique étrangère de la Russie

Au moment où un nouvel ordre mondial continue, sans cesse, à se dessiner, la Fédération de Russie, qui aspire à y jouer un rôle majeur, vient de révéler le concept de sa nouvelle doctrine de politique étrangère par laquelle elle entend participer activement au façonnement du monde multipolaire en gestation.
Présenté par le président Vladimir Poutine le 31 mars 2023, lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale, ce concept de 42 pages et qui comprend 6 parties et 76 paragraphes, est décrit comme «un document de planification stratégique». Remplaçant la version adoptée en 2016, il «représente un système d'attitudes envers les intérêts nationaux de la Fédération de Russie dans le domaine de la politique étrangère, des principes de base, des objectifs stratégiques, des tâches essentielles et des axes prioritaires de la politique étrangère russe».

• Par Mohamed Ibrahim Hsairi

À mon avis, ce document qui mérite d'être examiné attentivement est important parce qu'il est «truffé» de messages en ce qui concerne la manière dont la Russie perçoit et envisage d'approcher ses rapports avec les différents pays du monde, les priorités qu'elle se donne dans les affaires internationales, et les grandes orientations qui guideront, dorénavant, sa politique étrangère.

En dix points, je me propose de passer en revue, ci-après, les plus importants de ces messages, y compris ceux destinés aux sphères de l'appartenance de notre pays :

1/ Le message de la Russie au monde

Etant l'une des deux puissances nucléaires les plus importantes et forte de sa place dans le monde qui est définie notamment par ses ressources importantes, son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, sa participation aux organisations et associations internationales majeures, son apport décisif à la victoire dans la Seconde Guerre mondiale, et sa contribution active à la création du système contemporain des relations internationales et à la liquidation du système mondial du colonialisme, la Russie, affirme le concept, est *«un des centres souverains du développement mondial et assume sa mission historique unique qui consiste à maintenir la balance globale des puissances, à construire un système international multipolaire, et à assurer les conditions pour l'évolution paisible et progressive de l'humanité sur la base d'un agenda unifiant et constructif».*

A cet effet, elle «poursuit une politique étrangère indépendante et multidimensionnelle dictée par ses intérêts nationaux et sa responsabilité particulière pour le maintien de la paix et de la sécurité au niveau global et régional».

Cette politique, précise le concept, *«est pacifique, ouverte, prévisible, cohérente et pragmatique, et elle est basée sur le respect des normes et principes universellement reconnus du droit international et sur l'aspiration à la coopération internationale équitable et la promotion des intérêts communs».*

D'autre part, la Russie du président Vladimir Poutine, qui se présente comme le champion des *«valeurs traditionnelles»* de l'Église orthodoxe face à un Occident présenté comme décadent, s'emploiera à la consolidation des efforts internationaux visant à assurer le respect et la protection des valeurs spirituelles et morales universelles et traditionnelles, la neutralisation des tentatives d'imposer des orientations pseudo-humanistes et d'autres orientations idéologiques néolibérales entraînant la perte, par l'humanité, des repères spirituels et moraux et des principes traditionnels, ainsi qu'au dialogue constructif, au partenariat et à l'enrichissement mutuel entre différentes cultures, religions et civilisations».

2/ Le message de la Russie aux différents Etats du monde

La Russie affirme que son *«attitude envers les autres États et les associations interétatiques est définie par le caractère constructif, neutre ou inamical de leur politique à son égard».* De même, elle est définie en fonction de *«l'époque de changements révolutionnaires»* que l'humanité traverse, aujourd'hui, et du *«monde plus équitable et multipolaire qui continue à se former».*

Estimant, par ailleurs, que le modèle inéquitable du développement mondial appartient désormais au passé, elle se réjouit du renforcement de la souveraineté des puissances mondiales non occidentales et des pays leaders régionaux, et de l'augmentation de leurs capacités concurrentielles, car ceci donnera lieu à la restructuration de l'économie mondiale et favorisera la démocratisation des relations internationales.

3/ Le message de la Russie à l'Occident

Bien que l'Occident ait à son égard «une posture qui a pris un caractère global et qui a été fixée au niveau doctrinal», la Russie, affirme le document, *«ne se positionne pas comme son ennemie, ne s'en isole pas, et n'a pas d'intentions hostiles à son égard».*

En effet, elle croit que, dans l'avenir, les États faisant partie de la communauté occidentale prendront conscience de l'inutilité de leur politique conflictuelle et des ambitions hégémoniques, qu'ils prendront en compte les réalités compliquées d'un monde multipolaire et reviendront à l'interaction pragmatique avec elle en se basant sur les principes d'égalité souveraine et de respect des intérêts mutuels. Et c'est dans ce contexte qu'elle est prête au dialogue et à la coopération.

Toutefois et en attendant, la Russie qui considère, pour le moment, que *«les menaces de l'Occident sont de nature existentielle»*, est résolue à défendre son droit

à l'existence et au développement libre par tous les moyens disponibles, à tous les niveaux et dans tous les domaines.

4/ Le message de la Russie aux États-Unis et leurs satellites

Les États-Unis sont pour la Russie, selon les termes du chef de sa diplomatie, Sergueï Lavrov «l'instigateur principal et le chef d'orchestre de la ligne antirusse».

Le concept de la nouvelle doctrine de politique étrangère russe l'affirme en disant que ce sont les États-Unis qui, considérant la politique étrangère indépendante de la Russie comme une menace à l'hégémonie occidentale, «ont utilisé les mesures prises par Moscou afin de protéger ses intérêts vitaux sur le vecteur ukrainien, comme prétexte pour exacerber leur politique antirusse, et déclencher une guerre hybride d'un nouveau type qui vise à pleinement l'affaiblir, à saper son rôle civilisationnel créateur et ses capacités économiques et technologiques, ainsi qu'à limiter sa souveraineté dans la politique intérieure et extérieure et à détruire son intégrité territoriale».

Toutefois, le concept note que «la politique de la Russie à l'égard des États-Unis a un caractère combiné, compte tenu du rôle de cet État en tant qu'un des centres souverains influents du développement mondial, et en même temps l'inspirateur, organisateur et réalisateur essentiel de la politique antirusse agressive de l'Occident collectif, source des risques essentiels pour la sécurité de la Fédération de Russie, la paix internationale et le développement équilibré, équitable et progressif de l'humanité».

C'est pourquoi, souligne le concept, «*la Russie a intérêt au maintien de la parité stratégique, à la coexistence pacifique avec les États-Unis et à l'établissement de l'équilibre des intérêts entre les deux pays, eu égard à leur statut de puissances nucléaires majeures et à leur responsabilité particulière pour la stabilité stratégique globale et l'état de la sécurité internationale en général*».

Néanmoins, «les perspectives de l'établissement de ce modèle des relations russo-américaines dépendent du degré de disponibilité des États-Unis à renoncer à la politique de domination par la force et à revoir la politique antirusse au profit de l'interaction avec la Russie sur la base des principes d'égalité souveraine, de profit mutuel et de respect mutuel des intérêts».

En attendant, la Russie est déterminée à contrer les agissements des Américains, et elle «accorde une attention prioritaire à l'élimination des rudiments de la prédominance des États-Unis et des autres États inamicaux dans les affaires internationales et à la création des conditions pour que tout État renonce aux ambitions néocoloniales et hégémoniques».

Pour ce faire, elle aura recours à divers moyens dont particulièrement «*la concentration de son énergie créatrice sur les vecteurs géographiques de sa politique étrangère qui lui offrent de vastes possibilités pour une activité réussie sur la scène internationale*», car, estime-t-elle, «*la plupart de l'humanité est intéressée par les relations constructives avec la Russie et le renforcement de ses positions sur la scène internationale en tant que puissance mondiale influente qui apporte une contribution décisive au maintien de la sécurité globale et au développement paisible des États*».

Dans cette optique, elle veillera à «*l'établissement d'une large interaction afin de neutraliser les tentatives de tous États et alliances interétatiques d'obtenir la prédominance globale dans le domaine militaire, de projeter leur force au-delà de leur zone de responsabilité, de s'approprier la responsabilité prioritaire pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, de tracer des lignes de division et d'assurer la sécurité de certains États au détriment des intérêts légitimes des autres pays*».

De même, elle intensifiera les efforts politiques et diplomatiques visant à «*prévenir le recours à la force militaire en violation de la Charte de l'ONU, avant toutes les tentatives de contourner les prérogatives du Conseil de sécurité de l'ONU et de violer les conditions pour l'exercice du droit naturel de légitime défense, garanti par l'article 51 de la Charte de l'ONU*».

5/ Le message à l'Amérique latine et aux Caraïbes

Vu le renforcement progressif de leur souveraineté et de leur potentiel pluridimensionnel, la Russie développera ses relations avec des États d'Amérique latine et des Caraïbes sur une base pragmatique, non idéologique et mutuellement avantageuse.

En outre, elle soutiendra «*les États d'Amérique latine intéressés qui sont soumis à la pression des États-Unis et de leurs alliés pour assurer leur souveraineté et leur indépendance, y compris en établissant et en élargissant l'interaction dans*

البنك التونسي
BANQUE DE TUNISIE

BTNET BUSINESS *Plus*

ACCÉLÉREZ VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

La gestion de vos flux et de vos liquidités 100% digitalisée.

Optimisez vos paiements

Pilotez votre trésorerie

Certifié par TUNTRUST pour la signature électronique

Centre de relation client 81 10 12 12

www.bt.com.tn

STAR
Assurances تأمينات
عمّل علينا

ELU PRODUIT DE L'ANNÉE
2023
إنتُخِبَ مُنتَج العام
من المُستَهلِك التونسي

Des prix prestigieux pour
Des produits exceptionnels

Assurance automobile
طريق السلامة

Assurance Vie
Avenir Jeunesse

Assurance Multirisque Habitation
دار السلامة

star.com.tn

les domaines de la sécurité, de la coopération militaire et technique». Et parallèlement au renforcement de l'amitié, de la compréhension mutuelle et à l'approfondissement du partenariat pluridimensionnel et mutuellement avantageux avec le Brésil, Cuba, le Nicaragua et le Venezuela, elle développera des relations avec les autres États d'Amérique latine, *«compte tenu de leur degré d'autonomie et du caractère constructif de leur politique envers la Fédération de Russie»*.

6/ Le message de la Russie à «la région européenne»

Constatant que la plupart des États d'Europe mènent une politique agressive envers elle, la Russie continuera de défendre ses intérêts nationaux «en prêtant une attention prioritaire à la réduction et la neutralisation des menaces provenant de ces États, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, à sa sécurité, son intégrité territoriale, sa souveraineté, ses valeurs spirituelles et morales traditionnelles et son développement social et économique ainsi qu'à ceux de ses alliés et partenaires».

Mais simultanément, elle tâchera *«de créer des conditions pour que les États européens et leurs alliances cessent leurs actions hostiles, abandonnent complètement le vecteur antirusse et passent vers une politique durable de bon voisinage et de coopération mutuellement avantageuse avec la Russie»*.

Aux yeux de Moscou, la formation par les États européens d'un nouveau modèle de coexistence permettant d'établir la paix durable dans la partie européenne de l'Eurasie, et d'assurer le développement sûr, souverain et progressif de la Russie et de ses alliés et partenaires, est possible, sachant que «les prémices objectives pour la formation de ce nouveau modèle de coexistence sont la proximité géographique, les liens historiques culturels, humanitaires et économiques profonds des peuples et des États de la partie européenne de l'Eurasie».

Cependant, et étant donné que le facteur principal qui complique la normalisation des relations entre la Russie et les États d'Europe est le vecteur stratégique des États-Unis et de certains de leurs alliés, Moscou estime que «les États d'Europe doivent comprendre qu'il n'y a pas d'alternatives à la coexistence pacifique et la coopération égale et mutuellement avantageuse, et que la transition à la politique de bon voisinage avec la Fédération de Russie seront bénéfiques pour la sécurité et le bien-être de la région européenne et aideront les États européens à prendre une place digne au sein du Grand partenariat eurasiatique et du monde multipolaire».

7/ Le message de la Russie à «l'étranger proche»

La Russie aspire à la transformation de ce qu'elle appelle son *«étranger proche»*, c'est-à-dire les États membres de la CEI et d'autres États limitrophes liés à la Russie, *«en une zone de paix, de bon voisinage, de développement durable et de bien-être, et ce par la prévention et le règlement des conflits armés, l'amélioration des relations interétatiques, la garantie de la stabilité dans cette région, y compris par la répression de l'inspiration des «révolutions de couleur» et des autres tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures des alliés et partenaires de la Russie»*.

En outre, la Russie assurera *«la protection de ses alliés et partenaires dans n'importe quel scénario militaire et politique, et s'opposera au déploiement ou au renforcement de l'infrastructure militaire des États inamicaux et aux autres menaces à la sécurité de la Russie dans son étranger proche»*. Moscou procédera, par ailleurs, à *«l'intensification des processus d'intégration et d'interaction stratégique avec la Biélorussie et les États d'Asie centrale, à la formation d'un large contour d'intégration en Eurasie à long terme, à la prévention et la répression des actions hostiles des États inamicaux et de leurs alliances provoquant des processus de désintégration dans l'étranger proche, au renforcement de la coopération dans la région de la mer Caspienne, et au soutien global de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud»*.

8/ Le message de la Russie au «continent eurasien» et particulièrement à la Chine et à l'Inde

La Russie, affirme le concept, *«aspire au renforcement des relations de partenariat exhaustif et de coopération stratégique avec la Chine. Elle prête une attention particulière au développement de la coopération mutuellement avantageuse dans tous les domaines, à l'entraide et au renforcement de la coordination sur la scène internationale afin d'assurer la sécurité, la stabilité, le développement durable aux niveaux global et régional en Eurasie comme dans les autres parties du monde»*.

De même, elle *«renforcera davantage son partenariat stratégique particulièrement privilégié avec l'Inde afin d'élargir la coopération et d'en augmenter le niveau dans tous les domaines sur une base mutuellement avantageuse»*. Elle prêtera une attention particulière à *«l'augmentation des volumes des relations bilatérales commerciales, technologiques et d'investissements, et veillera à assurer*

leur résistance aux actions destructives des États inamicaux et de leurs alliances».

Cette orientation vers l'approfondissement global des relations et de la coordination avec les centres globaux souverains amicaux de force et de développement situés sur le continent eurasien revêt une importance particulière pour la Russie car elle l'aidera dans *«la réalisation des objectifs stratégiques et des buts essentiels de sa politique étrangère, notamment en ce qui concerne son aspiration à transformer l'Eurasie en un espace continental de paix, de stabilité, de confiance mutuelle, de développement et de bien-être».*

Il est à noter, à ce propos, que la Russie prévoit *«le règlement de la situation en Afghanistan, en aidant à sa restauration en qualité d'État souverain, pacifique, neutre avec une économie stable et un système politique répondant aux intérêts de tous les groupes ethniques qui l'habitent, ce qui ouvrira les perspectives pour l'intégration de l'Afghanistan dans l'espace eurasiatique de coopération».*

9/ Le message de la Russie au monde islamique

Considérant que les États de la civilisation amicale islamique sont des partenaires de plus en plus sollicités et fiables dans les questions de sécurité, de stabilité et de règlement des problèmes économiques aux niveaux global et régional, la Russie s'emploiera à *«renforcer la coopération intégrale et mutuellement avantageuse avec les États membres de l'Organisation de la coopération islamique, tout en respectant leurs régimes sociopolitiques et les valeurs spirituelles et morales traditionnelles».*

Pour leur part, et en contrepartie, ces Etats *«verront s'ouvrir devant eux, dans les réalités d'un monde multipolaire, de vastes perspectives d'établissement en tant que centre indépendant du développement mondial».*

Nommément, la Russie va accorder une attention prioritaire à l'élargissement de l'interaction exhaustive et de confiance avec l'Iran, au soutien intégral de la Syrie, à l'approfondissement du partenariat multidimensionnel et mutuellement avantageux avec la Turquie, l'Arabie saoudite, l'Égypte. Pour les autres États membres de l'Organisation de la coopération islamique, les relations seront renforcées *«compte tenu de leur degré de souveraineté et du caractère constructif de leur politique envers la Fédération de Russie».*

Moscou envisage, également, *«la formation d'une architecture exhaustive durable de sécurité régionale et de coopération au Proche-Orient et en Afrique du Nord sur la base de l'association des potentiels de tous les États et associations interétatiques des régions, y compris la Ligue des États arabes et le Conseil de coopération des États arabes du Golfe».*

Dans ce cadre, elle entreprendra *«une interaction active avec tous les États et associations interétatiques intéressés, afin de mettre en place le Concept russe de la sécurité collective dans la zone du golfe Persique, considérant la réalisation de cette initiative comme un pas important vers l'assainissement durable et complet de la situation au Proche-Orient».*

En outre elle favorisera :

• «la promotion du dialogue interreligieux et interculturel et de la compréhension mutuelle, de la consolidation des efforts pour la protection des valeurs spirituelles et morales traditionnelles, et de la lutte contre l'islamophobie, y compris dans le cadre de l'OCI.

• La résolution des contradictions et la normalisation des relations entre les États membres de l'OCI, aussi bien qu'entre ces États et leurs voisins (avant tout l'Iran et les pays arabes, la Syrie et ses voisins, les pays arabes et l'État d'Israël), y compris dans le cadre des efforts visant au règlement exhaustif et durable de la question palestinienne.

• Le règlement et la liquidation des conséquences des conflits armés au Proche-Orient, en Afrique du Nord, en Asie du Sud et du Sud-est et dans d'autres régions où les États membres de l'Organisation de la coopération islamique sont situés.

• L'emploi du potentiel économique des États membres de l'Organisation de la coopération islamique pour la formation du Grand Partenariat eurasiatique».

10/ Le message de la Russie à l'Afrique

La Russie affirme qu'elle est *«solidaire avec les États africains dans leur aspiration à établir un monde multipolaire plus équitable et à éliminer l'inégalité sociale et économique qui se renforce à cause de la politique néocoloniale ingénieuse de certains États occidentaux à l'égard de l'Afrique».*

Elle aidera à «l'établissement ultérieur de l'Afrique comme un centre authentique et influent du développement mondial en prêtant une attention particulière :

عجيل في تونس الكل

للتوانسة الكل

Agil

SIMPAR
ISO 9001

DES APPARTEMENTS S+2 / S+3 À VENDRE

Résidence Onyx *Chotrana I*

www.simpar.tn | 29.921.009 - 29.921.011 - 71.840.244 | fb.instagram: SIMPAR

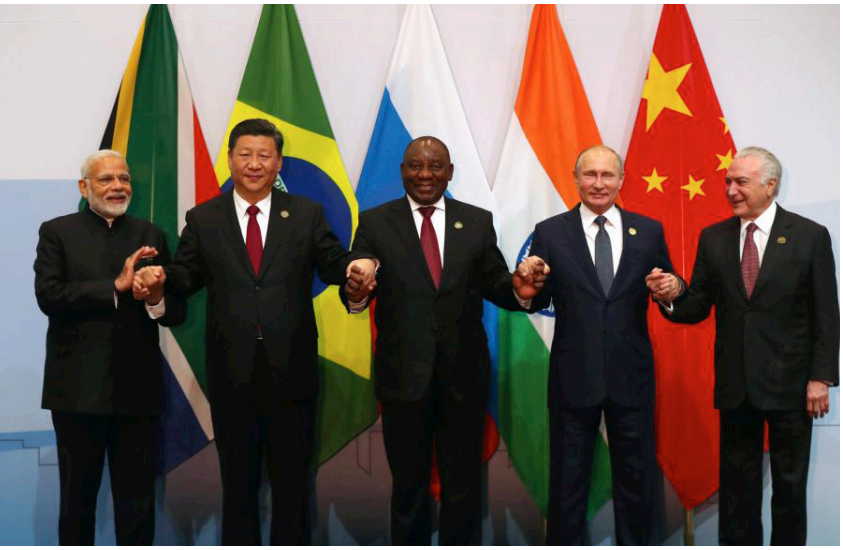

• Au soutien de la souveraineté et de l'indépendance des États africains intéressés, y compris en prêtant assistance dans les domaines de la sécurité (incluant la sécurité alimentaire et énergétique) et de coopération militaire et technique.

• A l'aide au règlement et à la liquidation des conséquences des conflits armés, surtout internationaux et ethniques, en Afrique, et ce en soutenant le rôle leader des États africains dans ces efforts à partir du principe formulé par eux-mêmes de «solution africaine aux problèmes africains».

• Au renforcement et à l'approfondissement de l'interaction russo-africaine dans différents domaines sur une base bilatérale et multilatérale, avant tout dans le cadre de l'Union africaine et du Forum du partenariat Russie-Afrique.

• A l'augmentation du chiffre de commerce et des investissements avec les États africains et les structures d'intégration d'Afrique.

• A l'assistance et au développement des liens dans le domaine humanitaire, y compris la coopération scientifique, la formation des cadres nationaux, le renforcement des systèmes de santé, l'octroi d'autres types d'assistance, la promotion d'un dialogue interculturel, la protection des valeurs spirituelles et morales traditionnelles et du droit à la liberté de religion».

****

Ce sont là, à mon avis, les principaux messages, tantôt rassurants, tantôt menaçants, que la Russie a voulu adresser aux Etats dits «amicaux et inamicaux». Emis à un moment où elle poursuit, méthodiquement, mais difficilement, son «opération spéciale en Ukraine», ces messages semblent avoir pour objectif de faire face à ce qu'elle appelle «la campagne coordonnée de propagande antirusse menée, systématiquement, par les États inamicaux et usant de la désinformation, de la diffamation et même de l'incitation à la haine.

Mais la Russie sera-t-elle capable de tenir les promesses qu'elle a faites et concrétiser les menaces qu'elle a proférées dans ces messages ? C'est la question que se posent les analystes.

En tous les cas, pour corroborer que le «concept» de sa nouvelle doctrine de politique étrangère n'est pas une simple profession de foi ou de la pure rhétorique, la Russie a assorti ses messages d'un vaste programme d'actions minutieusement circonstancié à mettre en œuvre.

En attendant, il semble que les pays occidentaux, par leurs premières réactions à ce «concept», n'ont pas compris ou feignent de ne pas comprendre les messages qui leur sont adressés par Moscou. En effet, ils ont considéré que la nouvelle doctrine de politique étrangère russe, qu'ils ont taxée d'anti-occidentale par excellence et de conflictuelle, entérine, en des termes agressifs, la profonde rupture qui existe entre la Russie et l'Occident depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. D'aucuns vont jusqu'à dire que cette nouvelle doctrine par laquelle la Russie affirme sa détermination à «éliminer les vestiges de la domination des Etats-Unis et d'autres Etats hostiles dans les affaires mondiales» présage d'un affrontement digne de l'époque de la Guerre froide.

Il est, donc, à craindre que le lancement, en ce moment extrêmement précaire, de la nouvelle doctrine de politique étrangère russe marque l'entrée effective du monde dans une nouvelle ère de confrontation entre la Russie et ses alliés et les Etats-Unis et leurs satellites.

La crainte est d'autant plus grande pour les mondes arabe et islamique et pour le continent africain car ils risquent, tous, d'être condamnés à demeurer, pour longtemps encore, des sphères pour la sourde lutte d'influence et de rivalité entre les anciens et futurs «grands» du monde multipolaire à venir.

M.I.H

Malek Ellouze & Inès Chtourou

La musique en Lettre au paradis

Revisiter la grande musique arabe classique, l'enrichir et la mettre au goût du jour : Malek Ellouze en fait sa passion, sa mission. Cet ingénieur en génie industriel de formation, et diplômé du conservatoire national de musique, banquier et dirigeant d'entreprise de profession, cultive un grand talent qui n'a cessé de s'affirmer au fil des années. Luthiste, compositeur, il avait affiné son don auprès de grands maîtres, Ali Hachicha, Taoufik Triki et Habib Darguech à Sfax et puis Ali Sriti à Tunis, et donné libre cours à sa vocation au sein du Club Farabi. A 57 ans, avec un riche répertoire de compositions et de grands concerts du Club en Tunisie, à Paris, au Caire et ailleurs, Malek Ellouze pose ses marques. Sa récente prestation partagée avec Inès Chtourou, le 29 mars 2023, avec l'Orchestre symphonique de Tunis, devant une salle archicomble au théâtre de l'Opéra à la Cité de la Culture de Tunis, constitue une véritable apothéose dans son parcours. Intitulé «Lettre au paradis», il porte un message pluriel.

Tout y est dans la symbolique. Perpétuer et partager, mais aussi innover et séduire : le concept est soigneusement décliné. Malek Ellouze et Inès Chtourou ont veillé au moindre détail. Au programme, des compositions pour la plupart présentées pour la première fois ainsi que des chansons revisitées du patrimoine musical classique arabe.

Fort d'une cinquantaine de musiciens triés sur le volet, pour la plupart des jeunes, sous la direction de Racem Dammak, 26 ans, une grande révélation confirmée, l'Orchestre symphonique de Tunis était à l'excellence. Trois invités y ont été associés : Mohamed Ben Salha à la flûte, la jeune prodige Mariem Bayoudh à la cithare pour un bref passage avant de céder la place au talentueux Hatem Frikha. L'arrangement a été assuré par Chady Dammak, 31 ans, un virtuose prometteur lui aussi.

De multiples émotions

Le décryptage est intéressant. Malek Ellouze est dans l'innovation (musicale), et la transmission (en encourageant des jeunes). *«Je suis impressionné, confie-t-il à Leaders, par cette magnifique jeunesse, que je rencontre un peu partout en Tunisie, férue de musique arabe classique, sensible à notre héritage, et très motivée pour le porter, en y apportant une nouvelle lecture. Le concert "Lettre au paradis" en offre une nouvelle illustration».*

Ce projet musical, Malek et Inès l'ont conçu, comme un message à ceux qui nous ont quittés, parents, proches et tous, en souvenir, en hommage et pour leur dire que les mêmes valeurs héritées sont conservées, transmises. *«Les mélodies expriment de multiples émotions. Les phrases, riches en notes, sont structurées sur des rythmes variés. Le projet est composé de morceaux, d'inspirations différentes, où le vocabulaire arabe est toujours mis en valeur.»*

L'ouverture du concert a été assurée par Racem Dammak, avec une nouvelle composition à lui, intitulée *«Espoir»*. Après, une *«Farandole»* de la composition de Malek, une marche pour luth et orchestre en mode Nahawand, dont la cadence s'apparente à une danse provençale, Malek Ellouze dédie à sa maman qui l'avait initié à

la musique un Samâï Hijaz intitulé «*Ommi*». Sur le même élan, il gratifie le public d'une Lounga Hijâz Kâr, sous le titre de « Ma Muse », un clin d'œil à son épouse, faisant de multiples escapades vers des modes voisins du mode principal Hijâz Kâr.

Malek s'attaque en «*Causerie*» à un dialogue musical entre plusieurs instruments, dans un morceau construit sur un rythme de 6/8, alternant les modes Nahawand et Kordi, avant de livrer une «*Danse du désert*», une petite balade en mode Nahawand. L'avant dernière composition n'est autre que «*Lettre au paradis*». «*Que peut-on leur offrir de mieux si ce n'est de poursuivre leur noble mission*», ponctue Malek. De la très haute voltige: l'émotion est forte, l'émerveillement est total.

C'est le moment pour Inès Chtourou d'y ajouter avec sa voix suave, et une présence impressionnante, une note exceptionnelle. Enseignante universitaire de profession et diplômée en musique, elle est un pur produit du Club Farabi.

Inès est tout simplement magistrale. En vraie diva, elle excelle dans des tours de chant fort exigeants, sur une composition de Lotfi Bouchnak et autres chef-œuvres oubliés de deux grandes dames de la musique arabe: Souad Mohamed et Fathiya Ahmad. Sa voix invite à un voyage de rêves et de bonheur. Le concert se termine avec un hommage à Asmahan et Farid El Atrache. Le public est conquis.

Des jeunes très prometteurs

Revenant sur le making-of de ce concert, Malek Ellouze révèle qu'il y a pensé lors des confinements successifs du Covid, parvenant à y rallier de jeunes musiciens talentueux, tous des virtuoses. Le travail n'a pas été facile, surtout qu'il fallait tout écrire, allant jusqu'à 12 lignes écrites pour chaque morceau. La mission de Chady Dammak, qui a assuré l'arrangement, a été fort exigeante. Les répétitions et les enregistrements en studio, ainsi que la direction de l'orchestre sous la maestria de Racem Dammak, devaient s'effectuer avec beaucoup de soin et de talent. Mohamed Bouslama, chef de l'Orchestre symphonique de Tunis, a eu l'élégance de céder sa baguette à Racem qui a été absolument génial, réussissant à mener harmonieusement une cinquantaine de musiciens.

Et maintenant ? La réussite de ce concert lui ouvre de belles perspectives en Tunisie et à l'étranger. Malek Ellouze et Inès Chtourou sont confiants : «*Plusieurs festivals sont à l'affût de projets de ce genre*», concluent-ils.

Malek Ellouze
Passeur d'héritage, revisité

L'oreille musicale, Malek Ellouze la doit à sa maman Essia. Son grand-père maternel, Hadj Mohamed Affes, tenait à envoyer ses filles à l'école, puis à leur faire enseigner, outre la broderie, le piano. Dans sa dot de mariée, chaque fille apportait avec elle un piano et un poste radio. Encore enfant, Malek, voyait sa mère y jouer des partitions et écoutait de la musique au poste radio. La vocation est née. Tout naturellement, il suivra les cours du conservatoire de musique où il sera premier de la classe, sous la direction de Ali Hachicha, puis réussira en 1981 à Tunis le diplôme de musique arabe, avec pour camarade de promotion le grand compositeur et luthiste Dr Mohamed Mejri, qui devient depuis un ami de toujours.

Menant en parallèle sa passion pour la musique et ses études supérieures, Malek Ellouze décrochera en 1989 son diplôme d'ingénieur en génie industriel à l'ENIT, et commencera sa carrière professionnelle qu'il débutera dans une banque de développement. En 1994, il dirige la réalisation d'un grand hôtel de luxe à Hammamet, ce qui lui permet d'acquérir l'expérience du terrain, puis intègrera en 1996 la BIAT pour le développement et la réalisation de son nouveau siège, projet immobilier considéré à ce jour comme le plus innovant de Tunisie. Aujourd'hui, il est à la tête du département patrimoine et développement immobilier de la banque, et est responsable des filiales immobilières et touristiques du groupe.

La réussite professionnelle s'accompagne par un grand accomplissement musical. Malek Ellouze rejoindra dès 1986 le Club Farabi de musique arabe. Fondé au début des années 1980, il groupera Noureddine Kallel, Emna Ellouze, feu Hamadi Camoun, Ahmed Abdelmoula, Hédi Ben Ayed, Adnène Zghidi, Ouahid Hariz et Dalel Hariz (l'oncle et la maman de Inès Chtourou). Latifa Arfaoui, Oussama Farhat, Leila Hjaïej, Fatma Siala et beaucoup d'autres passionnés s'y joindront, tout comme plus tard, Inès Chtourou et Hatem Frikha.

Au fil des années, le Club Farabi s'imposera comme un haut lieu de la musique arabe, confirmant de grands talents comme Malek Ellouze, Inès Chtourou et Hatem Frikha, et donnant des concerts très prisés en Tunisie et à l'étranger. C'est ainsi qu'il se produira notamment, outre les grands festivals en Tunisie, à l'Institut du monde arabe à Paris, au Fimu à Belfort, et à Marrakech, et au Festival de la musique andalouse au Maroc…

En 2010, Malek lancera son premier CD intitulé «*Racines*». Il sera également invité en tant que luthiste dans la troupe de Lotfi Bouchnak aux festivals de Carthage et de Hammamet.

Une véritable saga… qui continue.

Inès Chtourou
Majestueuse soliste

Inès a grandi au sein d'une famille de mélomanes. Son grand-père et son oncle maternels étaient tous les deux luthiers. Son enfance était bercée par les chansons de Om Kolthoum, Asmahane, Farid El Atrache, Mohamed Abdelwaheb et autres grands artistes emblématiques de l'âge d'or de la musique arabe.

Encore enfant, elle prenait un malin plaisir à accompagner sa maman Dalel, aux répétitions du Club Farabi. L'ambiance lui plaisait, la musique l'emportait, naquit alors sa vocation. Inès Chtourou réussira brillamment ses études et ses études musicales, rejoindra le Club en tant que membre à part entière et brillera de mille feux. Titulaire d'un diplôme en musique arabe en 1998, et d'un doctorat en sciences économiques à l'Université Paris Dauphine en 2008, elle est enseignante universitaire à l'Institut supérieur de comptabilité et d'administration des entreprises ISCAE de la Manouba.

Elève d'Ali Sriti, elle sera dès l'an 2000 chanteuse soliste au Club Farabi et participera ainsi à plusieurs concerts en Tunisie et à l'étranger. Inès Chtourou sera chanteuse invitée avec Lotfi Bouchnak au festival de Hammamet et aux Journées musicales de Carthage. Elle participera au projet *«Retrouvailles»* avec Malek Ellouze, Hatem Frikha et Chady Dammak dans divers concerts.

Chady Dammak
Le talent de l'arrangement

Chady Dammak, 31 ans, est pianiste, compositeur et arrangeur. Il a obtenu son diplôme de musique arabe à l'âge de 14 ans et a décroché brillamment son master en musicologie en 2015.

Chady a une connaissance pointue des fondamentaux de la musique arabe. Dans ses arrangements, et grâce à sa maîtrise des différents styles (classique, jazz…), il réussit avec succès la fusion de multiples genres musicaux.

Racem Dammak
Le charisme d'un grand chef d'orchestre

A 26 ans, c'est une véritable révélation, fort prometteuse. Racem Dammak est violoniste, compositeur, arrangeur et chef d'orchestre. Il est membre de l'Orchestre symphonique tunisien et de l'Orchestre national tunisien.

Il a obtenu les diplômes de musique arabe et du violon (major) à l'âge de 15 ans et a décroché son master en musicologie en 2021. En cette même année, il a remporté le premier prix de la composition libre au festival de la chanson tunisienne.

A l'âge de 22 ans, Racem a dirigé l'orchestre de la grande star arabe Nour Mhenna au festival de Carthage. Depuis, il multiplie les apparitions en tant que chef d'orchestre.

Mohamed Amine Hamouda

L'artiste en jeune artisan alchimiste

En 1887, deux jeunes géographes-topographes, Jean Servonnet et Fernand Lafitte, chargés de mission par la nouvelle administration coloniale pour enquêter sur le golfe de Gabès, arrivaient exténués à l'oasis de Gabès. Immédiatement saisis par la beauté du spectacle aussi enchanteur qu'inattendu qui s'offrait soudain à leurs yeux après une plaine morne, aride et nue de quelques cinquante kilomètres, les voilà presque à court de mots.

"On marche d'enchantement en enchantement, de surprise en surprise, dans ce coin de pays sur lequel la baguette magique d'une fée paraît s'être étendue." L'oasis, irriguée par une "eau limpide et courante [circulant] par mille petits canaux au milieu de tapis de verdure d'une fraîcheur infinie," leur paraît, avec son intense verdure, comme un concentré "de puissance végétative de la région".

L'un d'eux sort de sa besace l'opus, «*Histoire naturelle*», de l'historien Pline l'Ancien, l'ultime référence de tout voyageur ou explorateur avisé à l'époque. Ce qu'il y lit à haute voix s'offre à leur regard au détail près, une description de la quintessence même de l'oasis maritime, avec sa distribution régulée des eaux et ses trois étages de culture: "Là, sous un palmier très élevé, croît un olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier une vigne: sous la vigne on sème du blé, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous s'élevant à l'ombre les uns des autres».

Emerveillés de découvrir que ce système oasien traditionnel tel que décrit par Pline au premier siècle de notre ère, dans un style admirable de précision et concision, était probablement resté pareil et immuable depuis plusieurs siècles, voire des millénaires, ils décrètent, d'un commun accord, que tout autre commentaire serait superflu: *"Rien ne serait à changer, aujourd'hui, à cette description que l'encyclopédiste romain écrivait il y a 1 800 ans, et cette gamme de plantations, qu'il nous énumère, se trouve encore dans l'oasis."*

Cette incroyable biodiversité qui a fait la réputation de l'oasis de Gabès, l'unique oasis maritime en Méditerranée et l'une des dernières au monde, va miraculeusement perdurer pour plusieurs décennies, telle quelle et quasiment intacte.

Finie l'oasis !

C'est au début des années 1970 que des décideurs technocrates, omniscients mais ô combien inconscients, mus par des logiques de développement économique et

capitaliste, ont du jour au lendemain et d'un trait de plume sacrifié et condamné l'oasis-- l'industrie étant plus profitable que l'agriculture traditionnelle-- à une extinction progressive mais inéluctable.

Depuis cette funeste et fatidique décision, et à chaque retour à ma ville natale, je constate avec amertume et impuissance l'ampleur toujours plus grande du désastre écologique. L'oasis, gangrenée par la pollution des industries chimiques et la spéculation immobilière, rétrécit chaque jour davantage comme une peau de chagrin, et avec cette lente et insensée disparition et désastre écologique, s'estompent des pans entiers de notre mémoire et patrimoine gabésiens: l'oasis dans sa splendeur primordiale.

Immanquablement, ce triste constat me plonge dans une profonde tristesse et une colère sourde et impuissante. Mes visites sont de plus en plus courtes. L'oasis est aux abois, la ville polluée et défigurée, j'y erre tourmenté par tant de gâchis comme une âme en peine.

Lors de mon dernier séjour à Gabès en octobre 2022, un proche m'a invité, en guise de diversion, à visiter le studio d'un artiste local. *"Un studio d'artiste ?"*, répétai-je, dubitatif. *"Ici, à Gabès?"* Ce mot *"studio"* m'a tout de suite intrigué, car il connote de sérieuses ambitions professionnelles, et notamment de bonnes conditions de travail, un lieu où l'artiste se sent à l'aise, adéquatement entouré par les matériaux de son art qu'il utilise, chose peu courante à Gabès.

Un laboratorium

Ledit studio est un spacieux appartement S+2, situé en plein

centre-ville, rue Mohamed-Ali, au premier étage d'un immeuble moderne. Mais plutôt qu'atelier ou studio, on devrait parler ici de laboratorium, comme on décrirait non seulement un "lieu de labeur," mais aussi un endroit où s'effectuent des recherches et expérimentations scientifiques, dans une ambiance quasiment alchimique-magique.

A peine franchi le seuil de l'appartement, je me trouve plongé dans une sorte de pays des merveilles, vraie caverne d'Ali Baba, remplie du sol au plafond d'un bric-à-brac inouï, d'un amas d'objets et matériaux hétéroclites qui donnent à l'endroit l'allure d'un antre d'alchimiste et l'atmosphère d'une boutique d'herboriste à l'ancienne, plutôt que l'atelier d'un artiste contemporain.

D'un coin à l'autre de la vaste salle et où que se pose le regard, on rencontre partout, pêle-mêle, des cuvettes remplies d'eaux stagnantes, des entonnoirs, des tamis, des bouts de ficelle et de toiles de jutes, tout un impossible fatras d'outils et d'accessoires de fermentation et, déposés à même le sol, de petits monceaux de touffes de broussailles, de débris ligneux, de matières organiques de toutes sortes. Les murs sont garnis de plusieurs étagères remplies d'une multitude de vases, récipients et bocaux de tailles différentes, tous étiquetés et contenant toute une variété d'ingrédients broyés ou moulus : poudre, herbes séchées, colorants, teintures, sédiments fins, et autres ingrédients. Sur une petite étagère basse, il me semble même voir une bouteille étiquetée *«Legmi»*, ce jus extrait de la sève du palmier.

L'air est chargé d'un mélange d'odeurs et senteurs diverses mais familières à tout natif de Gabès, allant de celles chaudes et un peu piquantes d'espèces fourragères comme le foin et la luzerne, aux ombellifères aromatiques, tels que cumin, carvi, coriandre et fenouil. A cela s'ajoutent les émanations de produits entièrement oasiens mais bien familiers aussi, comme le gombo, le fenugrec, la garance, le tabac à priser, qu'on appelle neffa, et bien sûr, la mauve comestible, la *«meloukhia»*, ainsi que le fameux henné de Gabès.

Toutes ces plantes, concoctions aromatiques, débris végétaux et poudres variées semblent être autant de matériaux porteurs de potentiels qui offriront à l'artiste de nouvelles perspectives de projets expérimentaux. C'est donc dans ce laboratorium, au milieu des cuves et débris végétaux de toutes sortes, et de la senteur de terre moite et rance, familière mais presque oubliée de l'oasis, que m'attend mon hôte, l'artiste-artisan-alchimiste Mohamed Amine Hamouda. Trentenaire jovial à la barbe noire et touffue et au regard vif et intelligent, il est déjà à l'œuvre, debout devant une grande cuvette remplie d'un fluide obscur. Visiblement à l'aise et dans son élément naturel au milieu de ce fatras d'outils et de micro-organismes en transformation, vêtu d'un grand tablier noir, les manches retroussées et les deux mains plongées dans un liquide indéfinissable, il n'arrête pas d'en brasser la surface et de remuer ce qui semble être des matières végétales mises à tremper et macérer.

On comprend tout de suite que Hamouda appartient à cette race d'artistes-artisans tactiles qui sentent, auscultent, et écoutent la matière par la manipulation. Ses doigts tantôt écartés, tantôt serrés, semblent égrener un chapelet invisible, une sorte de lexique du toucher. Quand il n'agite pas l'eau stagnante, l'artiste façonne et manipule des débris de feuilles ou de brindilles de plantes végétales, mêle des substances en décomposition ou coagulation, masse, tripote on ne sait quoi, pétrit le tout comme si c'était de la pâte à pain, et finit par presser et malaxer encore le tout entre ses doigts, tantôt lentement et tantôt vigoureusement, en un geste qu'il répète machinalement, mais avec une délectation visible.

L'oasis, ici !

S'il y a un leitmotiv dans la pratique artistique de Hamouda, c'est certainement la métamorphose, une métamorphose par l'eau, cruciale à tout élan vital.

Dans son laboratorium, l'opération-clé s'apparente à la macération, un procédé de fermentation et transformation, qui semble ici tenir plus de l'alchimie que de la science. Il est intéressant de noter que le verbe "macérer" serait, selon certains étymologistes, un mot d'ascendance arabe, et dériverait de "ma'assara": l'action de presser l'olive pour en extraire l'huile.

C'est donc à un procédé entièrement artisanal, à la main et sans l'adjonction d'aucun produit chimique, que recourt notre artiste pour fabriquer son papier. Après une longue macération, la pâte à base de fibres végétales telles que les plumes de pampa, la fibre de palmier, d'alfa ou de bananier local, est travaillée et étalée sur des sortes de tamis, puis séchée en couches minces qui deviendront des feuilles de papier et le support de ses créations artistiques. Hamouda expérimente également avec diverses teintures faites de pigments naturels, finement broyés et extraits de la quintessence de la flore oasienne, souvent mélangés à des résines naturelles comme la gomme arabique. Mais il semble préférer appliquer ses motifs et ses formes sur le papier "brut", teint

uniquement par la couleur de la fibre végétale dont il est fait.

Chaque feuille produite ainsi est un exemplaire unique, l'émanation de la plante oasienne dont elle est l'extrait, avec ses teintes, ses textures, ses motifs et ses secrets, sorte d'ADN mystérieux que l'artiste va décoder à sa manière, tout au long d'expériences patientes et répétées.

Lorsqu'on allie acte alchimiste et art, comme le fait Hamouda, on songe à Rimbaud et son «*Alchimie du Verbe*» ou à Baudelaire et son fameux vers : *"Car j'ai de chaque chose extrait la quintessence, Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or."* (Fleurs du mal). Mais ici, dans ce laboratorium, c'est Midas qui m'est venu à l'esprit, ce héros de la mythologie grecque qui transformait tout ce qu'il touchait en or. Mais un Midas des temps modernes, doté non seulement d'un pouvoir de transformation, littéralement au bout des doigts, mais aussi d'une conscience éthique, celle notamment de sensibiliser aux fins de modifier notre manière d'être au monde ! Et parce qu'il se donne lui-même en exemple, on a envie de le suivre, de mettre la main à la pâte, de le rejoindre dans son œuvre d'artiste et d'éveilleur de conscience.

Hamouda a la conviction intime, évidente pour tout oasien, que l'oasis est un monde en soi, une terre fertile et riche en biodiversité, et autonome de par son économie autarcique. "Il ne faut pas chercher ailleurs. Tout est là", dit-il. Ce constat qui semble évident par sa simplicité même, Hamouda s'en réclame ouvertement, il en fait non seulement sa devise mais aussi une pratique artistique dont la portée est tout autant éthique qu'écologique. La mémoire et la vitalité d'un monde oasien aux vastes ressources naturelles et culturelles qu'on croyait pratiquement révolu, c'est ce que Hamouda invoque et réactive dans l'intimité de son laboratorium. Il va cheviller cette unique biosphère au levain de son imaginaire pour la mettre au service de nouvelles approches et expressions artistiques et d'une éthique claire et concise. Chaque création est une invitation à voyager avec l'artiste dans son monde, et, par là aussi, un formidable tremplin, pour le spectateur, de rêver avec lui à la possibilité d'une oasis ressuscitée ! En cela, Hamouda est un précurseur, le fondateur d'une expression, voire d'un courant, artistique unique en son genre. Je ne connais aucun autre artiste qui ait fait de l'oasis l'alpha et l'oméga de son expression artistique!

L'oasis en ses œuvres vives

Du laboratorium lui-même, nous passons à la salle adjointe, qui sert de lieu de stockage et d'exposition. En bref, nous passons de l'expérimentation à la démonstration!

Il y a là étalés et entassés un peu partout sur les murs, sur des tables et sur le sol, une panoplie de toiles aux motifs pour la plupart abstraits, de carnets fabriqués main à partir de matières végétales et remplis de dessins, de feuilles de plantes séchées, de brindilles en forme de fleurs collées, de portraits de personnages et bribes de notes de mots, et ici et là quelques éclats de couleur. Dans un coin, des arrangements de matériaux mixtes, des assemblages de déchets de palmes recyclés et divers articles artisanaux issus de facture traditionnelle, mais remis au goût du jour, et, partout, des tas et des tas de larges feuilles de papiers faits de fibres végétales. Il n'est pas facile de décrire avec des mots l'émotion que l'on ressent devant une œuvre de Hamouda. Chaque création arrête le regard par l'insolite de sa création et l'alchimie de sa production.

Cependant, malgré leur grande diversité, les œuvres de Hamouda forment un tout, un concentré d'émotions fortes et de qualités artistiques indéniables. Voici un artiste qui peint à travers tout son être, cœur et corps, usant d'une palette de couleurs sobres et épurées, mais chaleureuses, comme imprégnées de la lumière tamisée d'une oasis.

On est donc loin de la peinture de chevalet et de l'iconographie oasienne classique, avec ses thèmes figuratifs typiques, tels que oued, palmiers ou marabouts, mélange d'exotisme et d'orientalisme. Si ses créations, dénuées de représentation ou figuration, paraissent *"abstraites"*, c'est parce que l'artiste passe de la figuration du monde végétal de l'oasis en tant qu'image rétinienne à une re-présentation de la matière même. Tel ce petit tableau, pour donner un exemple de cette démarche artistique, intitulé *"Aarjoun"*, (*"Régime [de dattes]"*). On y voit des feuilles de henné encastrées dans un papier fabriqué à base de fibres de Bouhattam (le plus juteux des dattiers gabésiens), et arrangées en cascade à la manière d'un régime de dattes. Par ce transfert d'une matière à un autre signifiant, feuilles de henné devenues régime de dattes, Hamouda semble vouloir exprimer la quintessence même de l'oasis : sa biodiversité et interfécondité!

Un artiste artisanal : de l'esthétique à une éthique militante

Hamouda semble travailler principalement avec des matériaux naturels qu'il avait ramassés lui-même dans l'oasis. Cette récupération, cet art qui donne une seconde vie à tout matériau ou rebus de l'oasis, est au cœur de sa démarche et pratique artistiques.

A la différence de certains artistes *"purs et durs"*, qui maintiennent que l'art est une expression pure, affranchie de tout aspect fonctionnel ou utilitaire, Hamouda, au contraire, allie sciemment le beau et l'utile, art et artisanat, esthétique et éthique.

Parce qu'il pratique, sciemment et consciemment, un art de la récupération, un art éco-responsable, l'on est tenté de coller à Hamouda l'étiquette d'un artiste écologique. En effet, chaque création se dresse comme une sorte de bouclier écologique, emblème de résistance et de résilience qui nous rappelle non seulement la précarité de cet environnement aussi fragile que précieux qu'est l'oasis maritime, mais aussi notre devoir de mémoire, le devoir patrimonial. C'est comme si l'artiste lui-même puisait sa détermination et son courage dans une oasis qui, malgré les assauts et vicissitudes, continue de résister.

Voici un artiste dont l'engagement et l'œuvre témoignent d'une énergie et d'un optimisme à toute épreuve et qui nous rappelle que l'oasis tient toujours, qu'elle résiste et qu'elle est le *«poumon vert»* de Gabès, gardienne de sa mémoire et traditions et qu'il faut la sauver.

Pour moi, la visite de ce « studio » a été une surprise du même ordre que celle des deux jeunes topographes quand ils ont découvert la luxuriance enchanteresse de l'oasis, en 1887. Comme eux, je suis allé *«d'enchantement en enchantement, de surprise en surprise»*. Cette visite a ébranlé mes préjugés sur l'aridité artistique de Gabès, chatouillé mon imaginaire, et surtout m'a donné un peu d'espoir en me faisant entrevoir la possibilité de régénération d'une ville qui serait de nouveau en harmonie avec son oasis et poumon vert, enfin réconciliée avec sa force vitale.

Puisse Mohamed Amine Hamouda, qui déjà, par son enthousiasme contagieux et son talent sûr et confirmé, éclaire le chemin, entraîner dans son sillage, à Gabès et au-delà, nombre d'adeptes et émules.

PS : Et à mon proche, l'initiateur de cette visite enchanteresse : Oui, je suis venu, j'ai vu et j'ai été (con)vaincu. Mille et un mercis !

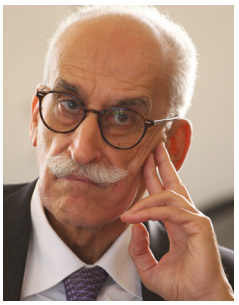

• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Les Normands en Ifriqiya

Au XIIe siècle (VIe s. de l'hégire), l'Ifriqiya —c'est-à-dire, à peu près, la Tunisie actuelle, la Tripolitaine et le Constantinois—, gouvernée depuis 972 par la dynastie ziride, traverse une période particulièrement troublée. L'émir El-Moez Ibn Badîs (1016-1062) avait décidé de rompre avec son suzerain, le calife fatimide du Caire. Pour le punir, celui-ci autorisa les Banû Hilâl (ou Hilaliens), puissantes tribus bédouines de Haute-Egypte, à migrer au Maghreb oriental.

■ Mahdia au Moyen Âge (reconstitution scientifique de la ville à l'époque fatimide réalisée par Jean-Claude Golvin).

Le bouleversement des équilibres socioéconomiques consécutif à la pénétration de ces populations nomades et les sévères défaites subies face à leur cavalerie par les armées zirides ne manquèrent pas d'entraîner l'affaiblissement du pouvoir central et une instabilité chronique. Le petit-fils d'El-Moez, l'émir Yahia b. Tamîm (1108-1116), eut beau renouveler l'allégeance aux Fatimides, le mal était fait. Les intrigues de palais, alimentées par une famille régnante pléthorique (les chroniques parlent de 300 fils et petits-fils d'El- Moez !) et des courtisans ambitieux reprirent de plus belle. En 1057, Kairouan, la capitale, située au cœur de la steppe, est évacuée par la cour qui s'installe à Mahdia, mieux protégée contre les attaques des nomades bédouins. Dans les circonstances délétères de cet épisode hilalien qu'Ibn Khaldoun n'hésite pas, dans son Kitâb Al 'Ibar, à qualifier de «*Fitnat al 'Arab*» (l'anarchie -ou la subversion- arabe) des villes se rebellent, s'érigent en principautés autonomes ; les Banû Khourassan à Tunis, les Banû al Rand à Gafsa, ou encore les Banû Jâmi' al Hilaliyyin à Gabès. Les Banû Hammâd (ou Hammadides) du Maghreb central, cousins des Zirides de Kairouan-Mahdia, convoitent la Tunisie actuelle et contribuent à la gabegie.

Au plan extérieur, la situation de la Sicile, qui fut musulmane durant 260 ans, était, à l'époque qui nous intéresse ici, un royaume chrétien gouverné depuis 1091 par la dynastie normande des Hauteville. Les relations avec les Zirides étaient bonnes (un traité de commerce avait été signé en 1076 entre l'émir Tamîm b. El Moez et Roger comte de Sicile) et l'Ifriqiya autant que la Grande île tiraient de substantiels profits des échanges commerciaux (produits agricoles, de l'artisanat et du commerce caravanier transsaharien, principalement l'or). Toutefois, sous le règne de Yahia ben Tamîm (1108-1116) — sans doute pour compenser les pertes financières que les désordres intérieurs avaient engendrées —, on assista à un renforcement considérable de la marine de guerre ziride et une politique offensive contre les chrétiens par les moyens classiques de la piraterie et des raids contre différentes villes et régions telles que Gênes et la Sardaigne. Or, au même moment, Roger II de Sicile avait pour ambition d'étendre son royaume au détriment de l'Empire byzantin et de l'Afrique. A cette volonté d'expansion territoriale, s'ajoutait, selon l'historien britannique David Abulafia, le projet

Peinture naïve contemporaine représentant un épisode de la célèbre Geste hilalienne.

■ Roger II de Sicile (mosaïque «Roger couronné roi par le Christ», église de la Martorana de Palerme)

d'une « croisade » dans une région musulmane plutôt négligée par l'Eglise, et, plus pragmatiquement, de garantir la sécurité du commerce maritime.

L'affaiblissement du pouvoir ziride et les dissidences locales encouragèrent Roger II (1130-1154) puis son fils et successeur Guillaume 1er (1154-1166) à monter des expéditions en direction de la rive africaine afin de contrôler sinon tout le territoire, du moins le littoral et ses ports et mettre fin aux opérations maritimes menées par les Zirides.

De sorte qu'entre l'Ifriqiya et la Sicile, la tension ne cessait de croître. En 1117, un gouverneur de Gabès du nom de Râfi' conteste le monopole du commerce maritime exercé par son maître, l'émir ziride Ali b. Yahia (1116-1121). Le rebelle sollicite l'aide de Roger II, tente une attaque à Mahdia qui est repoussée par les troupes loyalistes appuyées par les Arabes hilaliens ralliés à prix d'or par l'émir. Ce dernier poursuit Râfi', le chasse de Kairouan dont il s'était emparé mais ne réussit pas à lui enlever Gabès. Dans un des derniers sursauts d'un pouvoir central à son crépuscule, Ali réussit à soumettre Djerba, Tunis, le djebel Ouesslat et les Maghrâwa du Djérid.

En prévision d'un affrontement de plus en plus probable entre les Zirides et les Normands, on chercha des alliances. C'est ainsi, selon Ibn Khaldûn, que l'émir Ali, dans une lettre au ton véhément, menaça le roi Roger II de faire appel aux émirs almoravides, puissants maîtres du Maghreb extrême et d'une partie de l'Andalousie. De fait, quelque temps plus tard, en mai 1122, la flotte marocaine écuma la Calabre et s'empara de Nicotera, emmenant toute sa population en captivité. Roger II, persuadé que cette opération sanglante avait été montée à la demande du prince ziride, entreprit d'attaquer les côtes africaines et de courir sus aux navires tunisiens. «*Les rapports siculo-zirides, écrit l'historien Hédi-Roger Idriss, s'étaient envenimés à un tel point que la mort surprend [l'émir Ali] en pleins préparatifs contre les Normands*». Son successeur, le jeune Hassan, dernier prince ziride (1121-1148), réussit, malgré les difficultés internes, à faire échouer une attaque des Normands commandés par l'amiral Christodulus (alias Abd el Rahman) dont les troupes, encerclées à peine débarquées, ne purent s'échapper et furent massacrées près de Mahdia en août 1123. Plus tard, d'autres raids visèrent le littoral nord-africain tandis que les marins zirides pillaient Syracuse et Patti.

Un malheur n'arrivant jamais seul et la solidarité religieuse étant souvent battue en brèche au cours de l'histoire tumultueuse des relations islamo-chrétiennes, les Banû Hammâd du Maghreb central, profitant des difficultés de leurs cousins, prennent Tunis en 1128 et attaquent même

■ Georges d'Antioche aux pieds de la Vierge Marie (mosaïque de la Martorana dont il fut le bâtisseur)

Mahdia en 1135. Dans de telles conditions, la stratégie offensive normande ne pouvait que gagner en efficacité. Elle se concrétisa par une série de succès. Djerba, en dissidence depuis la mort de l'émir El-Moez, est conquise en 1135 et Mahdia est encore attaquée ; ce qui contraint l'émir Hassan à signer une paix défavorable en 1140-41. Le traité livre de fait tout le littoral aux opérations militaires des Normands. Tripoli est prise en 1146. Une année plus tard, les Zirides réussissent, certes, à reprendre Gabès et à en chasser son gouverneur fidèle à Roger II de Sicile mais c'est un succès sans lendemain car, le 22 juin 1148, une flotte sicilienne de 300 navires s'empare de Mahdia, abandonnée par Hassan, puis c'est au tour de Sfax, Sousse et Tunis de passer sous la domination normande. Georges d'Antioche (le «Jirjî b. Mikhaïl al Antâkî» de nos historiographes), l'amiral qui commandait ces expéditions, haut personnage polyglotte et doté d'une vaste culture, était une figure emblématique de la Méditerranée d'époque médiévale. Grec orthodoxe né en Syrie vers 1080, il se retrouva, sans doute dans des circonstances rocambolesques, en Ifriqiya. Intelligent, excellent financier et habile politique, il acquiert la confiance de l'émir ziride Tamîm. A la mort de son maître et protecteur, il fait défection et gagne Palerme où il offre ses services au roi Roger II. Il réussit tant et si bien qu'il finit par accéder rapidement à de hautes et diverses responsabilités administratives, financières, politiques et militaires et obtint le titre illustre d'ammiratus ammiratorum (dérivé de l'arabe Amîr al Umarâ). C'est lui qui, en 1146, conquiert Tripoli et en fait une base sicilienne permanente. En 1147, il conduit une expédition au Péloponnèse contre les Byzantins pour le compte de Roger. Le voyageur et chroniqueur médiéval Al Tijânî, cité par l'historien algérien Abdelkader Haddouch, le définissait, à juste titre, comme « l'homme de la conquête normande en Afrique». Il meurt à Palerme, dont il fut un des grands bienfaiteurs, en 1151.

Les Normands de Sicile, désormais maîtres des principales villes de la côte de Tripoli au Cap Bon se trouvèrent toutefois face à de sérieux problèmes de gouvernement. La déliquescence du pouvoir ziride et la dissidence des cités, la présence en nombre considérable des tribus hilaliennes rendaient impossible la mise en place d'une administration directe et centralisée, à telle enseigne que l'appellation de Royaume d'Afrique, rencontrée dans certains documents, n'eut jamais un caractère officiel. De toutes les façons, l'acquis majeur de l'occupation de l'Ifriqiya fut d'ordre économique puisque désormais le Royaume de Sicile contrôlait toutes les routes maritimes entre l'est et l'ouest de la Méditerranée et tirait profit du trafic caravanier dont une part importante des marchandises arrivait justement dans les villes côtières conquises. Les Normands – probablement sur recommandation de Georges

d'Antioche, excellent connaisseur de l'Afrique - optèrent pour la mise en place d'une sorte de protectorat exercé sur une constellation de villes et régions toutes situées sur le littoral qui furent administrées par des gouverneurs et des notables locaux désignés par les conquérants. Les autorités occupantes, appuyées sur des garnisons, veillant à assurer la sécurité de tous et de protéger les populations chrétiennes. La tolérance était généralement de règle envers les autochtones musulmans et juifs, mais on leur appliqua les lois – en quelque sorte inversées au regard au droit musulman - de la « dhimma» (communautés religieuses protégées) sur cette majorité et donc le paiement de la jizya (impôt par tête).

Tripoli fut le théâtre de la première expérience de cette administration indirecte sous tutelle normande : une amnistie générale avait permis le retour des habitants de la ville qui s'étaient réfugiés au sein des communautés berbères et hilaliennes. Un membre de la grande famille des Banû Matrûh fut nommé gouverneur de la cité. Selon un scénario appelé à se reproduire ailleurs, l'occupant, afin de garantir la loyauté de ce haut personnage rallié, emmena certains membres de sa famille en otage en Sicile. Les autres cités du littoral furent organisées selon ce modèle.

Si les Normands de Sicile réussirent à mettre fin à la dynastie ziride et à dominer les régions côtières, ils eurent au milieu du XIIe siècle à faire face à une menace de grande ampleur venue de l'ouest, l'invasion des Berbères almohades. Fondé en 1121 dans le Haut Atlas par le mahdi Ibn Tûmart, le nouvel Etat, installé à Marrakech en 1147, fut l'œuvre de son successeur Abd el Mu'min (1130- 1163). L'Empire almohade, tombeur des Almoravides, connut une expansion qui lui assura le contrôle de l'Afrique du Nord jusqu'à Tripoli, et de l'Andalousie dont Séville et Cordoue. Dès 1151-52, il domine le Maghreb central et met fin à la dynastie des Banû Hammâd de la Qal'a. En 1153, près de Sétif, il bat une puissante coalition des tribus arabes hilaliennes, dont le soulèvement avait été encouragé par Roger II, conscient de la menace que constituait l'avancée almohade en direction de l'Ifriqiya. Pour tenter de conjurer le péril, sa marine et ses troupes commandées par un autre aventurier habile, tour à tour au service de l'émirat ziride et du royaume de Sicile et connu sous le nom de Philippe de Mahdia, prennent Annaba (Bône) et les îles Kerkenna en 1153.

La consolidation de la puissance de ce nouvel Empire musulman et un durcissement, inévitable dans de telles circonstances, de la politique des Normands envers la population ifriqiyenne, constituèrent des facteurs favorables à une rébellion. En février 1156, à Sfax, Omar ibn Abû el-Hassan, gouverneur (âmil) pour le compte des Normands, que son père, retenu en otage en Sicile, encourageait secrètement à se soulever contre l'occupation, entre en dissidence et devient le chef inflexible d'une révolte à la fois fiscale et religieuse. Il semble que la nouvelle de l'exécution à Palerme du père du gouverneur Omar ait porté la colère des musulmans de la ville à son paroxysme. Toujours est-il que les chrétiens de la ville furent massacrés par la foule. A l'exemple de Sfax, les îles Kerkenna et les villes du littoral entrent en dissidence comme, 1158-59, à Gabès et Tripoli où Abou Yahya b. Matrûh, lui aussi officiellement gouverneur de Roger II, réunit les notables et poussa la population à l'émeute antinormande et antichrétienne. Seules Mahdia, Zaouila et Sousse restent sous contrôle normand. Tunis, libérée en 1159 de l'occupation hammâdide, connut un parcours plus sinueux. En effet, des princes de la défunte dynastie almoravide dont certains membres – les Banû Ghâniya - gouvernaient alors les Baléares, tentèrent l'aventure de reconquérir l'Ifriqiya et réussirent à prendre Tunis dont ils ne seront délogés définitivement par les Almohades qu'en 1207. Moment décisif, le 11 janvier 1160, après plusieurs mois de siège, Mahdia tombe définitivement aux mains des armées du calife de Marrakech. Après un grand soulèvement des tribus arabes hilaliennes, noyé dans le sang au Djebel el Garn, l'ensemble de l'Ifriqiya appartenait désormais aux grands conquérants berbères.

Ainsi s'acheva la présence normande en Afrique. Elle n'aura duré que douze années de 1148 à 1160. A la relative tolérance des Normands— marqués par la culture arabo—musulmane si prégnante en Sicile - succéda l'intransigeance doctrinale almohade hostile au sunnisme malékite dominant et, à plus forte raison, aux communautés chrétiennes. Les juifs et les chrétiens furent sommés de se convertir ou de mourir. Il faudra attendre l'avènement en 1228 de la brillante dynastie hafside (XIIIe-XVIe siècle), fondée par l'arrière-petit-fils d'Abû Hafs, un proche compagnon de Abd- el- Mu'min, pour que l'Ifriqiya renoue avec ses traditions de modération religieuse, de cohabitation communautaire et d'une diversité propre à la culture méditerranéenne.

Md.A.B.A.

ATB PAY

إختاروها التوانسة أفضل خدمة

Mobile Payment

لسنة 2023

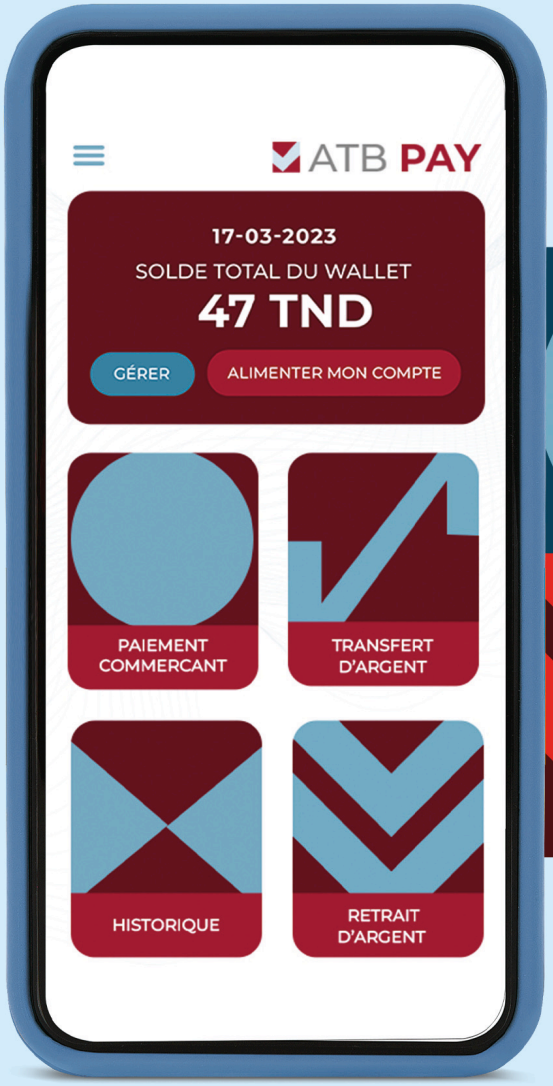

ELU PRODUIT DE L'ANNÉE

2023

إنتخِبَ مُنتَج العام
من المُستَهلِك التونسي

PRODUIT SERVICE

Download on the App Store

EXPLORE IT ON HUAWEI AppGallery

GET IT ON Google Play

ATB

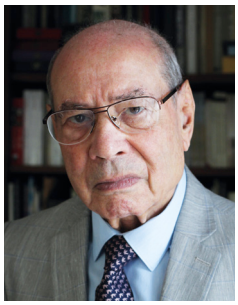

• Par Ammar Mahjoubi

Le génie de la cité

La notion de génie a connu, dans sa définition latine, une très large évolution. Pour le grammairien Censorinus (De die natalis, 3, 1), *«le génie est un dieu, sous la protection duquel vit tout ce qui est né»*, alors que l'autre grammairien, Servius, lui donne un sens beaucoup plus étendu en affirmant que le génie *«est le dieu naturel de chaque lieu, de chaque chose et de chaque homme»* (Ad Georg., I, 302). Le génie commence donc par être une sorte de double divin et de dieu tutélaire, venu au monde avec chaque individu, *«un dieu préposé à tout ce qui doit être engendré et qui a puissance en ce domaine»*, ajoute Varron, cité par Augustin (Cité de Dieu, VII, 13,) en précisant que le genius de chacun est son âme raisonnable et que cette âme est elle-même divine. Cette précision fut employée, depuis l'époque républicaine, pour exalter le génie des grands hommes, avant d'être utilisée sous l'Empire et dès le règne d'Auguste, pour instaurer le culte du genius de l'Empereur sans diviniser sa propre personne. Mais en attribuant à chaque lieu et à chaque collectivité un génie, Servius donnait à la définition une extension considérable, qui finit par la galvauder au point de vouer, dans les textes épigraphiques, un culte au génie de n'importe quel lieu, de n'importe quel édifice.

C'est à l'époque des guerres puniques que le culte du génie est attesté pour la première fois, lorsque fut honoré le «*genius populi romani*» et qu'un temple lui fut consacré au forum. Dès lors, on attribua un génie à beaucoup de personnes morales, depuis la famille et le collège, jusqu'aux unités militaires, aux cités et aux provinces. Nombreuses furent les cités de l'Empire qui adoptèrent ce concept religieux, en particulier celles de la province africaine où l'exaltation du génie de la cité devint, en même temps, une forme de patrimoine municipal, célébré par la collectivité civique, et un double divin de la cité, une allégorie sacrée de la communauté. Certes, la cité avait aussi des divinités poliades, des «*dii patrii*» préposés à sa protection; mais la puissance de ces dieux tutélaires, tels Caelestis ou Mars, dépassait largement le cadre de la communauté, alors que le génie de la cité n'avait ni action ni même existence au-delà des limites municipales. Sa large diffusion, éloquemment attestée par l'épigraphie dans nombre de cités, devint une manifestation puissante d'un patriotisme civique, doublé d'une vogue croissante pour cet aspect spécifique, cette forme abstraite de la religion romaine.

D'ordinaire, c'étaient des autels, des cippes et des statues qui étaient dédiés aux génies des cités ; mais dans certaines villes, c'était aussi un temple qui était édifié comme à Lambèse ou à Dougga, où une inscription atteste l'existence d'un «*templum Genii patriae*». Malgré leur nombre, ces inscriptions restent laconiques et ne fournissent guère de renseignements sur le culte. Souvent, c'est la cité elle-même qui, dédicante, veille à l'application d'un décret, d'une décision émanant du conseil municipal, exécutée avec l'argent de la caisse municipale. Les dédicants pouvaient être aussi des dignitaires, membres du sénat local, qui effectuaient le don évergétique d'un autel ou d'une statue, tout en rappelant leur cursus avec leurs fonctions successives dans l'exercice municipal ; ce qui conférait à cet acte une religiosité attestée par les épithètes d'Augustus, de sanctus ou sanctissimus qui qualifiaient le génie. Celui-ci, parfois, n'était pas celui de la cité, mais seulement le génie de son populus ou de son ordo (son conseil municipal).

Le génie ne possédait pas une personnalité propre, une existence indépendante de l'individu ou de la collectivité dont il était le double divin. Il n'avait donc pas de nom particulier, mais était désigné par le nom de la ville ou de la communauté concernée. Principe général qui semble pourtant contredit par toute une série d'inscriptions de la province africaine, qui assimilaient le génie de la cité à une grande divinité gréco-romaine. Dans un article

publié dans les «*Actes du Ve colloque international sur l'Histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*», C. Lepelley étudie une série de textes épigraphiques qui montre la diversité des cas de confusion du génie avec un dieu civique. Textes exhumés dans plusieurs provinces, depuis la Tripolitaine jusqu'à la Maurétanie Césarienne (de la Libye à l'Algérie), dans des villes importantes comme dans des bourgades, dans des cités d'origine pré-romaine, comme dans des colonies de vétérans des armées romaines fondées en Afrique du Nord, avec des dates qui s'échelonnent entre le Ier et le IIIe siècle.

Lepelley montre que quoique nombreuses et diverses, ces exceptions s'expliquent par la difficulté qu'éprouvaient les dédicants africains à comprendre l'usage romain de rendre un culte à des divinités abstraites, à des notions allégoriques. Car le génie d'une communauté était typiquement une abstraction divinisée prisée par la tradition religieuse de Rome, qui exaltait des valeurs unanimement reconnues en rendant par exemple un culte à Victoria, Virtus ou Concordia, dont la transcendance était divinisée. Les citoyens des cités africaines, peu habitués à l'abstraction religieuse, eurent ainsi tendance, assez fréquemment, à confondre le génie avec un dieu civique.

Parmi les génies des cités africaines, celui de Carthage avait eu une très longue existence, comme l'indique un sermon prononcé par Augustin dans la métropole de la province. Augustin était un grand adversaire de la religion païenne, dont il était un excellent connaisseur ; il nous a donc permis d'obtenir des

renseignements précieux sur le culte des génies, sur sa signification théorique, tout en déplorant la compromission des chrétiens qui assistaient aux rites célébrant le génie de Carthage, ce qui dissuadait les fidèles de ce culte de se convertir à la religion chrétienne : *«Ils se disent dans leur cœur : pourquoi abandonnerions-nous des dieux que les chrétiens eux-mêmes honorent avec nous.»* Puis s'adressant à ceux qui avaient participé à un banquet païen en l'honneur du génie, Augustin ajoute:

«Voilà que tu pêches à l'égard du vrai Dieu, tu t'étends auprès de faux dieux. On dit : *"Ce n'est pas un dieu, puisque c'est le génie de Carthage. Si c'était Mars ou Mercure, ce serait un dieu."* Or prends garde, non à ce qu'il est, mais à ce pour quoi ces gens-là le tiennent. Certes, je sais bien avec toi que ce n'est qu'une pierre. Si le génie n'est qu'un ornement quelconque, alors, que les citoyens de Carthage vivent bien, et ils seront eux-mêmes le génie de Carthage ! Mais si le génie est un démon, ici même, tu as entendu ceci : *"Ce qu'immolent les Nations, c'est aux démons qu'ils l'immolent."* Je ne veux pas que vous soyez associés aux démons. Nous savons que ce n'est pas un dieu. Puissent-ils le savoir eux aussi! Mais à cause des faibles qui ne le savent pas, on ne doit pas heurter les consciences. C'est ce dont l'Apôtre nous avertit. Or l'autel prouve qu'ils le tiennent pour une puissance divine, qu'ils considèrent cette statue comme une puissance divine. Que fait ici cet autel, s'ils ne le considèrent pas comme une puissance divine ? Que personne ne dise : *"Ce n'est pas une puissance divine, ce n'est pas un dieu. «Je réponds : Puissent-ils eux aussi le savoir, comme nous tous nous le savons ! Mais cet autel atteste ce pour quoi ils le tiennent, comment ils le considèrent, ce qu'ils font là. Il confond les esprits de tous ceux qui l'adorent ; puissent-ils ne pas confondre ceux qui se couchent (sur les bancs du banquet).»*

Ce passage d'un sermon improvisé, dans la langue populaire des Carthaginois, avec des répétitions et la simulation d'un dialogue, est pourtant riche d'indications sur le culte du génie de la cité. Il nous informe qu'il existait à Carthage, à l'époque d'Augustin, un lieu consacré au culte du génie ; mais il ne s'agit pas d'un temple, sinon Augustin n'aurait pas manqué de reprocher aux chrétiens l'accès à cet édifice ; et il nous apprend que des chrétiens avaient été conviés à une *«cena publica»*, un repas public, à l'occasion d'une cérémonie païenne encore permise, sans doute conformément à une loi adressée par l'empereur Honorius en 399 au proconsul d'Afrique Apollodorius, qui interdisait de supprimer les réjouissances publiques des jours de fêtes traditionnels, si aucun sacrifice aux dieux n'était accompli. On note aussi que dans cet espace sacré se dressait la statue de l'entité divine, avec un autel.

C. Lepelley, en analysant ce texte d'Augustin, remarque que le caractère civique par excellence du culte du génie de la cité réservait sans doute aux seuls décurions, aux seuls magistrats et sénateurs de la ville, le nombre de places limitées sur les trois lits, les *«triclinia»* de la *«cena publica». Et il ajoute que «ce banquet en l'honneur du génie de Carthage, auquel tenaient tant à prendre part les décurions chrétiens au temps d'Augustin, avait assurément lieu le jour de l'anniversaire du génie, c'est-à-dire de la déduction (de la fondation) de la "Colonia Julia Carthago" encore célébré au IVe siècle.»* Et si des chrétiens pouvaient participer à cette fête permise par la loi, c'est parce qu'ils estimaient que le génie de Carthage ne pouvait pas être assimilé à une divinité païenne, mais était *«à la fois l'expression abstraite et symbolique de la valeur transcendante de la collectivité.»* Mais cette exaltation de la cité ne saurait ignorer la présence de l'autel et de la statue du génie, de cette force divine individualisée du culte païen.

A.M.

GEELY

The power of technology
The art of security

Garantie 5 ans ou 150 000 KM

www.geelytunisie.com

COOLRAY

70 131 000

SOTUDIS / ZOUARI
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

BH ASSURANCE

Disponible sur Google Play | Télécharger dans App Store

VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE

À PORTÉE DE MAIN AVEC wininti by BH ASSURANCE

100% en ligne

Payez moins cher

Votre protection en quelques clics

- la simulation de tarif de votre assurance automobile.
- la déclaration de sinistre automobile en ligne.
- souscription 100% en ligne de votre assurance automobile.
- le paiement sécurisé de vos échéances

Lu pour vous

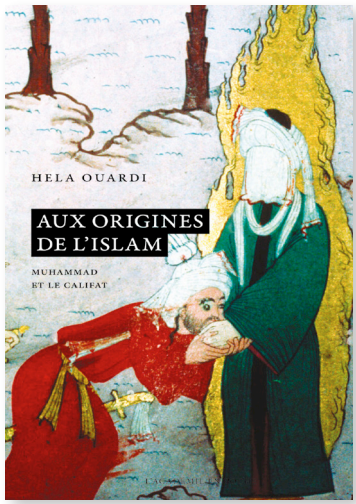

Aux origines de l'Islam Muhammad et le califat
de Hela Ouardi
Académie royale de Belgique, Collection L'Académie en poche, 2023

© Alberto Fernandez M. - Académie Royale de Belgique

Hela Ouardi

Aux origines de l'Islam Muhammad et le califat

Avec application et méthode, Hela Ouardi poursuit son exploration des origines de l'Islam, analysant le contexte, dressant le profil du prophète Muhammad et présentant les califes. Elle y revient à la faveur d'un nouveau livre intitulé *Aux origines de l'Islam, Muhammad et le califat*, publié par l'Académie royale de Belgique, dans sa collection L'Académie en poche. Les deux conférences qu'elle avait données en mars 2022 au Collège de Belgique constituent le point de départ de cet ouvrage.

Professeur des Universités à Tunis et membre associée au Laboratoire d'études sur les monothéismes au Cnrs, Hela Ouardi a été titulaire de la Chaire des mondes francophones à l'Académie royale de Belgique pour l'année 2021-2022. Étudiant l'histoire de l'islam des origines, elle est l'auteure d'un ouvrage sur *Les derniers jours de Muhammad* (Albin Michel, 2016) et d'une trilogie intitulée *Les Califes maudits* (Albin Michel, 2019 et 2021) qu'elle a consacrée au règne des deux premiers successeurs du prophète de l'islam.

En trois parties, l'auteure traite successivement de l'Islam, de la figure énigmatique de Muhammad, de la naissance du califat et de ce qu'elle considère comme une douloureuse entrée sur la scène de l'Histoire.

Boga

بلّار
حكاية عِشرة

PUBLICIS IMPACT

Boga mon amour

Bonnes feuilles

«Nous avons choisi d'aborder la question des origines de l'islam en focalisant le propos sur deux sujets aussi névralgiques qu'emblématiques qui ont fondé l'autorité en islam au VIIe siècle et qui secouent l'actualité en ce début du 3e millénaire. Le premier thème que nous allons explorer est la figure du prophète Muhammad qui est au centre d'une polémique houleuse déclenchée en 2005 avec la publication des caricatures et qui a eu des conséquences tragiques (de l'assassinat en 2006 du prêtre Andrea Santoro jusqu'à la décapitation de Samuel Paty en 2020 en passant par l'attentat de Charlie Hebdo en 2015). Le second sujet que nous avons choisi d'aborder est celui du califat avec l'émergence tonitruante en 2013 de Daesh sur la scène de l'histoire, comme résultat immédiat de la profonde mutation géopolitique post-2011 et dont les racines remontent aux attentats du 11 septembre 2001 et à l'invasion de l'Irak en 2003.

Il se trouve que ces deux sujets (Muhammad et le califat) font partie intégrante de la genèse de l'islam. Quatorze siècles nous séparent de cette genèse mouvementée, pleine de fureur et de mystère, dirait René Char. Pourtant elle s'est invitée dans notre présent, provoquant dans nos esprits stupeur et tremblement : la violence parfois démentielle que Muhammad et le califat ont suscitée à notre époque nous a d'autant plus désarçonnés que nous avons réalisé que ces deux figures d'autorité sont méconnues, voire inconnues.»

***

«L'immersion dans les origines de l'islam proposée dans ce livre aura été en fait une manière de sonder les sources du malaise que cette religion suscite à notre époque. Ce malaise s'exprime souvent par le retour lancinant de deux questions principales : l'islam est-il compatible avec la modernité (démocratie, liberté, égalité, etc.) ? La violence que cette religion provoque (et dont sont victimes les musulmans et les non-musulmans) est-elle une dérive fanatique ou bien fait-elle partie intégrante de son programme génétique ?

Pour aborder ces deux questions, nous avons choisi de mettre la lumière sur deux éléments fondateurs dans cette religion : Muhammad et le califat. Le premier spécimen nous a permis de montrer que le malaise de l'islam dans la modernité n'est pas de nature idéologique mais épistémologique : cette religion est enveloppée de mystères historiques qui en font un objet résistant à la connaissance ; le caractère énigmatique de la figure de Muhammad est le symptôme flagrant de cette résistance aggravée par sa quasi-divinisation de la part des musulmans. Cette divinisation est si passionnelle, voire si effrayante, que même les non-musulmans finissent par ne plus oser l'approcher. Au lieu de s'approprier l'islam en l'intégrant dans leur propre régime de représentations, ils reproduisent (par complaisance, ignorance, peur ou culpabilité) les mêmes schémas et interdictions qui ont déjà fortement enlisé les pays musulmans dans l'intolérance.

«Le deuxième spécimen étudié dans cet ouvrage et qui se rapporte au califat nous a permis à travers un survol de sa genèse tumultueuse d'aborder d'une manière indirecte la question de la violence en islam. Le point de fuite de cette perspective a été de démontrer que comme la majeure partie des genèses des empires, celle de l'État islamique (celui du VIIe comme celui du XXIe siècle) a été très violente. Mais le problème avec l'islam est que cette violence est sacralisée car elle a été pratiquée par le prophète lui-même et par ses premiers successeurs, les califes, qui sont aux yeux des musulmans les dépositaires et les continuateurs de son autorité. Nous avons essayé à travers ce retour au récit des origines de mettre en évidence les différents rouages de cette sacralisation du califat qui a entraîné automatiquement une sacralisation de la violence qui l'a fait naître.

Dès lors, on peut esquisser les contours du chantier qui devrait être mené, celui d'une vaste opération de désacralisation dont l'objet ne serait pas l'islam comme croyance mais l'islam comme produit de l'histoire. L'islam comme croyance est une affaire de conscience personnelle qui ne concerne que ses adeptes ; l'islam comme produit de l'histoire concerne tout le monde, ceux qui y croient et ceux qui n'y croient pas. Nous pensons ainsi que l'une des voies qui s'offrent à nous pour sortir du malaise de l'islam dans la civilisation, serait son intégration: non pas celle socio-culturelle des musulmans dans les pays occidentaux mais celle plus globale, plus radicale de l'islam dans l'histoire universelle.»

***

«Nous pensons que deux locomotives sont capables de conduire ce projet d'intégration de l'islam dans l'histoire universelle : la science par son apport critique et heuristique ainsi que l'art par sa capacité à recréer les récits et à générer de nouvelles représentations.

Non, l'affaire des caricatures n'est pas un simple fait divers à fragmentation. Elle a montré que pour désamorcer le malaise avec l'islam, l'image est un enjeu stratégique et décisif (comme l'a été l'art baroque dans la riposte catholique aux thèses protestantes). Malheureusement, comme dans le célèbre apologue chinois, alors que les caricatures montraient la lune, tout le monde a eu le regard fixé sur le doigt.»

Billet

• Par Habib Touhami

L'austérité économique en vue

Personne ne prononce ouvertement le mot. Malgré tout, l'austérité économique est à nos portes, si elle n'est déjà là, que la Tunisie obtienne ou non l'aide du FMI. Il est bien évident en effet que les mesures préconisées par le FMI auront pour conséquence la restriction de la consommation privée et publique, la réduction du train de vie de l'Etat et l'alourdissement de la charge fiscale qui pèse sur l'ensemble des contribuables. Mais il est tout aussi évident que la solution de substitution préconisée par le chef de l'Etat (mobilisation de ressources intérieures) pourrait aboutir *in fine* à des conséquences similaires. La différence de taille entre les deux options est d'ordre politique dans la mesure où la première peut être présentée comme un diktat imposé par l'étranger, alors que la seconde pourrait l'être comme un choix «*souverainement*» décidé.

Que l'on décide de retenir l'une ou l'autre, certaines conditions sociopolitiques doivent être remplies pour qu'une politique d'austérité économique puisse être appliquée sans entraîner une explosion populaire dévastatrice. En effet, les deux options ont besoin d'un minimum de soutien de la part des structures intermédiaires dont les organisations socioprofessionnelles, la presse et les partis politiques. Car à supposer que l'autorité du Parlement soit indiscutée et à supposer que celui-ci donne son accord pour l'adoption de l'une ou l'autre des solutions, la légitimité électorale et constitutionnelle ne suffira pas à elle seule à faire avaler aux Tunisiens une pilule aussi amère.

L'austérité économique entraînera inévitablement la réduction du pouvoir d'achat et l'accentuation des inégalités sociales dans un pays qui souffre déjà terriblement des deux maux.

En dépit du non-dit et des atermoiements, l'austérité économique est en vue. Il est irréaliste en effet de tabler sur la générosité de pays amis pour renflouer, sans contrepartie politique ou diplomatique dommageable à la souveraineté nationale, des caisses vides et injecter dans l'économie nationale et les finances publiques des sommes susceptibles de pallier les déficits publics (en attendant que les déficits sociaux se déclarent) et aux déséquilibres de la balance des paiements. Et il est illusoire de tabler sur des montagnes enfouies de pierres précieuses et de richesses souterraines mal ou non exploitées pour payer nos dettes, raffermir notre monnaie, réactiver notre économie et distribuer des subsides à tous. Ceux qui vendent aux Tunisiens une telle utopie commettent à l'égard du bon sens et de la moralité publique une faute grandissime.

Il est donc temps de regarder les choses en face et ne plus renâcler devant l'obstacle. Depuis plus d'une décennie, la Tunisie dépense en consommation plus qu'elle ne produit en richesses et son Etat ne donne pas le bon exemple à cet égard. Le train de vie de celui-ci est sans rapport avec ses moyens ordinaires : trop de ministres, trop de directeurs généraux, trop de postes fonctionnels, trop de dépenses de fonctionnement avec moins de services rendus au public et moins de célérité dans l'accomplissement des devoirs. Dans ces conditions, l'Etat serait mal placé pour exiger de la population davantage de sacrifices alors qu'il continue de vivre de son côté comme si le pays n'était pas en crise.

H.T.

UBCI

www.ubci.tn

HUBLOT

BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 71 963 555

hublot.com • f • 🐦 • 📷

BIG BANG UNICO
BLACK MAGIC

Boîtier en céramique noire. Mouvement chronographe UNICO manufacture.